



EVALUATION FINALE DE LA SITUATION EN TERMES DE PROTECTION DES POPULATIONS DEPLACEES DANS LA REGION DE DIFFA

NIGER

RAPPORT

NOVEMBRE 2017

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2018

Photo de couverture : © Groupe de Travail Protection – Novembre 2017

A propos de REACH

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH est mené en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'information visitez notre site web : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter @REACH_info.

RESUME

Selon le dernier recensement effectué par la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R) au mois d'octobre 2017, la région de Diffa compte un total de 252 305 personnes déplacées (réfugiés, déplacés internes et retournés). Ces personnes vivent dans des sites situés à proximité ou intégrés à des villages de la population hôte et sont particulièrement vulnérables, notamment en termes d'insécurité alimentaire et d'épidémies tels que mis en évidence dans l'Aperçu des Besoins Humanitaires du Niger publié en novembre 2017¹. **A cette situation humanitaire préoccupante s'ajoute une situation sécuritaire instable qui rend difficile l'intervention des acteurs humanitaires dans la région de Diffa.** Le mois de novembre 2017 a par exemple été marqué par des attaques de groupes armés dans la région, en particulier dans les communes de Maïné-Soroa, Gueskerou, Chetimari et Diffa². Cette insécurité augmente la vulnérabilité des populations vivant dans la région et entraîne d'importantes préoccupations en termes de protection.

Cette situation amène à s'interroger sur les besoins en termes de protection des populations dans la région de Diffa. Au regard de ce besoin d'information, REACH, en étroite collaboration avec le Groupe de Travail Protection à Diffa (GTP) et sous la co-facilitation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), a réalisé deux évaluations sur la situation en termes de protection des populations civiles dans la région de Diffa en novembre 2017 : l'une s'intéressant à la population hôte et l'autre aux populations déplacées (déplacés internes et réfugiés). Une distinction a été faite entre ces deux types de population afin d'étudier l'hypothèse selon laquelle le déplacement créerait des vulnérabilités particulières pour les populations en termes de protection et les comparaisons entre ces deux types de population sont présentées dans le rapport ciblant la population hôte³. Ces deux évaluations s'inscrivent dans un cycle d'évaluations protection réalisées avec ces mêmes partenaires, dont une première évaluation (« *baseline* ») datant de mai 2017⁴.

Cette évaluation protection, portant sur les populations déplacées, dite 'endline'⁵ a couvert 142 sites de déplacés et 1 camp, dont 121 sites où des informations sur les personnes déplacées internes (PDI) ont été fournies et 113 sites/ 1 camp pour les réfugiés⁶. Les données ont été collectées entre le 23 octobre et le 10 novembre 2017 auprès de 623 informateurs clés (IC), dont 326 IC PDI et 297 IC réfugiés. Les résultats doivent être considérés comme indicatifs, et non représentatifs, de la situation des populations déplacées dans les sites/camp évalués.

Cette évaluation avait pour objectif de mettre en évidence l'évolution des besoins prioritaires en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa, ainsi que les insuffisances de la réponse humanitaire vis-à-vis de ces derniers. De manière plus spécifique, cette évaluation s'est intéressée aux thématiques ci-dessous, en analysant les résultats pour les PDI et les réfugiés de manière distincte et en les comparant avec les résultats de la *baseline* :

- **Principales caractéristiques et facteurs de déplacement des populations déplacées dans la région de Diffa**

La situation sécuritaire a été rapportée comme le principal élément ayant influencé la décision des populations déplacées à la fois de quitter leur village d'origine mais aussi leur choix du site actuel.

¹ Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA). Aperçu des Besoins Humanitaires – Niger 2018. Novembre 2017. Disponible via : <https://reliefweb.int/report/niger/niger-2018-aper-u-des-besoins-humanitaires-novembre-2017>

² International Rescue Committee (IRC), Danish Refugee Council, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring protection – Diffa, Niger. Décembre 2017.

³ REACH. Evaluation de la situation en termes de protection de la population hôte dans la région de Diffa. Novembre 2017. <http://bit.ly/2rzBRaD>

⁴ REACH. Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées à Diffa. Mai 2017. Accessible via : <http://bit.ly/2s7oAG9>

⁵ Evaluation finale = *Endline* ; Evaluation de référence = *Baseline*

⁶ Des informations ont été collectées vis-à-vis des deux types de population dans 91 sites.

L'insécurité (facteur de répulsion) et l'absence de conflits (facteur d'attraction) ont été identifiées par les IC comme principaux facteurs ayant conduit les réfugiés et les PDI à effectuer ces déplacements dans une majorité des sites/camp évalués.

Selon les IC interrogés, une part importante des réfugiés et des PDI se trouve en situation de déplacement prolongé, suggérant une stabilisation des déplacements au cours des six mois précédant l'évaluation. En effet, les IC ont rapporté **dans la majorité des sites/camp concernés que les PDI et les réfugiés ont quitté leur village d'origine et sont arrivés dans leur site actuel depuis plus d'un an**. Ces déplacements apparaissaient plus récents au cours de la *baseline* : les IC avaient alors rapporté dans des proportions plus élevées de sites/camp des durées de déplacement entre moins d'un mois et six mois. Une période de déplacement prolongée peut accroître la vulnérabilité des personnes déplacées et pose ainsi d'importantes préoccupations en termes de protection. **Cette vulnérabilité est également accrue par les déplacements multiples qui ont été rapportés dans une majorité des sites/camp évalués pour les deux types de population sachant que le nombre de déplacements semblerait être plus élevé pour les réfugiés.**

Malgré la relative stabilité observée au cours des six mois précédant l'évaluation, les déplacements apparaissent tout de même être dynamiques dans la région de Diffa avec 24 des 113 sites/camp pour les réfugiés et 14 des 121 sites pour les PDI où au moins la majorité de la population ne souhaiterait pas rester dans son site actuel au cours des trois mois suivant l'évaluation. Ces proportions sont similaires à celles rapportées au cours de la *baseline* pour les deux types de population, mais les sites et communes principalement concernés par ces intentions de déplacement diffèrent entre les deux évaluations, ce qui souligne le dynamisme de la situation. L'intention de quitter le site actuel a été rapporté dans une proportion plus importante de sites pour les réfugiés que pour les PDI. De plus, **les deux types de population auraient principalement l'intention de se déplacer dans leur village d'origine et en raison de l'insécurité et de l'accès limité aux services de base dans leur site actuel.**

Le manque d'information sur la situation dans la zone d'origine peut cependant constituer une barrière au retour. En effet, l'accès à de l'information sur la situation sécuritaire dans la zone d'origine a été rapportée comme problématique pour les deux types de population au cours de la *endline* : dans 87 des 121 sites pour les PDI et 58 des 113 sites/camp pour les réfugiés et ce, principalement vis-à-vis de la situation sécuritaire et de la situation de leur maison/propriété.

- **L'impact du déplacement sur les besoins en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa**

L'impact du déplacement sur les besoins en termes de protection s'illustre à travers le phénomène de séparation familiale qui semble concerner une part importante des réfugiés et des PDI : au moins une partie de la population dans 38 sur 113 sites/camp pour les réfugiés et 31 sur 121 sites pour les PDI. Des proportions similaires avaient été rapportées pour les deux types de population au cours de la *baseline*. **Cette séparation familiale est d'autant plus problématique qu'elle serait involontaire dans la plupart des cas** et ce, dans des proportions plus élevées de sites pour les PDI et moins élevées que par rapport à la *baseline* pour les réfugiés. La séparation familiale des populations déplacées pose d'importantes préoccupations en termes de protection notamment si les femmes et/ ou leurs enfants se retrouvent seuls⁷.

Une autre vulnérabilité des populations déplacées dans la région de Diffa concerne l'accès à la nourriture : **les biens alimentaires ont été identifiés comme principal besoin prioritaire dans la quasi-totalité des sites/camp évalués pour les deux types de population – 113 sur 121 pour les PDI et 110 sur 113 pour les réfugiés.** Ce manque d'accès est d'autant plus préoccupant qu'il avait déjà été rapporté par les IC au cours de la *baseline* et ce, dans des proportions similaires. Cette problématique peut être perçue comme étant liée au déplacement notamment en raison de la perte de moyens de subsistance des populations après avoir quitté leur

⁷ En effet, les participants des groupes de discussion au cours de la *baseline* avaient insisté sur la vulnérabilité des enfants et des femmes, notamment chefs de ménages, du fait que ces groupes sont considérés comme les plus faibles et disposant de peu de moyens face aux risques.

village d'origine. Pour autant, elle a également été identifiée par les IC pour la population hôte et ce, dans un nombre comparable de localités⁸. En effet, l'état d'urgence déclaré depuis février 2015 dans la zone a interdit certaines activités essentielles à l'économie locale telles que la pêche et ainsi réduit l'accès aux moyens de subsistance des populations vivant dans la zone⁹.

L'insécurité ayant été identifiée comme un facteur limitant l'accès aux services de base au cours de la *baseline*, il est apparu pertinent de l'analyser de manière plus détaillée au cours de la *endline*. **Cet accès a été rapporté comme étant limité pour une grande partie des populations déplacées, et plus particulièrement l'accès aux services de santé, aux marchés et à l'eau.** Il apparaît intéressant de souligner que l'eau a aussi été identifiée comme l'un des principaux besoins prioritaires pour les réfugiés et les PDI indiquant les difficultés pour ces populations à accéder à cette ressource naturelle¹⁰. Les principales raisons identifiées par les IC pour expliquer cet accès limité aux services de base sont le manque de moyens financiers, la non-existence du service et l'éloignement de celui-ci. Cette dernière raison peut se lire en lien avec la situation sécuritaire instable dans laquelle est plongée depuis plusieurs années la région de Diffa : en effet, dans un tel contexte, les populations sont plus réticentes à effectuer de longs trajets pour accéder aux services de base.

Au-delà de la sécurité, le manque d'accès à l'information peut également constituer un frein à l'accès aux services de base et il apparaît donc pertinent de s'intéresser aux différents canaux de communication et de partage d'information utilisés par les populations déplacées dans la région de Diffa. L'évaluation montre que les deux groupes de déplacés (PDI et réfugiés) utilisent les mêmes sources d'information et moyens de communication, et s'appuient à la fois sur les nouvelles technologies et la population locale. De plus, **le manque d'accès à l'information vis-à-vis de l'accès à l'aide humanitaire a été rapporté pour au moins une partie de la population dans 61 sites sur 121 sites pour les PDI et 63 sur 113 sites/camp pour les réfugiés, des proportions plus élevées que celles rapportées au cours de la *baseline*.** Selon les IC, les principaux types d'information dont ces deux types de population auraient besoin sont les procédures, lieux et dates des distributions et ce, plus particulièrement dans la commune de Maïné-Sora où le manque d'information sur cette thématique semble être le plus important à la fois pour les PDI et les réfugiés.

- **Une situation sécuritaire et en termes de protection problématique augmentant la vulnérabilité des populations**

La situation sécuritaire et en termes de protection rapportée comme problématique dans la région de Diffa a un impact négatif important sur les besoins en termes de protection des populations déplacées dans la zone selon les IC interrogés.

Tout d'abord, **des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des six mois précédant l'évaluation dans un nombre relativement élevé de sites/camp pour les PDI (27/121) et pour les réfugiés (21/113).** Ces incidents sécuritaires étaient principalement liés aux attaques des groupes armés, notamment dans la commune de Gueskerou, avec les violences physiques contre les civils, le type d'incidents le plus rapporté. De plus, des atteintes à l'intégrité de la personne ont été rapportées au cours de cette même période dans des proportions similaires de sites/camp : 25 sur 121 pour les PDI et 21 sur 113 pour les réfugiés.

Le caractère problématique de la situation sécuritaire s'illustre également au **regard du sentiment d'insécurité rapporté dans un nombre relativement important de sites/camp et dans des proportions légèrement plus importantes pour les PDI que pour les réfugiés** – pour au moins une partie de la population dans 23 sur 121 sites pour les premiers contre 11 sur 113 sites/camp pour les seconds. **Ce sentiment d'insécurité est d'autant**

⁸ REACH. Evaluation de la situation en termes de protection de la population dans la région de Diffa. Novembre 2017. Accessible via : <http://bit.ly/2rzBRaD>

⁹ International Crisis Group. Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection. 27 février 2017. Disponible via : <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/niger/245-niger-and-boko-haram-beyond-counter-insurgency>

¹⁰ Les difficultés pour accéder à l'eau pour les populations dans la région de Diffa ont notamment été mises en évidence dans le rapport récemment publié par REACH réalisé en partenariat avec le Cluster WASH au Niger et UNICEF : Evaluation CAP en EHA des populations touchées par la crise du Lac Tchad. Septembre 2017. Accessible via : <http://bit.ly/2Bz2wJh>

plus préoccupant qu'il semble avoir empiré en six mois : en effet, il avait été mentionné dans une proportion moins élevée de sites au cours de la *baseline* pour les deux types de population.

La situation en termes de protection apparaît également problématique au regard **du manque de documentation légale et des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés auxquels font face les populations déplacées**. Ces problématiques avaient déjà été identifiées au cours de la *baseline* et concernent, selon les IC, davantage les réfugiés que les PDI. **Bien que souvent perçues comme étant liées au déplacement, ces problématiques ont cependant été rapportées dans un nombre comparable de localités pour la population hôte**¹¹. Le manque de documentation légale et le non-enregistrement des nouveau-nés peuvent créer des difficultés aux populations affectées pour se déplacer/circuler ainsi que pour accéder aux services de base.

- **Les voies de référencement, un des mécanismes de résilience et d'adaptation des populations déplacées dans la région de Diffa**

Afin de faire face à la situation sécuritaire et en termes de protection présentée précédemment, les populations déplacées de la région de Diffa peuvent avoir recours à des mécanismes d'adaptation et de résilience. Les voies de référencement¹² sont l'un de ces mécanismes développés par les acteurs dans le secteur de la protection. Elles existeraient dans la grande majorité des sites/camp évalués selon les IC : 98 sur 121 pour les PDI et 83 sur 113 pour les réfugiés. **Ces voies de référencement semblent avoir un rôle important pour les populations déplacées puisqu'elles ont été rapportées comme étant largement accessibles, connues et utilisées à travers les sites/camp pour les deux types de population, bien que dans des proportions de sites/camp légèrement plus élevées pour les réfugiés**. A titre d'illustration, sur 56 des 82 sites/camp concernés, l'ensemble de la population réfugiée aurait accès à ces voies, contre 61 sur 95 sites pour les PDI¹³. La connaissance, l'accès et l'utilisation des voies de référencement n'avaient également pas été rapportées comme étant problématiques au cours de la *baseline*.

Lorsque les voies de référencement sont accessibles, **les principales utilisées pour les deux types de population sont les services de santé, les services éducatifs et les services délivrant les documents légaux, de manière similaire aux résultats de la *baseline***. De plus, lorsqu'elles sont utilisées, ces voies apparaissent comme ayant un impact positif pour les populations déplacées dans la région de Diffa. Elles sont considérées comme efficaces par au moins une partie de la population dans la quasi-totalité des sites/camp concernés – 88 sur 88 pour les PDI et 74 sur 75 pour les réfugiés¹⁴. Les principales raisons évoquées par les IC pour les deux types de population sont le fait que ces voies répondent aux besoins des populations et améliorent leurs perspectives futures.

Malgré leur impact positif, les voies de référencement ne seraient pas accessibles pour au moins une partie de la population déplacée dans 34 sur 121 sites pour les PDI et 26 sur 113 sites/camp pour les réfugiés. Les principales raisons évoquées par les IC pour les deux types de population sont le manque d'information et le caractère non-fonctionnel des voies de référencement.

¹¹ REACH. Evaluation de la situation en termes de protection de la population hôte dans la région de Diffa. Novembre 2017. Accessible via : <http://bit.ly/2rzBRaD>

¹² Les voies de référencement sont les voies utilisées par la population pour rapporter un problème de protection. Ces voies incluent l'appui psychosocial, les services éducatifs, le service de counseling, le suivi judiciaire, les services médicaux, les programmes AGR et les services délivrant les documents légaux.

¹³ Parmi les sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population aurait accès aux voies de référencement.

¹⁴ Parmi les sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population utiliserait les voies de référencement selon les IC.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	2
TABLE DES MATIÈRES	6
Liste des Acronymes.....	7
Classifications Géographiques	7
Liste des Cartes, Figures et Tableaux.....	7
INTRODUCTION	10
METHODOLOGIE	11
Objectifs de l'évaluation.....	11
Population ciblée	11
Informateurs clés.....	13
Analyse des données	14
Limites	15
RÉSULTATS	16
Chapitre 1 : Personnes déplacées internes.....	16
Partie 1 : Dynamiques de déplacement.....	16
Partie 2 : Situation sécuritaire.....	24
Partie 3 : Protection générale.....	29
Partie 4 : Accès à l'information et aux services de base	35
Chapitre 2 : Réfugiés.....	40
Partie 1 : Dynamiques de déplacement.....	40
Partie 2 : Situation sécuritaire.....	47
Partie 3 : Protection générale.....	53
Partie 4 : Accès à l'information et aux services de base	59
Etude de cas : Camp Sayam Forage.....	64
CONCLUSION	68
ANNEXES.....	69
Annexe 1: Rapports du Groupe de Travail Protection.....	69
Annexe 2: Termes de Référence et outils de collectes de données	72
Annexe 3: Liste des sites/camp évalués.....	73

Liste des Acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenu
CGD	Comité de Gestion des Déplacés
DRC	Danish Refugee Council
DREC/M-R	Direction Régionale de l'Etat Civil, de la Migration et des Réfugiés
FDS	Force de Défense et de Sécurité
GTP	Groupe de Travail Protection
HCR	Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés
IC	Informateur Clé
INS	Institut National de la Statistique au Niger
IRC	International Rescue Committee
ONG	Organisation non-gouvernementale
PDI	Personnes Déplacée Interne
VBG	Violences Basées sur le Genre

Classifications Géographiques

Région	Division administrative la plus élevée au niveau national
Département	Les régions sont divisées en départements. Il y a 67 départements au Niger. Chaque région compte entre 6 et 13 départements.
Commune	Les départements sont divisés en communes. Il y a 266 communes au Niger. Les communes se divisent entre communes urbaines (chefs-lieux des départements) et rurales. Les arrondissements communaux des grandes villes du pays sont comptés comme commune. Il y a par exemple cinq arrondissements de ce type dans la capitale Niamey.
Village	Les communes se composent de plusieurs villages. C'est la division administrative la plus basse. Les quartiers (480), les villages administratifs (11 298), les campements peul-touareg (2 726), les hameaux (16 514) et les points d'eau (1 243) sont comptés comme villages.

Liste des Cartes, Figures et Tableaux

Carte 1: Sites/camp évalués au cours de la <i>endline</i>	11
Carte 2 : Proportions estimées des PDI ayant laissé une partie de leur famille dans leur village d'origine	19
Carte 3 : Evolution des sites au sein desquels au moins la majorité des PDI n'a pas l'intention de rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation selon les IC.....	20
Carte 4 : Sites où il y a eu des incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC .	24
Carte 5 : Proportions estimées des PDI se sentant en sécurité au moment de l'évaluation au sein des sites évalués	27
Carte 6: Proportions estimées des PDI ayant été confrontées à des atteintes à l'intégrité de la personne au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC	30
Carte 7 : Existence de voies de référencement dans les sites évalués.....	31
Carte 8 : Proportions estimées des PDI ayant accès à assez d'information sur la situation dans leur zone d'origine	37
Carte 9 : Proportions estimées des PDI ayant accès à assez d'information sur l'accès à l'aide humanitaire.....	38
Carte 10 : Proportions estimées des réfugiés ayant laissé une partie de leur famille dans leur village d'origine ..	42
Carte 11 : Evolution des sites au sein desquels les réfugiés n'ont pas l'intention de rester sur le site/camp au cours des trois mois suivants l'évaluation selon les IC.....	44
Carte 12 : Sites/camp dans lesquels il y a eu des incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC.....	47
Carte 13 : Proportions estimées de réfugiés se sentant en sécurité au moment de l'évaluation au sein du site/camp.....	51
Carte 14: Proportions estimées des réfugiés ayant été confrontées à des atteintes à l'intégrité de la personne au cours des six mois précédant l'évaluation	54
Carte 15 : Existence de voies de référencement dans les sites/camp évalués selon les IC	55

Carte 16 : Proportions des réfugiés ayant accès à suffisamment d'information sur leur zone d'origine selon les IC	61
Carte 17 : Proportions estimées des réfugiés ayant assez d'information sur l'accès à l'aide humanitaire	62
Figure 1 : Durée estimée de déplacement du village d'origine pour la majorité des PDI, par nombre de sites (comparaison entre <i>baseline</i> et <i>endline</i>).....	17
Figure 2 : Principaux facteurs ayant conduit les PDI à quitter leur village d'origine selon les IC, par nombre de sites (comparaison des résultats avec la <i>baseline</i> en rouge clair).....	17
Figure 3 : Principales personnes à l'origine de la prise de décision des PDI de quitter le village d'origine d'après IC, par nombre de sites	17
Figure 4 : Durée estimée de la présence de la majorité des PDI sur le site, par nombre de sites	18
Figure 5 : Principaux facteurs ayant conduit les PDI à choisir leur site actuel et à y rester selon les IC, par nombre de sites	18
Figure 6 : Principales raisons pour lesquelles les PDI ne souhaitent pas rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation selon les IC, par nombre de sites.....	21
Figure 7 : Nombre de déplacements des PDI rapportés par les IC, par nombre de sites, (comparaison entre la <i>baseline</i> et la <i>endline</i>).....	22
Figure 8 : Evolution du nombre de PDI au sein du site au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC, par nombre de sites.....	22
Figure 9 : Nombre d'incidents sécuritaires ayant eu lieu au cours du mois précédant l'évaluation au sein du site, par nombre de sites.....	25
Figure 10 : Evolution du nombre d'incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation, par nombre de sites	26
Figure 11 : Raisons évoquées pour expliquer le sentiment d'insécurité des PDI selon les IC, par nombre de sites	27
Figure 12 : Principaux groupes de personnes vulnérables parmi les PDI identifiés par les IC, par nombre de sites	29
Figure 13 : Principaux groupes de personnes parmi les PDI manquant le plus souvent de documents d'état civil, acte ou extrait de naissance selon les IC, par nombre de sites.....	33
Figure 14: Principaux besoins prioritaires identifiés par les IC pour les PDI, par nombre de sites (comparaison avec les résultats de la <i>baseline</i> en rouge clair).....	35
Figure 15 : Principaux types d'information dont les PDI auraient besoin sur la situation dans leur zone d'origine, par nombre de sites (comparaison avec les résultats de la <i>baseline</i> en rouge clair)	38
Figure 16 : Principales sources d'information utilisées par les PDI concernant l'aide humanitaire, par nombre de sites (comparaison avec les résultats de la <i>baseline</i> en rouge clair).....	39
Figure 17 : Durée estimée de déplacement du village d'origine pour la majorité des réfugiés, par nombre de sites/camp	40
Figure 18 : Principaux facteurs ayant conduit les réfugiés à quitter leur village d'origine selon les IC, par nombre de sites/camp (comparaison avec les résultats de la <i>baseline</i> en rouge clair)	41
Figure 19 : Principales personnes à l'origine de la prise de décision de quitter le village d'origine d'après IC, par nombre de sites/camp	41
Figure 20 : Principaux facteurs ayant conduit les réfugiés à choisir leur site actuel et à y rester selon les IC, par nombre de sites/camp	42
Figure 21 : Principales raisons pour lesquelles les réfugiés ne souhaitent pas rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation selon les IC, par nombre de sites/camp	44
Figure 22 : Nombre de déplacements des réfugiés rapportés par les IC, par nombre de sites/camp	45
Figure 23 : Principaux groupes de personnes affectées par les incidents sécuritaires parmi les réfugiés selon les IC, par nombre de sites/camp	48
Figure 24 : Fréquence des incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC, par nombre de sites/camp	48
Figure 25 : Nombre d'incidents sécuritaires rapportés par les IC au cours du mois précédant l'évaluation, par nombre de sites/camp	49
Figure 26 : Raisons évoquées pour expliquer le sentiment d'insécurité des réfugiés, par nombre de sites/camp	51
Figure 27 : Principaux groupes de personnes vulnérables identifiés par les IC parmi les réfugiés, par nombre de sites/camp	53

Figure 28 : Principaux groupes de personnes parmi les réfugiés manquant le plus souvent de documents d'état civil/acte ou extrait de naissance selon les IC, par nombre de sites/camp.....	57
Figure 29 : Principaux besoins prioritaires identifiés par les IC pour les réfugiés, par nombre de sites/camp (comparaison avec les résultats de la <i>baseline</i> en rouge clair)	59
Tableau 1 : Nombre de sites/camp évalués, par type de population et par commune	13
Tableau 2 : Nombre d'informateurs clés PDI et réfugiés, par âge et genre	13
Tableau 3 : Nombre d'informateurs clés, par rôle/fonction dans la communauté et statut	14
Tableau 4 : Proportions estimées des PDI ayant l'intention de rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation, par nombre de sites	20
Tableau 5 : Proportions estimées des PDI s'étant déjà déplacée avant leur arrivée sur le site, par nombre de sites	21
Tableau 6 : Proportions estimées des PDI ayant connaissance, accès, utilisant et jugeant efficace les voies de référencement, par nombre de sites	32
Tableau 7 : Proportions estimées des PDI ayant des documents d'état civil, acte ou extrait de naissance, par nombre de sites	32
Tableau 8 : Proportions estimées des PDI ayant rapporté rencontrer des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés selon les IC, par nombre de sites	33
Tableau 9 : Proportions estimées de la population ayant un accès limité aux services de base, par nombre de sites	35
Tableau 10 : Proportions estimées des PDI ayant accès à assez d'information sur la situation dans leur zone actuelle, par nombre de sites	37
Tableau 11 : Proportions estimées des réfugiés ayant l'intention de rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation, par nombre de sites/camp	43
Tableau 12 : Proportions estimées de la population s'étant déjà déplacée avant l'arrivée sur le site, par nombre de sites/camp	45
Tableau 13 : Proportions estimées des réfugiés ayant connaissance, accès, utilisant et jugeant efficace les voies de référencement, par nombre de sites/camp	56
Tableau 14 : Proportions estimées des réfugiés ayant des documents d'état civil/acte ou extrait de naissance, par nombre de sites/camp	56
Tableau 15 : Proportions estimées de réfugiés ayant rapporté rencontrer des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés, par nombre de sites/camp	57
Tableau 16 : Proportions estimées de réfugiés ayant un accès limité aux services de base, par nombre de sites/camp	59
Tableau 17 : Proportions estimées des réfugiés ayant accès à assez d'information sur leur zone actuelle, par nombre de sites/camp	61

INTRODUCTION

Selon le dernier recensement effectué par la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R) au mois d'octobre 2017, la région de Diffa compte un total de 252 305 personnes déplacées (réfugiés, déplacés internes et retournés). Ces personnes vivent dans des sites situés à proximité ou intégrés à des villages de la population hôte et sont particulièrement vulnérables tel que mis en évidence dans l'Aperçu des Besoins Humanitaires du Niger publié en novembre 2017¹⁵. A cette situation humanitaire préoccupante s'ajoute une situation sécuritaire instable qui rend difficile l'intervention des acteurs humanitaires dans la région de Diffa. Le mois de décembre 2017 a par exemple été marqué par une vague d'attaques de groupes armés dans la région, en particulier dans les communes de Mainé-Soroa, Gueskerou et Diffa¹⁶. Cette insécurité augmente la vulnérabilité des populations vivant dans la région et entraîne d'importantes préoccupations en termes de protection.

Cette situation amène à s'interroger sur les besoins en termes de protection des populations dans la région de Diffa. Au regard de ce besoin d'information, REACH et le Groupe de Travail Protection (GTP) à Diffa se sont mis d'accord pour réaliser un cycle d'évaluations protection afin d'avoir une vue d'ensemble des besoins en termes de protection des populations dans la région de Diffa. A ce titre, une première évaluation a été réalisée en avril 2017 – *baseline*^{17,18} - dans les 142 sites de déplacés alors recensés par la DREC/M-R. Elle a montré que le déplacement se traduit généralement par une vulnérabilité accrue des populations en termes de protection et que celles-ci sont victimes d'incidents sécuritaires de manière régulière. Une seconde évaluation, plus thématique, réalisée entre mai et juin 2017, a évalué les mécanismes de redevabilité disponibles pour les populations déplacées internes et réfugiées dans la région de Diffa¹⁹. La situation humanitaire et sécuritaire mise en évidence précédemment ayant également un impact sur la population hôte, une troisième évaluation s'est attachée à analyser les besoins en termes de protection de cette population²⁰ dans la région de Diffa.

L'un des objectifs du cycle d'évaluations protection étant de mettre en évidence l'évolution des besoins des populations déplacées, une quatrième évaluation – *endline* – a été réalisée entre octobre et novembre 2017. Cette évaluation avait pour objectif de mettre en évidence si des différences significatives existent entre les réfugiés et les personnes déplacées internes (PDI), mais également par rapport à la *baseline*.

Après une explication de la méthodologie utilisée, ce rapport présente les résultats clés de cette quatrième évaluation avec un chapitre consacré aux résultats pour les PDI et un second aux résultats pour les réfugiés. Chaque chapitre est divisé en quatre parties, qui abordent les thématiques suivantes :

1. Dynamiques de déplacement
2. Situation sécuritaire
3. Protection générale
4. Accès à l'information et aux services de base

¹ OCHA. Aperçu des Besoins Humanitaires – Niger 2018. Novembre 2017. Disponible via : <https://reliefweb.int/report/niger/niger-2018-aper-u-des-besoins-humanitaires-novembre-2017>

¹⁶ IRC, DRC, HCR. Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring protection – Diffa, Niger. Décembre 2017.

¹⁷ Pour plus d'information, le rapport de cette évaluation est accessible via le lien suivant : <http://bit.ly/2s7oAG9>

¹⁸ Evaluation de référence = *Baseline* ; Evaluation finale = *Endline*

¹⁹ Pour plus d'information, le rapport de cette évaluation est accessible via le lien suivant : <http://bit.ly/2xJ7Rqr>

²⁰ Pour plus d'information, le rapport de cette évaluation est accessible via le lien suivant : <http://bit.ly/2rzBRaD>

METHODOLOGIE

La collecte de données a été réalisée dans la région de Diffa entre le 23 octobre et le 10 novembre 2017. Elle s'est basée sur des entretiens effectués avec des informateurs clés (IC) à l'aide d'un questionnaire élaboré en étroite collaboration avec le GTP à Diffa (voir Annexe 3). Les sites à visiter et les profils à interroger ont été identifiés en collaboration avec le GTP à Diffa. La méthodologie reflète l'objectif de comparaison la *baseline* en termes de couverture géographique, méthodologie et outils de collecte de données.

Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation avait pour objectif de fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection de la population déplacée dans la région de Diffa et d'effectuer une comparaison avec la *baseline* effectuée en mai 2017 afin de pouvoir mettre en évidence si des évolutions ont eu lieu.

De manière plus spécifique, cette évaluation s'est attachée à :

1. Identifier les besoins en termes de protection des populations déplacées et leur évolution par rapport à la *baseline*
2. Identifier les mécanismes d'adaptation et de résilience en termes de protection des populations déplacées et leur évolution par rapport à la *baseline*
3. Identifier les manquements dans la réponse humanitaire en termes de protection des populations déplacées et leur évolution par rapport à la *baseline*
4. Mieux comprendre les dynamiques et les principaux facteurs de déplacement (de répulsion et d'attraction) et leur évolution par rapport à la *baseline*
5. Mieux comprendre les dynamiques de déplacement et leurs conséquences sur la situation en termes de protection des populations déplacées et leur évolution par rapport à la *baseline*.

Population ciblée

La population ciblée par cette évaluation correspond à la population déplacée (déplacés internes et réfugiés) vivant dans les principaux sites d'accueil des déplacés recensés par la DREC/M-R dans la région de Diffa. Par souci de continuité et de cohérence avec la *baseline* effectuée par REACH en mai 2017 et afin de pouvoir comparer les résultats, la *endline* avait pour objectif de s'effectuer dans les mêmes 142 sites alors évalués par REACH. Or, certains sites inclus dans la *baseline* n'étaient pas accessibles au moment de la collecte de données en raison des conditions sécuritaires ; des entretiens téléphoniques ont alors été réalisés avec les IC de ces sites²¹.

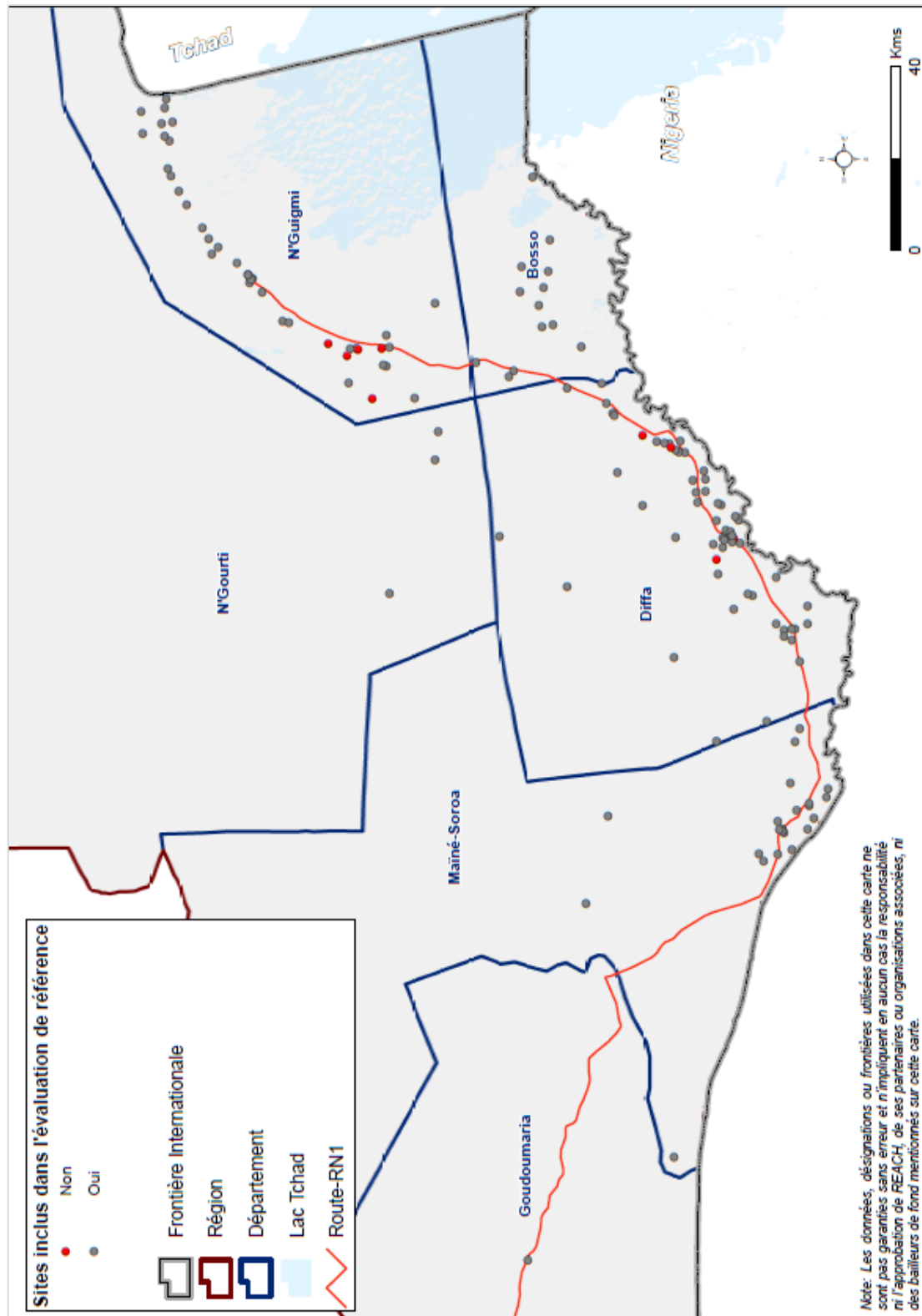
De manière plus spécifique, la collecte de données a couvert 142 sites et 1 camp²² dans la région de Diffa, dont 121 sites où des informations sur les PDI ont été collectées et 113 sites/camp pour les réfugiés²³, tels que répartis dans le Tableau 1 et la Carte 1 ci-dessous.

²¹ Les sites concernés sont : Grema Artori (Diffa), Lada (Diffa), Fiego (Gueskerou), Korillam (Gueskerou) et Zeinam Kellouri (Gueskerou).

²² Il s'agit du Camp de Sayam Forage. Suite à une attaque dans le camp de Kablewa en juillet 2017, celui-ci s'est vidé en termes de population. Les IC contactés ont déclaré que la population de ce camp s'était déplacée à proximité du village de Kablewa. Un IC appartenant à la communauté vivant précédemment dans le camp a été identifié et a été interrogé vis-à-vis de la situation actuelle de sa communauté. Bien que le nom 'camp de Kablewa' a été conservé dans la liste des sites évalués afin notamment de se référer à la population vivant précédemment dans ce camp, celui-ci a été comptabilisé comme un site, la population ne se trouvant plus dans un camp mais s'étant à priori intégrée au village de Kablewa.

²³ Des informations ont été collectées vis-à-vis des deux types de population dans 91 sites.

Carte 1: Sites/camp évalués au cours de la *endline*²⁴



²⁴ Par rapport à la *baseline*, les sites de Dorikoulo (Diffa) et Ousseiniram (Diffa) n'ont pas été évalués pendant la *endline* car seule la population hôte était présente au moment de la collecte de données. De plus, les conditions sécuritaires ayant été différentes au cours des deux évaluations, les sites ayant pu être évalués diffèrent entre celles-ci comme montré sur la carte.

Tableau 1 : Nombre de sites/camp évalués, par type de population et par commune

Communes	PDI	Réfugiés
Bosso	1	1
Chetimari	9	15
Diffa	14	22
Foulatari	2	1
Goudoumaria	1	1
Geskerou	20	23
Kablewa	10	7
Maïné-Soroa	21	22
N'Guigmi	31	14
Toumour	12	7
Total	121	113

Informateurs clés

En consultation avec le GTP, il a été décidé d'effectuer la collecte de données à travers des entretiens avec des IC sélectionnés pour leurs connaissances vis-à-vis d'une des trois thématiques principales de l'évaluation (situation sécuritaire, protection, accès à l'information/services de base). Un total de 623 IC a été interrogé, dont 326 PDI et 297 réfugiés (Tableau 2 et Tableau 3).

 Tableau 2 : Nombre d'informateurs clés PDI et réfugiés, par âge et genre²⁵

IC PDI			
Age	Femme	Homme	Total
18-29	4	35	39
30-39	16	81	97
40-49	14	81	95
50-59	5	56	61
60-69	0	26	26
70-79	1	6	7
80-89	0	1	1
Total	40	286	326

²⁵ Bien qu'une représentativité d'un point de vue démographique et du genre ait été souhaité, le facteur prédominant pour l'identification des IC était leurs connaissances vis-à-vis d'une des thématiques principales de l'évaluation.

IC réfugiés			
Age	Femme	Homme	Total
20-29	8	20	28
30-39	21	65	86
40-49	12	62	74
50-59	6	61	67
60-69	4	31	35
70-79	0	6	6
80-89	0	1	1
Total	51	246	297

Tableau 3 : Nombre d'informateurs clés, par rôle/fonction dans la communauté et statut

Rôle/Fonction	IC PDI	IC réfugiés	Total
Chef de village	16	7	23
Représentant du chef de village	11	11	22
Président du Comité de Protection	11	9	20
Membre du Comité de Protection	62	45	107
Président du Comité de Gestion des Déplacés (CGD)	9	11	20
Membre du CGD	47	21	68
Leader religieux	13	27	40
Agriculteur	102	120	222
Volontaire communautaire	19	20	39
Enseignant	2	1	3
Autre	41 ²⁶	39 ²⁷	80
Total²⁸	333	311	644

Analyse des données

Suite à la phase de collecte, les données ont été nettoyées : les réponses controversées ont été interprétées et corrigées avec l'aide des enquêteurs et de leur chef d'équipe, et les réponses incohérentes ont été supprimées. Une fois nettoyées, les données ont été agrégées par site/camp à travers la région et ont été analysées. Ces données ont également été croisées avec les données secondaires disponibles, et plus particulièrement les données du recensement réalisé par l'Institut National de la Statistique du Niger (INS), la base de données des trois cycles de cartographie des infrastructures sociocommunautaires (mars, juillet et septembre 2017) de REACH, la base de données de la *baseline* (avril 2017) de REACH, les données de l'évaluation rapide sur les comités de protection (décembre 2016) de REACH, la base de données de l'évaluation sur les mécanismes de redevabilité (août 2017) de REACH et les rapports de protection réalisés par les partenaires actifs dans le GTP (voir Annexe 1).

²⁶ L'option 'autre' comprend principalement les rôles/fonctions suivants : participant volontaire (18), sage du village (5) et commerçant(e) (3).

²⁷ L'option 'autre' comprend principalement les rôles/fonctions suivants : ménagère (10), éleveur (6) et sage du village (6).

²⁸ Le total d'IC ne correspond pas au nombre total d'IC interrogés pour les deux types de population car certains IC ont rapporté avoir plusieurs rôles/fonctions.

Limites

Etant donné les caractéristiques de l'évaluation et la méthodologie choisie, les limites suivantes doivent être prises en considérations lors de la lecture des résultats :

- En raison de la nature qualitative de la méthodologie, les résultats sont indicatifs, et non représentatifs, de la situation des populations déplacées dans les sites évalués.
- Certaines problématiques de protection, notamment les plus sensibles, ont pu être sous-rapportées bien que les enquêteurs se soient efforcés de créer un climat de confiance propice au dialogue.
- L'existence d'un potentiel biais dans ces réponses, notamment dans l'optique de recevoir davantage d'assistance, ne peut être écartée. Cela a été atténué à travers la méthodologie adoptée et notamment l'identification d'un IC par thématique, ou encore la formulation des questions incitant les IC à répondre vis-à-vis de la population à laquelle ils appartiennent.
- En raison des conditions sécuritaires, certains sites étaient inaccessibles au moment de la collecte de données. Afin de pallier cette difficulté, pour certains villages inaccessibles, les entretiens avec les IC ont été effectués par téléphone²⁹. Il est possible que le fait que le questionnaire ait été renseigné par téléphone ait eu un impact sur les données collectées bien que cet impact soit difficile à estimer.
- Certaines thématiques de protection, telles que celles liées à la protection de l'enfance³⁰ ou aux violences basées sur le sexe et le genre, nécessiteraient des enquêtes plus approfondies afin notamment de pouvoir faire ressortir les liens de causalité entre certains éléments. Dans le cadre d'une évaluation spécifique à ces thématiques, une méthodologie de collecte de données telle que les groupes de discussion pourrait être utilisée afin de prendre en considération le caractère sensible des informations communiquées.

²⁹ Les sites concernés sont : Grema Artori (Diffa), Lada (Diffa), Fiego (Gueskerou), Korillam (Gueskerou) et Zeinam Kellouri (Gueskerou).

³⁰ Etant donné que seuls des IC adultes ont été interrogés en raison de la méthodologie utilisée, les problématiques liées à la protection de l'enfance ont pu être sous-rapportées.

RESULTATS

Cette partie présente les résultats de la *endline* réalisée dans les sites/camp de déplacés de la région de Diffa. Ces résultats ont été séparés entre PDI (Chapitre 1) et réfugiés (Chapitre 2). Lorsque cela est pertinent, des comparaisons entre les deux types de population ont été faites dans le Chapitre 2, et des comparaisons avec la *baseline* tout au long du rapport.

Chapitre 1 : Personnes déplacées internes

Ce chapitre présente les résultats de l'évaluation pour les PDI dans la région de Diffa, divisés en quatre parties :

- Dynamiques de déplacement
- Situation sécuritaire
- Protection générale
- Accès à l'information et aux services de base

Parmi les 142 sites/camps de déplacés évalués dans la région de Diffa, des informations sur les PDI ont été collectées dans 121 sites. Un total de 326 IC déplacés internes³¹, dont 40 femmes, a été interrogé pour répondre aux trois principales thématiques de l'évaluation : protection, situation sécuritaire, et accès à l'information et aux services de base³².

Partie 1 : Dynamiques de déplacement

La première partie de ce chapitre présente les résultats de la *endline* vis-à-vis des dynamiques de déplacement des PDI dans la région de Diffa, plus précisément les facteurs ayant conduit les PDI à quitter leur village d'origine et à choisir leur site actuel, ainsi que leurs intentions de déplacement. Un total de 121 IC représentant les communautés PDI a été interrogé concernant ces aspects, dont 18 femmes.

Facteurs de répulsion

Selon les IC interrogés, un grand nombre de PDI se trouverait en situation de déplacement prolongé. Dans la quasi-totalité des sites évalués (113/121), les IC ont rapporté que la majorité des PDI a quitté leur village d'origine depuis plus d'un an (Figure 1). Dans seulement six sites³³, la majorité des PDI se serait déplacé pour la première fois entre un et six mois avant l'évaluation et ce, principalement dans la commune de N'Guigmi. Cette situation de déplacement prolongé pose d'importantes problématiques en termes de protection car elle risque d'accroître la vulnérabilité des personnes déplacées.

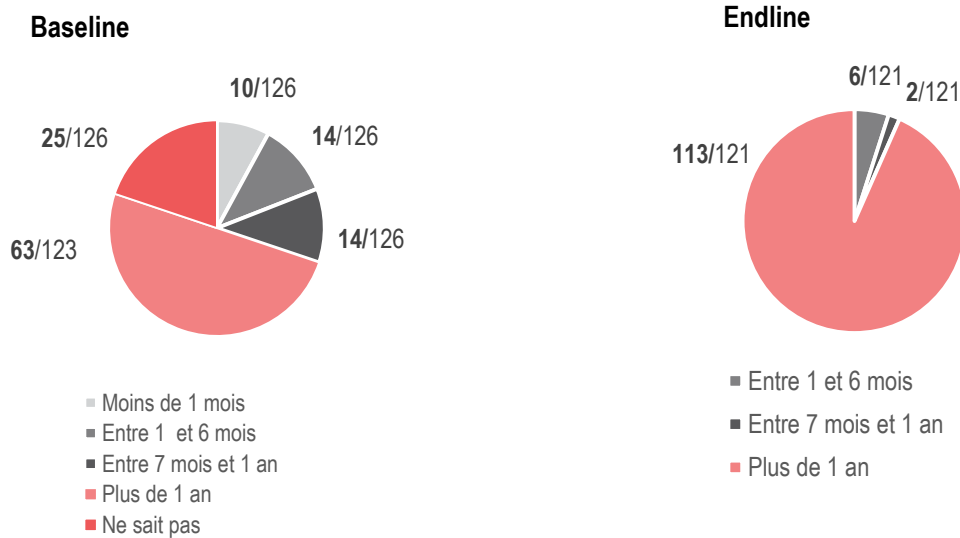
Par rapport à la *baseline*, les IC avaient également rapporté dans une majorité de sites que la plupart des PDI avaient quitté leur village d'origine depuis plus d'un an. Par contre, dans dix sites, les IC avaient mentionné que la plupart des PDI s'était déplacée depuis moins d'un mois, contre aucun pour la *endline*. Les proportions entre un mois et un an semblent également être plus élevées que pour cette dernière évaluation : 28 sur 126 au cours de la *baseline* contre 8 sur 121 au cours de la *endline*. Il semblerait donc qu'une proportion plus importante de PDI ait quitté leur village d'origine au début de l'année 2017 qu'à la fin de celle-ci suggérant une stabilisation des déplacements au cours des six mois précédant l'évaluation.

³¹ Certains IC ont répondu aux questions de deux ou trois thématiques.

³² Les IC interrogés vis-à-vis de la thématique 'accès à l'information et aux services de base' ont également répondu aux questions sur les dynamiques de déplacement.

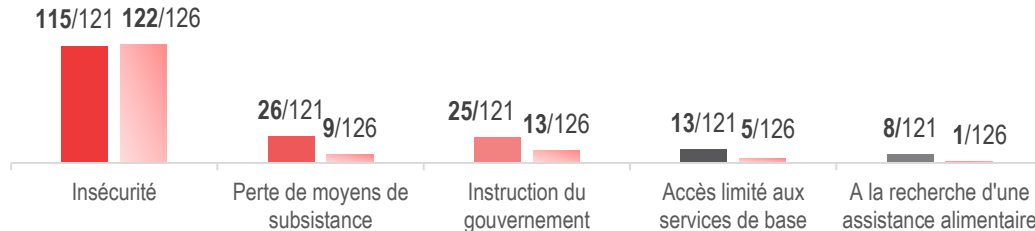
³³ Il s'agit de Ferewa (N'guigmi), Oudi Kanouri (N'Guigmi), Kablewa (Kablewa), Koutou I (N'Guigmi), Nguitchima (N'guigmi) et Toumour (Toumour).

Figure 1 : Durée estimée de déplacement du village d'origine pour la majorité des PDI, par nombre de sites (comparaison entre *baseline* et *endline*)



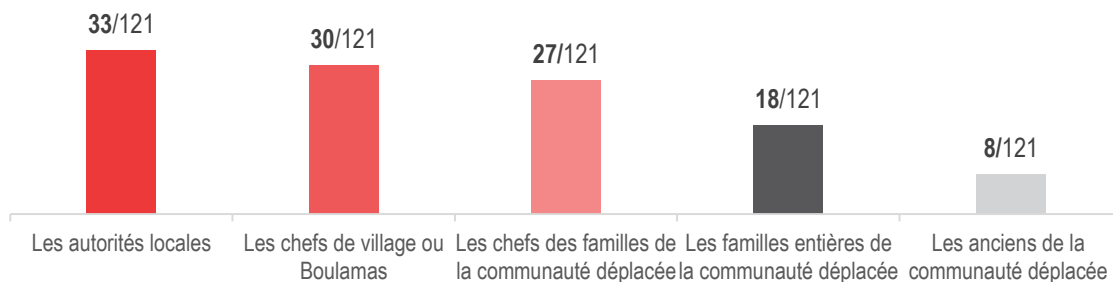
La décision des PDI de quitter leur village d'origine semble principalement liée à la situation sécuritaire comme cela était déjà le cas il y a six mois. Le principal facteur identifié par les IC est l'insécurité rapportée dans quasiment la totalité des sites évalués (115/121) de manière similaire à la *baseline*. Ce principal facteur est suivi par la perte de moyens de subsistance et l'instruction du gouvernement (Figure 2).

Figure 2 : Principaux facteurs ayant conduit les PDI à quitter leur village d'origine selon les IC, par nombre de sites (comparaison des résultats avec la *baseline* en rouge clair)



La décision des PDI de quitter leur village d'origine semble principalement reposer sur les représentants de l'autorité au sein de la population déplacée ce qui suggère un déplacement à la fois coordonné et collectif. Les IC ont identifié comme principales personnes à l'origine de la prise de décision d'effectuer ce premier déplacement les autorités locales (33/121), suivies par les chefs de village ou *Boulamas* et les chefs des familles de la communauté déplacée, mentionné dans respectivement 30 et 27 sur 121 des sites.

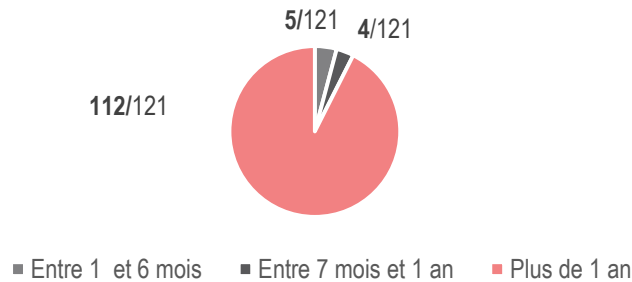
Figure 3 : Principales personnes à l'origine de la prise de décision des PDI de quitter le village d'origine d'après IC, par nombre de sites



Facteurs d'attraction

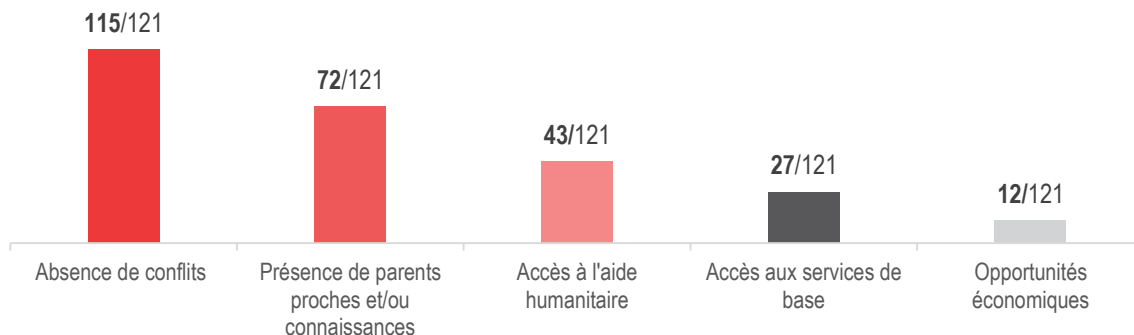
De façon similaire à la durée de déplacement du village d'origine, une part importante des PDI serait présente sur leur site actuel depuis une période relativement longue. Les IC ont rapporté dans une grande partie des sites (112/121) que la majorité des PDI est présente sur le site depuis plus d'un an (Figure 4). Dans cinq sites³⁴, la majorité des PDI y serait depuis un à six mois. Il semble intéressant de souligner que dans quatre de ces cinq sites, les IC avaient également rapporté que la majorité des PDI avait quitté leur village d'origine entre un et six mois avant l'évaluation. Il est donc possible que ces PDI se soient déplacés pour la première fois directement vers leur site actuel.

Figure 4 : Durée estimée de la présence de la majorité des PDI sur le site, par nombre de sites



Comme pour la décision de quitter le village d'origine, la situation sécuritaire semble aussi avoir grandement influencé la décision des PDI dans leur choix de leur site actuel et dans leur volonté d'y rester, avec l'absence de conflits identifiée comme principal facteur dans 102 sur 121 sites. La présence de parents proches et/ou de connaissances semble également avoir été importante dans cette prise de décisions : rapportée dans 72 sur 121 des sites.

Figure 5 : Principaux facteurs ayant conduit les PDI à choisir leur site actuel et à y rester selon les IC, par nombre de sites



Séparation familiale

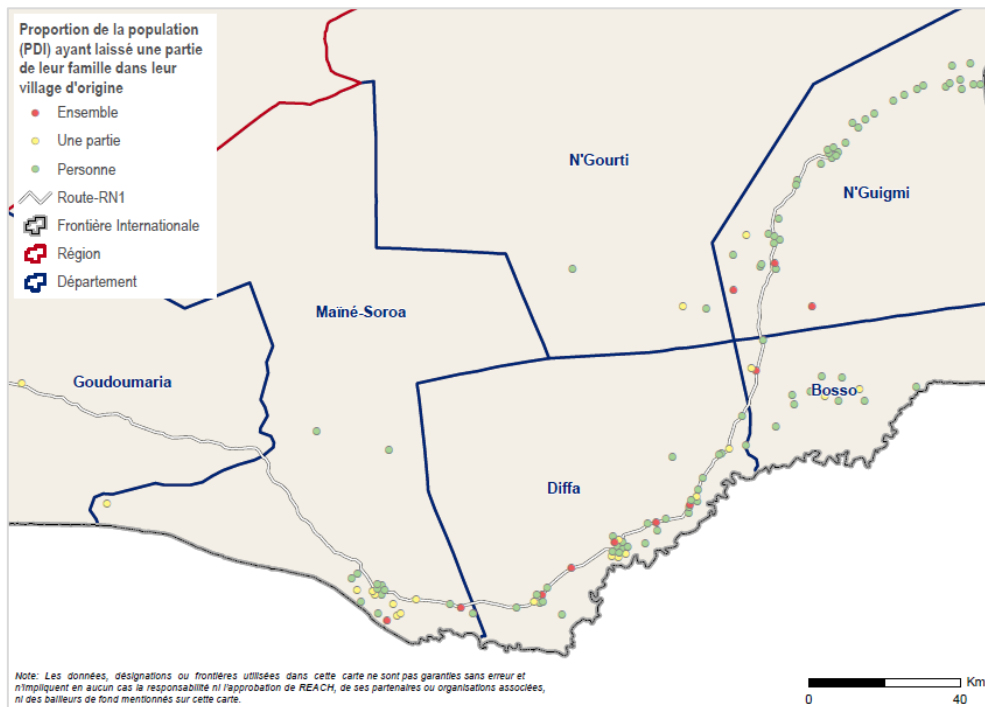
Au moment de quitter leur village d'origine, de nombreux PDI ont dû laisser un ou plusieurs membres de leur famille. En effet, les IC ont rapporté dans 31 sites qu'au moins une partie des PDI ne s'est pas déplacée avec leur famille entière. Dans 11 sites³⁵, l'ensemble de la population aurait été confrontée à une telle séparation. D'un point de vue géographique, les séparations familiales auraient principalement affecté les populations dans les communes de Maïné-Soroa et Gueskerou (Carte 2).

³⁴ Il s'agit de Ferewa (N'Guigmi), Oud Kanouri (N'Guigmi), Kablewa (Kablewa), Koutou I (N'Guigmi), Nguitchima (N'Guigmi).

³⁵ Il s'agit de Boudouri (Chetimari), Maloumdi (Diffa), Gadori (Maïné-Soroa), Assaga (Gueskerou), Issari Bagara (Maïné-Soroa), Kindjandi (Gueskerou), Kolo Manga (Kablewa), Koragou (Kablewa), Koragou (Kablewa), Guesere Yarta (Gueskerou), Gagamari (Chetimari), Kadjidja (Kablewa).

A la fois la proportion de sites et la commune (Maïné-Soroa) où les séparations familiales ont principalement été rapportées sont similaires aux informations collectées au cours de la *baseline*. De plus, la séparation familiale des populations déplacées pose d'importantes préoccupations en termes de protection notamment si les femmes et/ ou leurs enfants se retrouvent seuls. Les participants des groupes de discussion au cours de la *baseline* avaient d'ailleurs insisté sur la vulnérabilité des enfants et des femmes, notamment chefs de ménages, du fait que ces groupes sont considérés comme les plus faibles et disposant de peu de moyens face aux risques.

Carte 2 : Proportions estimées des PDI³⁶ ayant laissé une partie de leur famille dans leur village d'origine



Les séparations familiales sont d'autant plus préoccupantes qu'elles seraient involontaires dans la majorité des cas. En effet, dans la quasi-totalité des sites où les IC ont rapporté des séparations (26/31), celles-ci auraient été involontaires pour au moins une partie de la population. Dans 12 sites³⁷, principalement dans la commune de Maïné-Soroa, elles l'auraient été pour l'ensemble de la population. De plus, la situation en termes de séparation familiale ne semble pas s'être améliorée en six mois puisqu'elles avaient également été rapportées comme involontaires dans une majorité de sites lors de la *baseline*. Cela peut être dû au fait qu'il y a eu relativement peu de nouvelles arrivées au cours de cette période. Le caractère involontaire de ces séparations peut être lié au fait que les populations se sont principalement déplacées en raison de l'insécurité dans leur zone d'origine, comme mis en évidence précédemment, car ce genre de déplacement a tendance à s'effectuer dans la précipitation. D'ailleurs, la commune qui semble être principalement être affectée par ce phénomène est parmi celles où le nombre d'incidents sécuritaires a été le plus important au cours des derniers mois.

Intentions de déplacement

Selon les IC interrogés, il devrait y avoir peu de mouvements de population dans les sites évalués au cours des trois mois suivant l'évaluation. Dans la grande majorité de ces sites (102/113), les IC ont rapporté que l'ensemble

³⁶ Dans le cadre de cette évaluation, les proportions de population ont été estimées par les IC par rapport à la population (PDI ou réfugiée) du site/camp dans lequel ils ont été interrogés.

³⁷ Il s'agit d'Ambouram (Maïné-Soroa), Angoual Yamma (Maïné-Soroa), Boudouri (Chetimari), Maloumdi (Diffa), Gadori (Maïné-Soroa), Goudoumaria (Goudoumaria), Kaoua (Kablewa), Kolo Manga (Kablewa), Guesere Yarta (Gueskerou), Yabal (Maïné-Soroa), Cheri (Maïné-Soroa), Kadjidja (Kablewa).

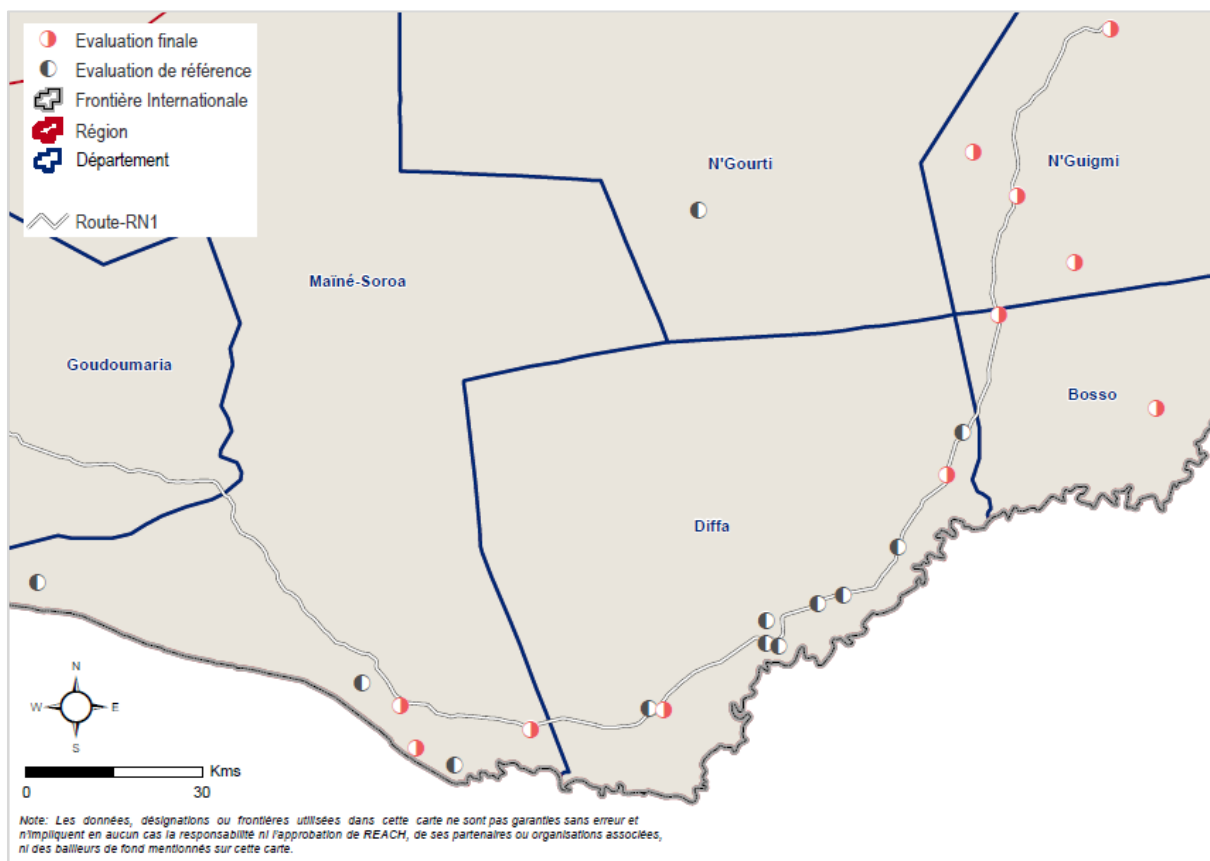
de la population a l'intention de rester dans le site au cours de cette période. Pour autant, dans 11 sites³⁸, personne au sein des PDI ne souhaiterait rester sur le site.

Tableau 4 : Proportions estimées des PDI ayant l'intention de rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation, par nombre de sites³⁹

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites	102	3	0	0	11	5	121
Pourcentage de sites	84%	3%	0%	0%	9%	4%	100%

Ces résultats sont similaires à la *baseline* : un grand nombre de PDI avait été rapportée comme ayant l'intention de rester dans une grande partie des sites évalués. Pour autant, les sites et les communes où au moins la majorité des déplacés n'a pas l'intention de rester différent entre les deux évaluations (Carte 3) avec notamment aucun site en commun entre les deux évaluations. De plus, alors qu'au cours de la *baseline*, les communes de Diffa, Mainé-Soroa et Gueskerou étaient principalement concernées, les communes de Kablewa et Mainé-Soroa semblent désormais particulièrement concernées. Cela indique que la région de Diffa reste très dynamique en termes de déplacement et que les intentions de retour, notamment, peuvent évoluer en quelques mois.

Carte 3 : Evolution des sites au sein desquels au moins la majorité des PDI n'a pas l'intention de rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation selon les IC



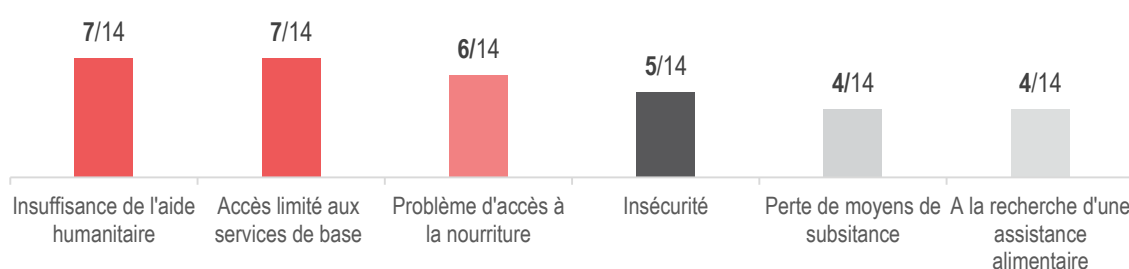
³⁸ Il s'agit de Dekouram Quartier (Mainé-Soroa), Gadori (Mainé-Soroa), Issari Bagara (Mainé-Soroa), Kanenbori (N'Guigmi), Kaoua (Kablewa), Kolo Manga (Kablewa), Koragou (Kablewa), Ngarana (Kablewa), Ngouba (Toumour), Gagamari (Chetimari) et Ngagam (Gueskerou).

³⁹ Parmi les 31 sites dans lesquels les IC ont rapporté qu'au moins une partie de la population avait laissé une partie de leur famille dans leur village d'origine.

Parmi les sites au sein desquels au moins une partie de la population déplacée interne n'a pas l'intention de rester (14), les PDI auraient principalement l'intention de retourner dans leur village d'origine (8⁴⁰). Pour autant, dans cinq sites, les IC ont rapporté ne pas savoir quelles sont les intentions des PDI. Le village d'origine avait également été mentionné comme principale destination au cours de la *baseline* indiquant que lorsqu'ils ont l'intention de se déplacer, les PDI ont principalement tendance à vouloir retourner dans leur village d'origine.

Au regard des informations fournies par les IC, la volonté des PDI de quitter leur site actuel apparaît problématique puisqu'elle semble principalement liée à une insatisfaction de leurs besoins primaires. En effet, les principales raisons identifiées par les IC sont l'accès limité aux services de base et l'insuffisance de l'aide humanitaire⁴¹, tous deux rapportés dans la moitié des sites concernés (7/14⁴²), suivis de près par un problème d'accès à la nourriture (6/14). Cela suggère qu'au-delà de la situation sécuritaire et de la présence de parents proches ou de connaissances, l'accès aux services de base et aux biens alimentaires et non-alimentaires influence également les déplacements des PDI.

Figure 6 : Principales raisons pour lesquelles les PDI ne souhaitent pas rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation selon les IC, par nombre de sites⁴³



Caractéristiques de déplacement des PDI

Le déplacement dans le site actuel ne serait pas le premier pour une majorité des PDI dans les sites évalués. En effet, dans un peu plus de la moitié de ces sites (66/121), au moins une partie des PDI était déjà déplacée avant leur arrivée sur le site. Or, les déplacements multiples risquent d'augmenter la vulnérabilité des populations notamment parce qu'elles sont davantage susceptibles d'avoir un statut précaire et de manquer de ressources. Pour autant, dans 54 sites, l'arrivée dans le site constitue le premier déplacement pour l'ensemble de la population. Ces 54 sites comprennent les 4 sites au sein desquels les IC avaient rapporté la même durée de déplacement du village d'origine et d'arrivée sur le site, confirmant l'hypothèse que l'arrivée des PDI au sein de ces sites constituait leur premier déplacement.

Tableau 5 : Proportions estimées des PDI s'étant déjà déplacée avant leur arrivée sur le site, par nombre de sites

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites	44	19	0	3	54	1	121
Pourcentage de sites	36%	16%	0%	3%	45%	1%	100%

Ces proportions sont similaires à celles rapportées au cours de la *baseline* avec à la fois une proportion importante de sites dans lesquels la plupart des PDI s'étaient déjà déplacées avant leur arrivée sur le site (57/123) et un grand nombre de sites dans lesquels ce déplacement était le premier pour la majorité de la population (69/126). La zone géographique principalement concernée est également semblable, avec des

⁴⁰ Il s'agit de Dekouram Quartier (Maïné-Soroa), Issari Bagara (Maïné-Soroa), Kanenbori (N'Guigmi), Ngouba (Toumour), Gagamari (Chetimari), Kadjidja (Kablewa), Nguibia (Maïné-Soroa) et Toumour (Toumour).

⁴¹ L'insuffisance de l'aide humanitaire a été mentionnée dans les sites suivants : Gadori (Maïné-Soroa), Kaoua (Kablewa), Kolo Manga (Kablewa), Koragou (Kablewa), Ngarana (Kablewa), Nguibia (Maïné-Soroa), Ngagam (Gueskerou).

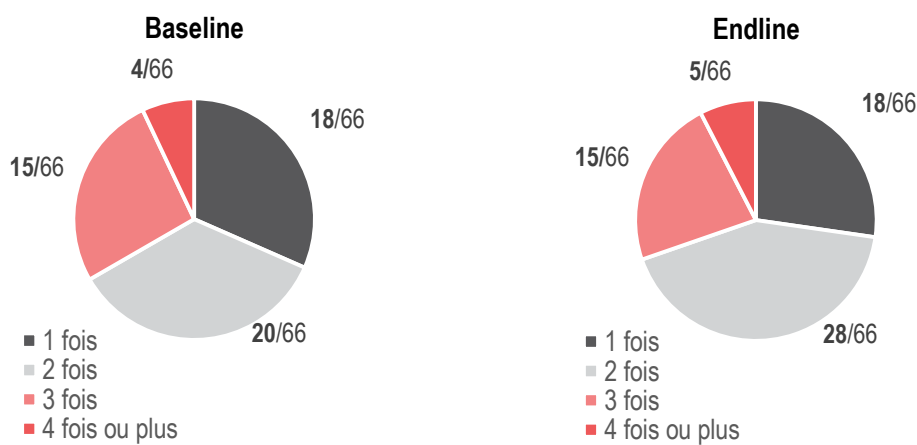
⁴² Parmi les 14 sites au sein desquels au moins une partie de la population n'aurait pas l'intention de rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation.

⁴³ Ibid.

déplacements multiples ayant principalement été rapportés dans la commune de N’Guigmi lors des deux évaluations. Cela met en évidence peu d’évolution en termes de caractéristiques de déplacement dans la région de Diffa en six mois.

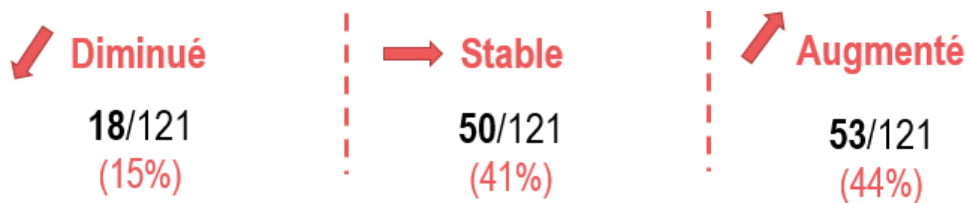
Parmi les sites dans lesquels au moins une partie de la population s’était déjà déplacée avant leur arrivée sur le site (66), les IC ont rapporté dans un peu moins de la moitié (28) que les PDI s’étaient généralement déplacées 2 fois. Dans 15 sites, les PDI se seraient majoritairement déplacées 3 fois et dans 18 sites, seulement une fois. Ces proportions sont de nouveau similaires à celles rapportées au cours de la *baseline*. Comme indiqué alors, ces déplacements multiples suggèrent que les populations se sont déplacées tout d’abord dans un lieu relativement proche de leur village d’origine, avant de se déplacer à nouveau plus loin, si elles jugeaient les conditions de vie ou sécuritaires insuffisantes.

Figure 7 : Nombre de déplacements des PDI rapportés par les IC, par nombre de sites^{44, 45} (comparaison entre la *baseline* et la *endline*)



Le nombre de PDI au sein des sites évalués aurait principalement augmenté ou serait resté stable au cours des six mois précédant l’évaluation, comme rapporté dans une majorité de sites dans des proportions similaires (Figure 8). Ces résultats semblent correspondre à ceux de la *baseline* lors de laquelle les IC avaient rapporté que la majorité de la population avait l’intention de rester dans une grande partie des sites évalués. Pour autant, bien que la majorité des PDI soit arrivée il y a plus d’un an, la population d’un nombre considérable de sites (53/121) a augmenté au cours des six mois précédant l’évaluation mettant en évidence que des déplacements persistent malgré une stabilisation générale de la situation en termes de déplacement.

Figure 8 : Evolution du nombre de PDI au sein du site au cours des six mois précédant l’évaluation selon les IC, par nombre de sites



D’un point de vue géographique, l’augmentation du nombre de PDI semble principalement concerner les communes de Gueskerou et de N’Guigmi, tandis que les communes de N’Guigmi⁴⁶ et Maïné-Soroa restent

⁴⁴ Parmi les sites dans lesquels au moins une partie de la population s’était déjà déplacée avant son arrivée sur le site.

⁴⁵ Les IC ont rapporté que les PDI se sont déplacés quatre fois ou plus dans les sites suivants lors de la *endline* : Beyinga Malam Abdouri (Foulatari), Djalori (Gueskerou), Meleram (N’Guigmi), Embranchement Tam (Maïné-Soroa), Cheri (Maïné-Soroa).

stables. Sachant que les communes de Gueskerou et de N'Guigmi, principalement, ont été confrontées à des incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation, il est possible que de nouvelles populations se soient déplacées à la recherche de sécurité.

⁴⁶ La commune de N'Guigmi est ressortie comme principale zone géographique concernée à la fois pour l'augmentation de la population déplacée et sa stabilisation, bien qu'en nombre de sites, la taille de la population PDI dans la commune de N'Guigmi semble s'être principalement stabilisée.

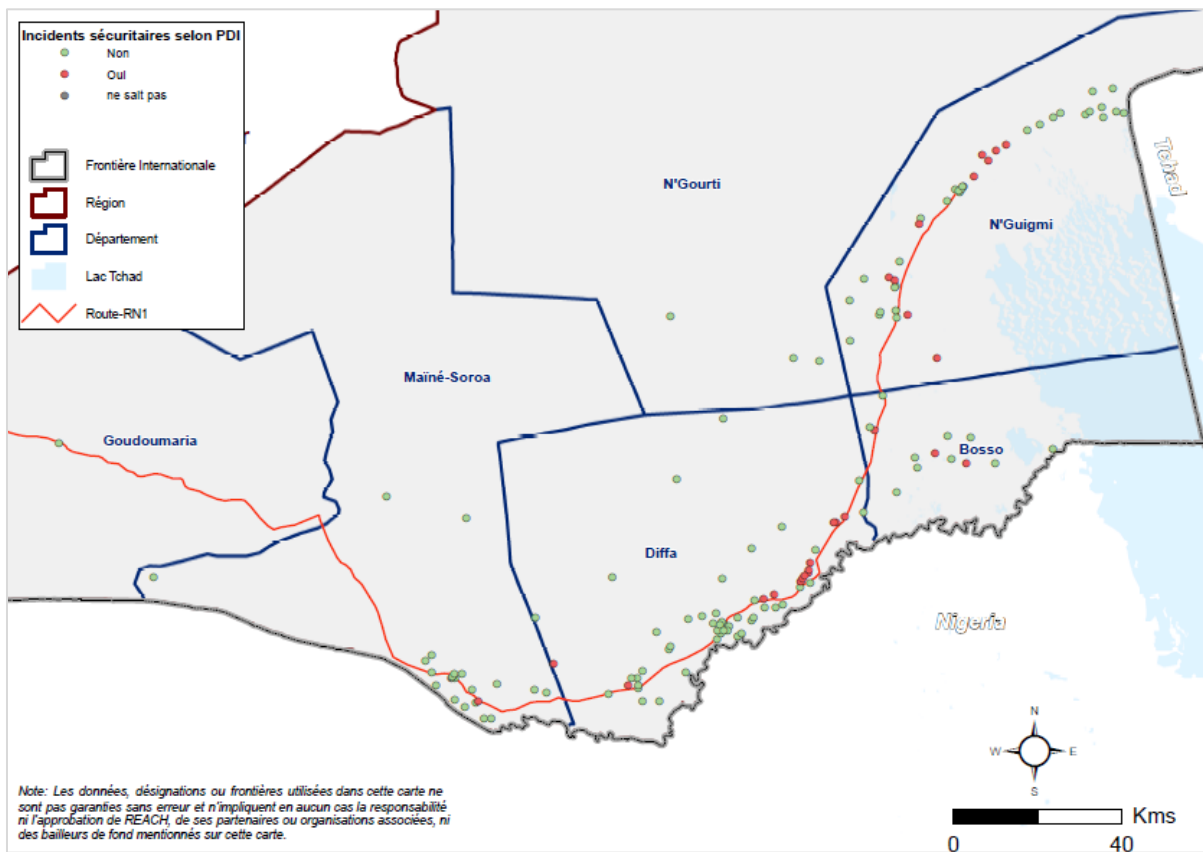
Partie 2 : Situation sécuritaire

Au regard de l'importance de la situation sécuritaire dans les dynamiques de déplacement des PDI, il apparaît d'autant plus pertinent d'analyser la situation sécuritaire dans la région de Diffa pour ce type de population. Un total de 121 IC, dont 12 femmes, a été interrogé sur les aspects suivants : incidents sécuritaires et mécanismes de prévention, sentiment de sécurité de la population et relations avec la population hôte.

Incidents sécuritaires⁴⁷

La situation sécuritaire pour les PDI dans la région de Diffa apparaît problématique au regard des informations fournies par les IC vis-à-vis des incidents sécuritaires. Des incidents auraient eu lieu au cours des six mois précédant l'évaluation dans un nombre relativement élevé de sites : dans 27 sur 121 sites, soit environ 22%. Ces 27 sites incluent 17 des 23 sites dans lesquels au moins une partie de la population ne se sentait pas en sécurité au moment de l'évaluation. Le sentiment d'insécurité des PDI apparaît donc lié à des menaces tangibles. Ces incidents sécuritaires se situent principalement à proximité de la route nationale 1 (RN1) et plus particulièrement dans la commune de Gueskerou, zone particulièrement affectée par les attaques de Boko Haram.

Carte 4 : Sites où il y a eu des incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC



Les principaux types d'incidents sécuritaires rapportés par les IC semblent aussi principalement liés à la crise Boko Haram qui sévit depuis plusieurs années dans la région de Diffa. Il s'agit de violences physiques contre les civils (attaques, meurtres) et de vols/braquages, mentionnés dans respectivement 15 et 11 sites, suivis par les combats entre groupes armés et les kidnapping/disparitions forcées, rapportés tous deux dans 6 sites⁴⁸. Les trois

⁴⁷ Dans le cadre de cette évaluation, les incidents sécuritaires sont compris comme pouvant être : des combats entre groupes armés, disputes intercommunautaires, des vols/braquages, violences physiques contre les civils, kidnapping/disparitions forcées, exploitations d'enfants, recrutements/associations des enfants dans les groupes armés, attaques contre les écoles et centres de santé, arrestations et détentions arbitraires d'adultes, exécution sommaire ou extra-judiciaire, travail forcé, agressions basées sur le genre, viol, mariages forcé/précoce, refoulements de réfugiés, déplacements forcés de civils.

⁴⁸ Parmi les 27 sites dans lesquels des incidents sécuritaires auraient eu lieu au cours des six mois précédant l'évaluation.

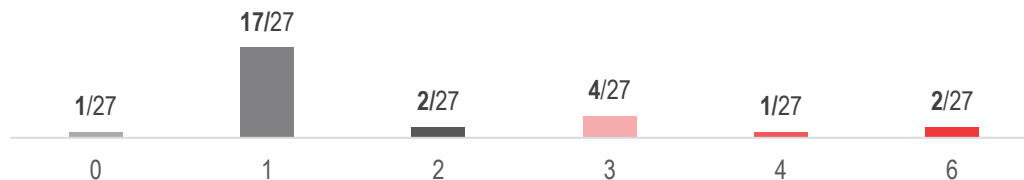
principaux types d'incidents avaient également été identifiés au cours de la *baseline* mais les violences contre les civils semblent avoir pris de l'importance en six mois : alors qu'elles avaient été rapportées dans environ un tiers des sites où des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours de la première évaluation, les IC les ont identifiées dans plus de la moitié de ces sites au cours la *endline*. L'augmentation du nombre d'incidents de protection au cours des six mois précédents l'évaluation tels que mis en évidence dans le rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring protection de novembre 2017 confirme ces résultats⁴⁹.

Les principaux groupes de personnes affectés par les incidents sécuritaires semblent confirmer le lien entre ces incidents et la crise Boko Haram car les IC ont principalement identifié des groupes susceptibles de prendre part au conflit : les hommes (18-49 ans), rapportés dans 19 des 27⁵⁰ sites, les garçons (11-17 ans), identifiés dans 13, suivis par les femmes (18-49 ans), dans 10. La situation semble avoir évolué par rapport à la *baseline* où les IC avaient principalement choisi l'option 'pas de groupe spécifique'⁵¹ pour cette question.

Bien que rapportés dans un nombre relativement élevé de sites, les incidents sécuritaires ont néanmoins été relativement rares au cours des six mois précédant l'évaluation, c'est-à-dire qu'ils ont eu lieu moins d'une fois par mois dans 16 sur 27 sites, soit environ 59%. Ces incidents auraient été fréquents⁵² dans six sites⁵³ selon les IC et sporadiques dans quatre⁵⁴. D'un point de vue géographique, les incidents auraient été particulièrement fréquents et sporadiques dans la commune de Gueskerou, et rares dans la commune de N'Guigmi, confirmant que Gueskerou fait partie des zones les plus affectées par la crise Boko Haram. Il semble également intéressant de souligner que les six sites dans lesquels les incidents sécuritaires ont été rapportés comme fréquents comprennent quatre sites où l'ensemble de la population ne se sentait pas en sécurité au moment de l'évaluation selon les IC, suggérant de nouveau que le sentiment de sécurité des PDI repose sur des menaces tangibles.

Dans la majorité des sites dans lesquels des incidents sécuritaires ont été rapportés, seul un incident sécuritaire aurait eu lieu au cours du mois précédant l'évaluation : dans 17 sur 27 sites, soit environ 63%. Néanmoins, quatre incidents auraient eu lieu à Kagareye⁵⁵ et six incidents à Alla Dallamaram et Garin Dogo (Guessere)⁵⁶ tous les trois situés dans la commune de Gueskerou suggérant de nouveau que les incidents sécuritaires ont été fréquents dans cette zone au cours des mois précédant l'évaluation.

Figure 9 : Nombre d'incidents sécuritaires ayant eu lieu au cours du mois précédant l'évaluation au sein du site, par nombre de sites⁵⁷



Au cours des six mois précédant l'évaluation, le nombre d'incidents sécuritaires aurait diminué dans un nombre important de sites (13/27), mais aurait augmenté dans un nombre à peine plus bas de sites (10⁵⁸/27). Confirmant les résultats précédents, cette augmentation aurait principalement eu lieu à Gueskerou et les dix sites où le

⁴⁹ IRC. DRC. HCR. Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring protection – Diffa, Niger. Novembre 2017

⁵⁰ Parmi les 27 sites dans lesquels des incidents auraient eu lieu au cours des six mois précédant l'enquête selon les IC.

⁵¹ Cette option n'était pas incluse dans le questionnaire de la *endline*.

⁵² Rares = moins d'une fois par mois ; sporadiques = entre une fois par semaine et une fois par mois ; fréquents = au moins une fois par semaine ;

⁵³ Il s'agit de Badarmdawe (N'Guigmi), Boudoum (Mainé-Soroa), Alla Dallamaram (Gueskerou), Djalori (Gueskerou), Kangouri Mamadou (Gueskerou), Kagareye (Gueskerou).

⁵⁴ Il s'agit de Chenal (Toumour), Garin Dogo (Guessere) (Gueskerou), Assaga (Gueskerou), Ngagam (Gueskerou).

⁵⁵ Il s'agit de Kagareye (Gueskerou).

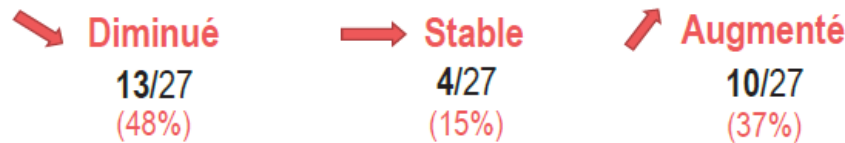
⁵⁶ Il s'agit d'Alla Dallamaram (Gueskerou) et de Garin Dogo (Guessere) (Gueskerou).

⁵⁷ Parmi les 27 sites pour lesquels il a été rapporté que des incidents sécuritaires ont eu lieu au cours des six mois précédant l'évaluation.

⁵⁸ Il s'agit de Boudoum (Mainé-Soroa), Alla Dallamaram (Gueskerou), Dewa Fide (Gueskerou), Djalori (Gueskerou), Garin Dogo (Guessere) (Gueskerou), Assaga (Gueskerou), Madou Korodi (Diffa), Guesere Yarta (Gueskerou), Ngagam (Gueskerou), Koutou II (N'Guigmi).

nombre d'incidents sécuritaires aurait augmenté inclus huit sites dans lesquels au moins une partie de la population ne se sentait pas en sécurité au moment de l'évaluation.

Figure 10 : Evolution du nombre d'incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation, par nombre de sites^{59,60}



Mécanismes de prévention et/ou de réduction des incidents sécuritaires⁶¹

Au regard du nombre important d'incidents sécuritaires rapportés par les IC, il apparaît pertinent de s'interroger sur l'existence de mécanismes de prévention et/ou de réduction de ces incidents dans les 27 sites concernés. Selon les IC interrogés, de telles actions auraient été mises en place dans la majorité de ces sites : 18 sur 27 sites, soit environ 67% de manière similaire à la *baseline*.

Le rôle du gouvernement est ressorti comme étant particulièrement important dans le développement de ces actions. Parmi les sites dans lesquels des actions ont été mises en place (18), les principales actions rapportées par les IC sont les patrouilles fréquentes, mentionnées dans 13 sites, l'aide humanitaire (10)⁶² et la sécurisation (8). De plus, les principaux acteurs ayant mis en place ces actions seraient les patrouilles FDS (12/18⁶³), l'Etat (6/18) et la population (5/18). Bien que l'Etat semble être le principal acteur dans la mise en place de ces actions, la population locale semble également avoir un rôle important.

Les actions afin de prévenir/réduire le nombre d'incidents sécuritaires semblent avoir un impact positif sur la population : les IC les ont rapporté comme étant efficaces dans la quasi-totalité des 18 sites (16). Dans les deux sites⁶⁴ pour lesquels ces actions ne seraient pas efficaces - Assaga (Gueskerou) et Madou Korodi (Diffa)-, les principales raisons évoquées sont le manque de consultation de la population, rapporté dans les deux sites concernés, suivi par le manque d'information et le manque de régularité, chacune mentionné dans un site.

Sentiment de sécurité de la population

Dans un nombre relativement élevé de sites (23 des 121) les IC ont rapporté qu'au moins une partie de la population ne se sentait pas en sécurité au moment de l'évaluation, dont 12⁶⁵, où au moins la majorité de la population ne se sentait en sécurité. Cette situation apparaît d'autant plus problématique qu'elle semble avoir empiré en six mois. En effet, au moment de la *baseline*, les IC avaient rapporté dans seulement un site - Dabagoun Kadey (Chetimari) - que la majorité des PDI ne se sentait pas en sécurité. Le nombre de sites dans lesquels la population ne se sent pas en sécurité a donc considérablement augmenté en six mois et ce, particulièrement dans la commune de Gueskerou comme indiqué dans la Carte 5, le sentiment d'insécurité des PDI semble principalement lié à l'occurrence d'incidents sécuritaires puisque ces derniers auraient principalement eu lieu dans cette même commune au cours des mois précédant l'évaluation.

⁵⁹ Parmi les 27 sites pour lesquels il a été rapporté que des incidents sécuritaires ont eu lieu au cours des six mois précédant l'évaluation.

⁶⁰ Les quatre sites dans lesquels le nombre d'incidents sécuritaires serait resté stable sont Badarmdawe (N'Guigmi), Kindjandi (Gueskerou), Kagareye (Gueskerou) et Ferewa (N'Guigmi).

⁶¹ Parmi les 27 sites pour lesquels il a été rapporté que des incidents sécuritaires ont eu lieu au cours des six mois précédant l'évaluation.

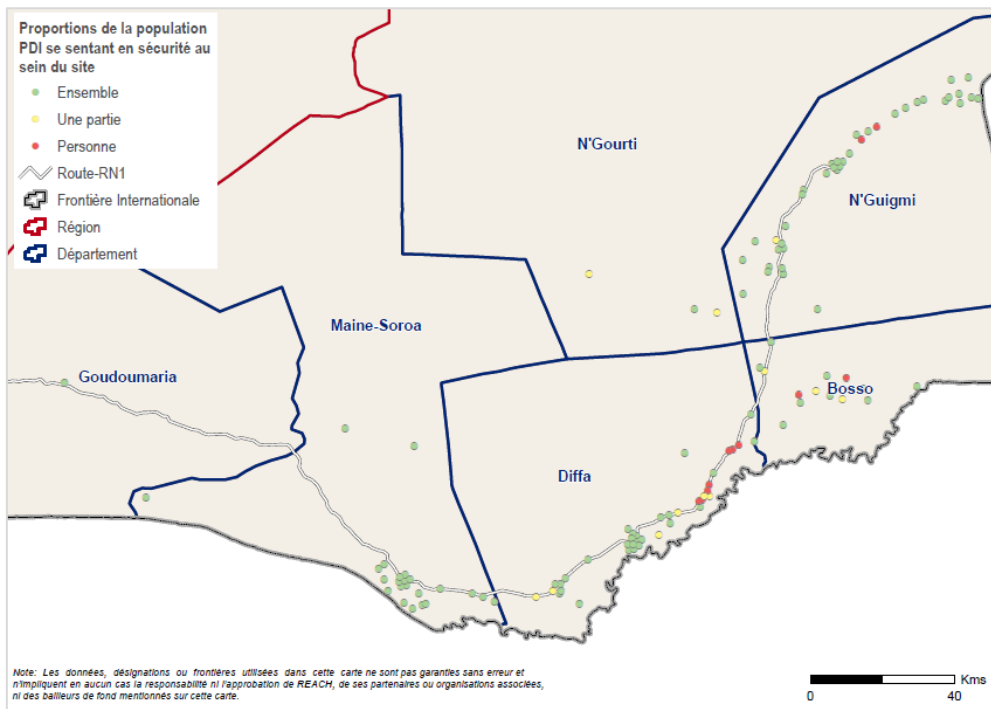
⁶² L'aide humanitaire peut contribuer à la réduction/prévention des incidents sécuritaires par la présence des acteurs humanitaires dans la localité ou à travers la mise en place de mécanismes avec la communauté tels que les comités de vigilance, les comités de protection, etc.

⁶³ Parmi les 18 sites dans lesquels des actions ont été mises en place.

⁶⁴ Il s'agit d'Assaga (Gueskerou) et Madou Korodi (Diffa).

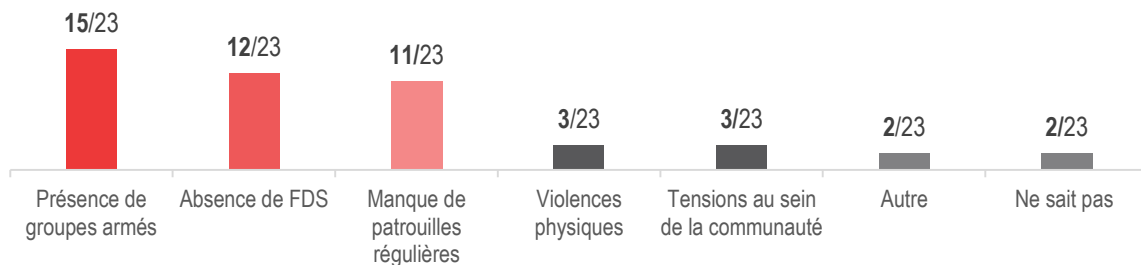
⁶⁵ Ces 11 sites sont Badarmdawe (N'Guigmi), Alla Dallamaram (Gueskerou), Elh Mainari (Gueskerou), Garin Dogo (Gueskere) (Gueskerou), Gouworso (Toumour), Kangouri Mamadou (Gueskerou), Kagareye (Gueskerou), Koutou II (N'Guigmi), Ngadado (Toumour), Ngagam (Gueskerou), Guesere Yarta (Gueskerou).

Carte 5 : Proportions estimées des PDI se sentant en sécurité au moment de l'évaluation au sein des sites évalués



Il semblerait que le sentiment d'insécurité des PDI soit aussi principalement lié à la présence de groupes armés et à l'absence de forces gouvernementales dans les sites. Parmi les sites dans lesquels au moins une partie de la population ne se sentait pas en sécurité (23), les principales raisons évoquées sont la présence de groupes armés (15), l'absence de Forces de Défense et de Sécurité (FDS) (12) et le manque de patrouilles régulières (11).

Figure 11 : Raisons évoquées pour expliquer le sentiment d'insécurité des PDI selon les IC, par nombre de sites⁶⁶



Relation entre les PDI et la population hôte⁶⁷

Au regard des entretiens effectués avec les IC au cours de l'évaluation, il semblerait que la relation entre les PDI et la population hôte ne soit pas particulièrement problématique. Dans la quasi-totalité des sites concernés (80/81), les IC ont rapporté que la population hôte est prête à accueillir les déplacés aussi longtemps que nécessaire. Cela représente une augmentation considérable par rapport à la *baseline* au cours de laquelle ceci était le cas pour environ deux tiers des sites concernés. De plus, dans une dizaine de sites, cet accueil avait été rapporté comme étant limité dans le temps, contre seulement un site - Katiellari (Mainé-Soroa) - pour la *endline*. Cette évolution indique une amélioration de la relation entre la population hôte et des déplacés, ou du moins de leur perception par les PDI. Cela peut être dû au développement d'activités de dialogues communautaires entre les deux types de population par différents acteurs humanitaires dans la région⁶⁸.

⁶⁶ Parmi les 23 sites où au moins une partie de la population ne se sentait pas en sécurité au moment de l'évaluation.

⁶⁷ Parmi les 81 sites dans lesquels il a été rapporté la présence de PDI et d'une population hôte.

⁶⁸ OCHA. Matrice des Activités Harmonisée – Diffa, Niger. Octobre 2017.

Que ce soit au cours de la *baseline* ou de la *endline*, aucune tension n'a été rapportée entre les deux types de populations par les IC. Sans forcément indiquer que de telles tensions n'existent pas, cela peut mettre en évidence qu'elles sont sous-jacentes ou qu'elles ont été sous-rapportées par les IC en raison du caractère sensible de cette problématique⁶⁹. Des tensions au sein de la population ont d'ailleurs été mises en évidence dans le rapport *Conflict Scan* réalisé par *Search for Common Ground* en octobre 2017⁷⁰. Il apparaîtrait donc pertinent d'analyser cette problématique plus en profondeur notamment à travers des groupes de discussion.

⁶⁹ Il semble important de souligner que la question sur la relation entre la population hôte et les déplacés a été posée de manière générale. La question n'a pas été posée directement sur l'existence de tensions entre les deux types de population et celle-ci risque donc d'avoir été sous rapportée. Afin d'avoir plus d'information à ce sujet, il est possible de consulter la note sur les conflits intercommunautaires, dont ceux liés aux mouvements de population, récemment publiée par DRC, IRC et HCR : IRC, DRC et HCR. Note sur les conflits intercommunautaires dans la région de Diffa de janvier à octobre 2017. 24 novembre 2017.

⁷⁰ Search for Common Ground. Niger : Conflict Scan, « Kallou Karayé » - On est ensemble – Diffa. Octobre 2017. Disponible via : http://www.globalprotectioncluster.org/assets/files/field_protection_clusters/Niger/files/rapport-de-conflict-scan-sfcg.PDF

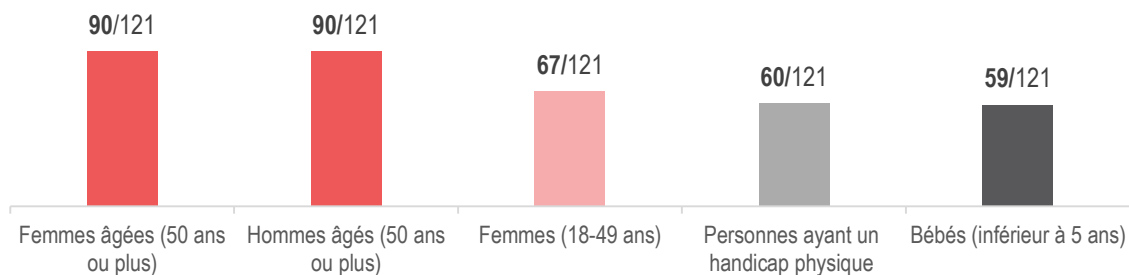
Partie 3 : Protection générale

Cette troisième partie du chapitre sur les PDI présente les résultats de la *endline* vis-à-vis de la protection de manière plus générale. Un total de 121 IC représentant les communautés PDI a été interrogé, dont 18 femmes. Cette partie met en évidence les principales vulnérabilités des PDI dans la région de Diffa, que ce soit en termes d'atteintes à l'intégrité de la personne ou vis-à-vis de l'accès à la documentation légale. Les voies de référencement, l'un des mécanismes utilisés par la population pour faire face à ces vulnérabilités, sont également étudiées, ainsi que le phénomène de travail forcé.

Groupes de personnes vulnérables

Les principaux groupes de personnes vulnérables au sein des PDI semblent principalement concerner les personnes âgées⁷¹. Les deux principaux groupes identifiés par les IC sont les femmes âgées (50 ans ou plus) et les hommes âgés (50 ans ou plus), tous deux mentionnés dans 90 sur 121 sites. Ils sont suivis par les femmes (18-49 ans) identifiés dans 67 sur 121 sites et les personnes ayant un handicap physique (60/121). Au cours de la *baseline*, la question avait été posée de manière plus spécifique par rapport aux atteintes à l'intégrité de la personne : l'option 'toute la population'⁷² avait alors été rapportée dans un nombre majoritaire de sites.

Figure 12 : Principaux groupes de personnes vulnérables parmi les PDI identifiés par les IC, par nombre de sites



Atteintes à l'intégrité de la personne⁷³

Il semblerait que la situation en termes de protection soit problématique dans un nombre relativement élevé de sites. Les IC ont rapporté qu'au moins une partie de la population a été confrontée à des atteintes à l'intégrité de la personne au cours des six mois précédant l'évaluation dans 25 sur 121 sites, soit environ 21%. Dans juste au-dessus de la moitié de ces sites (13⁷⁴), l'ensemble de la population aurait été confronté à de telles atteintes. Il semble intéressant de souligner que ces 13 sites comprennent 7 sites dans lesquels les IC avaient rapporté qu'au moins une partie de la population ne se sentait pas en sécurité au cours de l'évaluation, confirmant de nouveau l'hypothèse selon laquelle le sentiment d'insécurité des PDI reposerait sur des menaces tangibles.

D'un point de vue géographique et comme le montre la Carte 6, les atteintes à l'intégrité de la personne semblent surtout se concentrer dans la commune de Gueskerou. Il est donc possible de considérer que ces atteintes soient principalement liées à la crise Boko Haram, qui sévit particulièrement dans la zone.

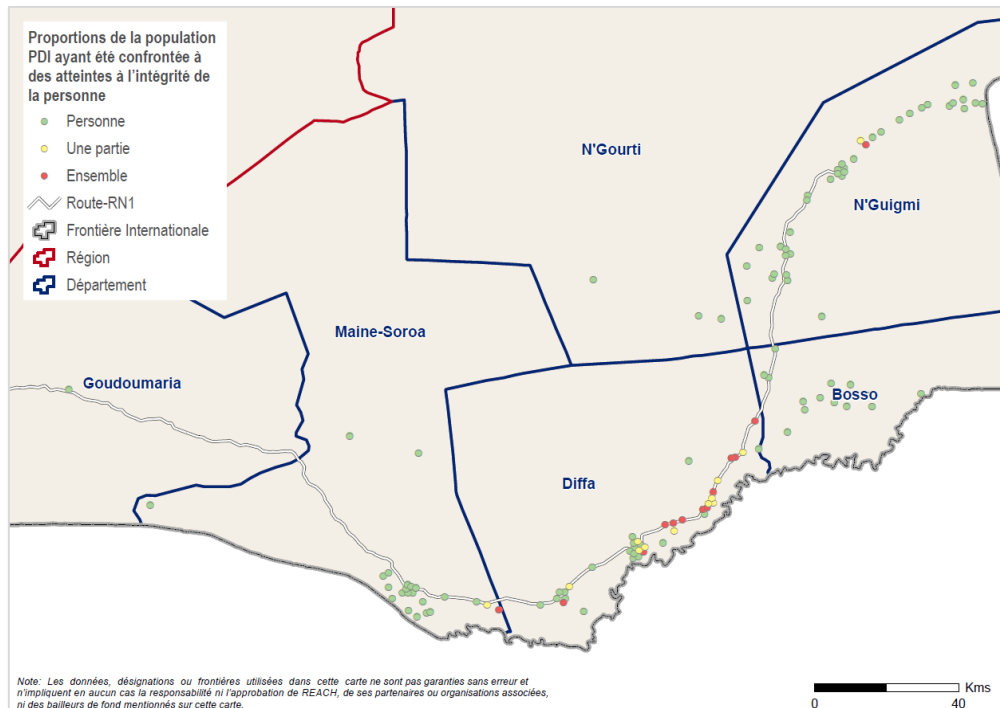
⁷¹ Etant donné que seuls des IC adultes ont été interrogés en raison de la méthodologie utilisée, les problématiques liées à la protection de l'enfance ont pu être sous-rapportées.

⁷² Cette option n'était pas incluse dans le questionnaire de la *endline*.

⁷³ Dans le cadre de cette évaluation, le terme 'atteinte à l'intégrité de la personne' est compris comme incluant les aspects suivants : kidnapping/disparitions forcées, violences physiques (attaques, meurtres), arrestations et détentions arbitraires, travail forcé, menace, agressions basées sur le genre, viol, mariage forcé/précoce, discrimination en termes d'accès aux services de base.

⁷⁴ Il s'agit de Chetimari (Chetimari), Boudoum (Mainé-Soroa), Kagouri Ngoui (Gueskerou), Alla Dallamaram (Gueskerou), Djalori (Gueskerou), Festival (Diffa), Garin Dogo (Guessere) (Gueskerou), Assaga (Gueskerou), Garin Wanzam (Gueskerou), Kangouri Mamadou (Gueskerou), Kagareye (Gueskerou), Koutou II (N'Guigmi), Guesere Yarta (Gueskerou).

Carte 6: Proportions estimées des PDI ayant été confrontées à des atteintes à l'intégrité de la personne au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC



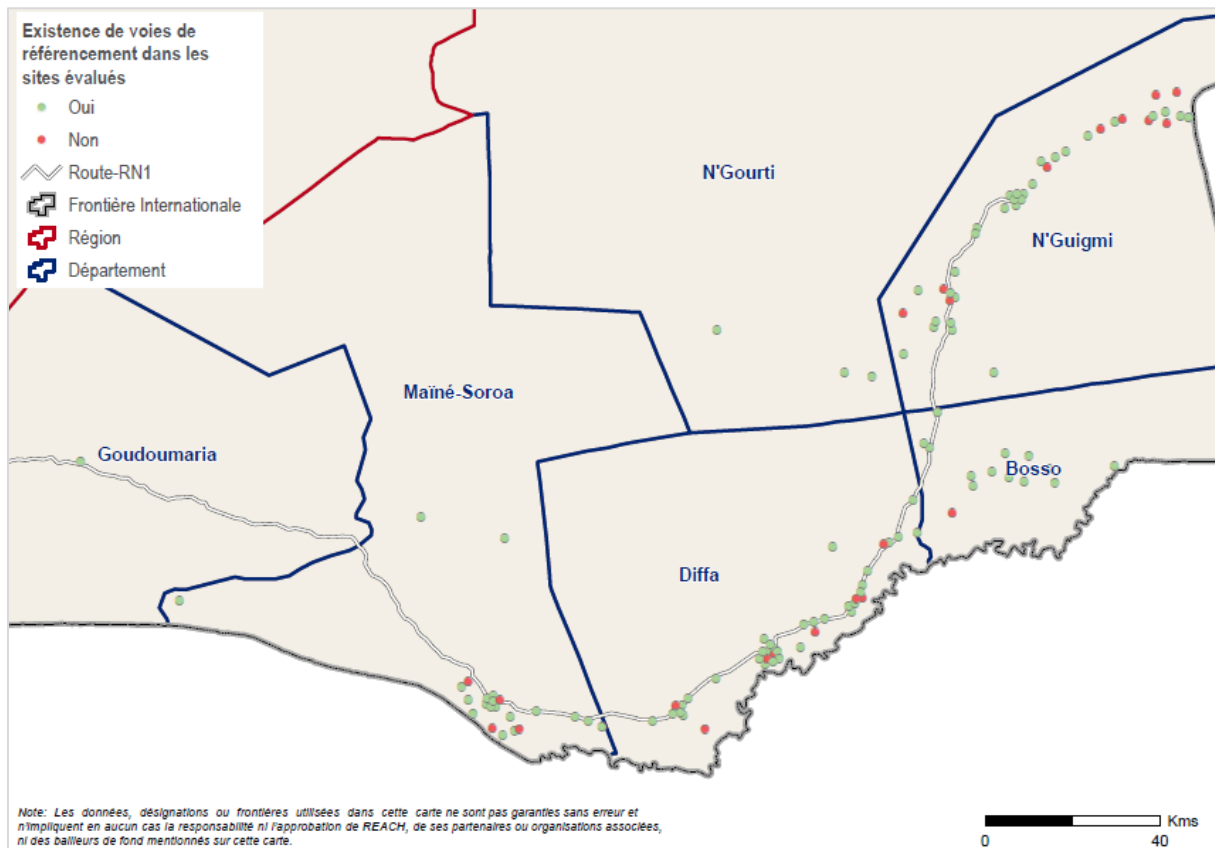
Concernant la nature de ces atteintes, elles sont à la fois physiques et psychologiques. En effet, parmi les sites dans lesquels des atteintes à l'intégrité de la personne ont été rapportées (25), les principaux types identifiés par les IC sont les violences physiques, comme des attaques et des meurtres (dans 18 sites) et les menaces (13). Ces principales atteintes sont suivies par les kidnappings et les disparitions forcées, ainsi que la discrimination en termes d'accès aux services de base, tous deux rapportés dans cinq sites. Ces résultats diffèrent légèrement par rapport à la baseline : bien que les violences physiques aient été identifiées dans des proportions similaires, celles-ci étaient suivies par les arrestations et détentions arbitraires ainsi que le travail forcé.

Voies de référencement⁷⁵

Afin de faire face aux problématiques de protection mentionnées ci-dessus, les PDI peuvent avoir recours à des mécanismes de résilience tels que les voies de référencement. Au regard des informations fournies par les IC, l'accès à ces voies ne semble pas être particulièrement problématique pour les PDI. Au moins une voie de référencement existerait dans 98 sur 121 sites, soit environ 81%. D'un point de vue géographique et comme l'indique la Carte 7, les 23 sites dans lesquels il n'y aurait pas de voies se situent principalement dans la commune de N'Guigmi.

⁷⁵ Les voies de référencement sont les voies utilisées par la population pour rapporter un problème de protection. Ces voies incluent l'appui psychosocial, les services éducatifs, le service de counseling, le suivi judiciaire, les services médicaux, les programmes AGR et les services délivrant les documents légaux.

Carte 7 : Existence de voies de référencement dans les sites évalués



Au-delà de l'existence, la connaissance, l'accès, l'utilisation et l'efficacité de ces voies ne semblent pas non plus être problématiques pour les PDI. Comme le montre le Tableau 6 ci-dessous, l'ensemble de la population aurait connaissance⁷⁶, accès, utiliserait et jugerait efficace ces voies dans la majorité des sites concernés. Ces différents aspects ne semblaient pas non plus être particulièrement problématiques il y a six mois, avec une majorité de sites dans lesquels les IC avaient rapporté que la population avait connaissance, accès et utilisait les voies de référencement.

Parmi les sites dans lesquels au moins une partie de la population n'a pas accès aux voies de référencement (34), les principales raisons évoquées par les IC sont le manque d'information (21), la non-fonctionnalité de ces voies (15) et la discrimination de la population déplacée (8).

Lorsqu'elles sont accessibles, les voies de référencement semblent avoir un impact positif sur la population déplacée interne. Elles seraient utilisées dans la quasi-totalité des sites concernés par au moins une partie de la population : 88 des 89⁷⁷ sites, et les principales utilisées sont selon les IC les services éducatifs (68), les services de santé (57), ainsi que les services délivrant les documents légaux (38). Puis, lorsqu'elles sont accessibles et utilisées, les voies de référencement seraient considérées comme utiles/efficaces par au moins une partie de la population dans l'ensemble des sites concernés (88 sur 88 sites⁷⁸). Les principales raisons évoquées sont l'amélioration des perspectives futures (71) et le fait qu'elles répondent aux besoins de la population (68). Le fait qu'elles permettent à la population d'obtenir des conseils a également été mentionné dans un peu moins de la moitié de ces sites (34).

⁷⁶ Connaître les voies de référencement implique savoir à qui s'adresser en cas de problème afin de pouvoir recevoir de l'aide. Il s'agit par exemple du chef du village/*Boulama*, du comité de protection, etc.

⁷⁷ Parmi les 89 sites dans lesquels au moins une partie de la population a accès aux voies de référencement.

⁷⁸ Ibid.

Tableau 6 : Proportions estimées des PDI ayant connaissance, accès, utilisant et jugeant efficace les voies de référencement, par nombre de sites

Aspects des voies de référencement	Proportions	Ensemble	Majorité	Moitié	Minorité	Personne	Ne sait pas	Total
Connaissance	# de sites	56	24	12	3	3	0	98 ⁷⁹
	Pourcentage de sites	57%	25%	12%	3%	3%	0%	100%
Accessibilité	# de sites	61	17	5	6	6	0	95 ⁸⁰
	Pourcentage de sites	64%	18%	5%	6%	6%	0%	100%
Utilisation	# de sites	51	25	7	5	1	0	89 ⁸¹
	Pourcentage de sites	57%	28%	8%	6%	1%	0%	100%
Efficacité	# de sites	58	21	7	2	0	0	88 ⁸²
	Pourcentage de sites	66%	24%	8%	2%	0%	0%	100%

Documentation légale

Contrairement à l'accès aux voies de référencement, l'accès à la documentation légale (documents d'état civil, acte ou extrait de naissance) apparaît problématique pour les PDI. Dans plus de la moitié des sites évalués (70/121), au moins une partie de la population n'aurait pas de tels documents, dont 5 sites⁸³ dans lesquels personne ne les aurait.

Tableau 7 : Proportions estimées des PDI ayant des documents d'état civil, acte ou extrait de naissance, par nombre de sites

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites	50	40	13	12	5	1	121
Pourcentage de sites	41%	33%	11%	10%	4%	1%	100%

Parmi les sites dans lesquels au moins une partie de la population n'aurait pas de documentation légale (70), les principales raisons évoquées par les IC sont le manque de moyens financiers (37), le fait qu'ils n'ont jamais eu de documentation légale (31), suivi par le fait qu'ils ne connaissent pas les procédures pour avoir ces documents (29). Il semble pertinent de lire ces principales raisons les unes par rapport aux autres : le fait qu'une grande partie de la population déplacée interne n'ait jamais eu de documentation légale peut être dû à un manque de moyens financiers ou à un manque de connaissance des procédures pour obtenir ces documents. A titre d'exemple, le manque de connaissance des procédures peut entraîner des retards qui, à leur tour, peuvent entraîner des coûts financiers supplémentaires.

⁷⁹ Parmi les 98 sites dans lesquels il existerait au moins une voie de référencement selon les IC.

⁸⁰ Parmi les 95 sites où au moins une partie de la population connaît les voies de référencement.

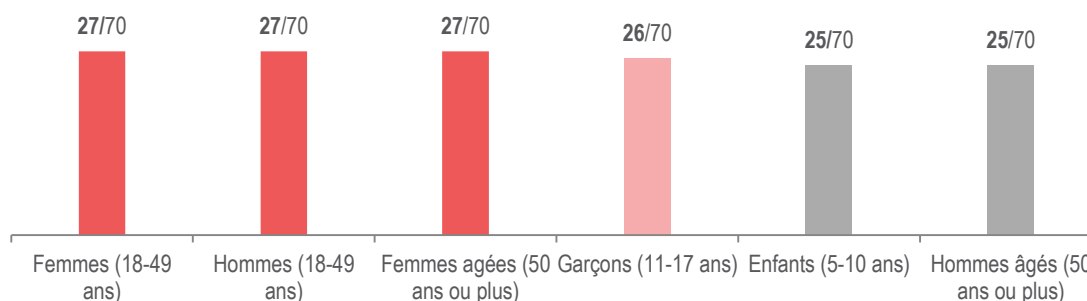
⁸¹ Parmi les 89 sites dans lesquels au moins une partie de la population a accès aux voies de référencement.

⁸² Parmi les 88 sites dans lesquels au moins une partie de la population utilise les voies de référencement.

⁸³ Il s'agit de Kagouri Ngoui (Ngoni Foulani) (Gueskerou), Charé (Diffa), Dekouram Quartier (Mainé-Soroa), Kournawa (Kablewa), N'Guel Djappé (Kablewa).

Ce manque de documentation légale apparaît d'autant plus préoccupant qu'il semble concerner l'ensemble de la population déplacée interne plutôt qu'un groupe particulier de personnes au sein de celle-ci. Comme le montre la Figure 13, les différents groupes de personnes concernés ont été identifiés par les IC dans un nombre similaire de sites.

Figure 13 : Principaux groupes de personnes parmi les PDI manquant le plus souvent de documents d'état civil, acte ou extrait de naissance selon les IC, par nombre de sites⁸⁴



Le fait de ne pas avoir de documentation légale peut avoir des conséquences importantes pour la population, d'autant plus si cette population est déplacée. Le principal type de difficultés identifié par les IC au cours de la *endline* est les difficultés en termes de circulation et de mouvement, rapporté dans la quasi-totalité des sites concernés (67/70⁸⁵). Cette difficulté avait d'ailleurs déjà été relevée au cours de la *baseline* : pendant les groupes de discussion, les participants avaient mentionné la forte restriction de mouvements provoquée par le manque de documentation, plus particulièrement dans le contexte sécuritaire de Diffa où la population doit être en mesure de présenter une pièce d'identité afin de pouvoir se déplacer dans la région. Certains participants avaient également évoqué la crainte de se déplacer par peur d'être assimilé à des groupes armés. Les autres principaux types de difficultés mentionnés par les IC au cours de la *endline* sont les difficultés pour accéder à un travail et les difficultés pour accéder aux services de base, rapportées respectivement dans 45 sites et 41 sites.

Enregistrement des nouveau-nés

L'enregistrement des nouveau-nés apparaît moins problématique pour les PDI que l'accès à la documentation légale, mais semble tout de même concerner un nombre important de sites. Dans plus d'un tiers des sites évalués (44/121), au moins une partie de la population aurait rapporté rencontrer des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés selon les IC. Dans 21 sites, ce serait l'ensemble de la population qui aurait rapporté de telles difficultés. Pour autant, ces proportions semblent légèrement plus basses que celles de la *baseline* : les IC avaient alors indiqué que des difficultés avaient été rapportées par les PDI dans un peu moins de la moitié des sites évalués (57/127). Cela semble donc indiquer que la situation des PDI en termes d'enregistrement des nouveau-nés s'est améliorée en six mois, même si elle continue d'être problématique dans un nombre non négligeable de sites. Cette amélioration peut être liée au développement d'activités à ce sujet telles que celles mises en place par l'organisation non-gouvernementale au Secours des Oubliés (SDO) qui a notamment développé des activités de sensibilisation entre les deux évaluations dans la région de Diffa⁸⁶.

Tableau 8 : Proportions estimées des PDI ayant rapporté rencontrer des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés selon les IC, par nombre de sites

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites	21	11	6	6	76	1	121
Pourcentage de sites	17%	9%	5%	5%	63%	1%	100%

⁸⁴ Parmi les 70 sites où au moins une partie de la population n'a pas de documentation légale selon les IC.

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ Source : Cluster Protection

Les difficultés pour enregistrer les nouveau-nés seraient principalement liées selon les IC au manque de moyens financiers, rapporté dans un peu moins des trois quarts des sites concernés (32/44⁸⁷). Cette première raison peut être liée au fait que le service devient payant dans la région de Diffa dépassé un délai d'environ dix jours consécutifs à la naissance du bébé. Elle est suivie par l'éloignement du service (17/44) ainsi que la non-connaissance du lieu pour effectuer l'enregistrement ni des procédures pour le faire (16/44). Des raisons similaires avaient déjà été mentionnées par les IC au cours de la *baseline*, mettant en évidence que les PDI sont toujours confrontées aux mêmes difficultés pour enregistrer leurs nouveau-nés bien que dans des proportions moindres.

Travail forcé⁸⁸

Au cours de la *endline*, aucun IC n'a rapporté avoir connaissance de personnes au sein des PDI se trouvant en situation de travail forcé. Cela ne signifie pas forcément que ce phénomène n'existe pas au sein de la population, mais les IC, ainsi que la population locale, peuvent avoir été réticents à évoquer ce sujet en raison de son caractère sensible. Il apparaît donc nécessaire d'analyser plus en profondeur cette problématique à travers une méthodologie plus adaptée, telle que les groupes de discussion.

⁸⁷ Parmi les 44 sites dans lesquels au moins une partie de la population aurait rapportée des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés.

⁸⁸ Selon l'Organisation Internationale du Travail, le travail forcé peut être défini comme un travail accompli contre son gré et sous la menace d'une peine quelconque. Source : <http://www.ilo.org/global/topics/forced-labour/definition/lang--fr/index.htm>

Partie 4 : Accès à l'information et aux services de base

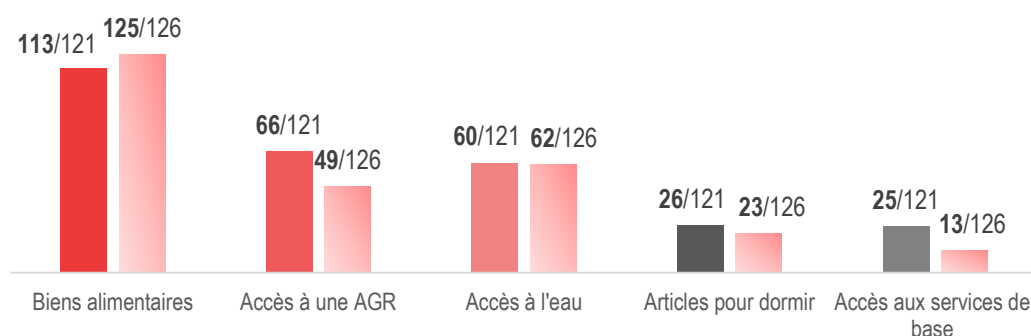
La quatrième et dernière partie de ce chapitre présente les résultats de l'évaluation vis-à-vis de la troisième principale thématique de celle-ci : accès à l'information et aux services de base. Un total de 121 IC représentant la population déplacée interne a été interrogé, dont 18 femmes⁸⁹. Cette quatrième partie met en évidence les besoins prioritaires des PDI ainsi que leur accès aux services de base. L'accès à ces services étant souvent limité par le manque d'information de la population, l'accès à l'information des PDI est également analysé dans cette partie.

Besoins prioritaires et accès aux services de base

L'accès à la nourriture semble être une problématique majeure pour les PDI, les biens alimentaires ont été cités comme besoin prioritaire dans la quasi-totalité des sites évalués : 113 sur 121, soit plus de 90%. Ils sont suivis par l'accès à une activité génératrice de revenu (AGR) et l'accès à l'eau, tous deux mentionnés dans environ la moitié des sites : dans 66 sur 121 et 60 sur 121 sites respectivement.

Au cours de la *baseline*, les biens alimentaires avaient été mentionnés dans des proportions tout aussi importantes et étaient également suivis par l'accès à l'eau et l'accès à une AGR. Cela souligne donc que les besoins prioritaires des PDI n'ont pas particulièrement évolué en six mois et restent principalement liés à l'accès à la nourriture. L'insécurité alimentaire et la malnutrition dans la région de Diffa ont d'ailleurs été mises en évidence dans l'Aperçu des Besoins Humanitaires du Niger publié par le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) en Novembre 2017⁹⁰.

Figure 14: Principaux besoins prioritaires identifiés par les IC pour les PDI, par nombre de sites (comparaison avec les résultats de la *baseline* en rouge clair)



L'insécurité ayant été identifiée comme un facteur limitant l'accès aux services de base au cours de la *baseline* il est apparu pertinent d'analyser cet accès de manière plus détaillée au cours de la *endline*. Cet accès a été rapporté comme limité pour au moins une partie de la population dans une grande partie des sites évalués (94/121). Dans 38 sites, l'ensemble de la population aurait un accès limité aux services de base.

Tableau 9 : Proportions estimées de la population ayant un accès limité aux services de base, par nombre de sites

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites	38	31	12	13	26	1	121
Pourcentage de sites	31%	26%	10%	11%	22%	1%	100%

⁸⁹ Ces IC ont également répondu aux questions sur les dynamiques de déplacement présentés dans la partie 1 de ce rapport.

⁹⁰ OCHA. Aperçu des Besoins Humanitaires – Niger 2018. Novembre 2017. Disponible via : <https://reliefweb.int/report/niger/niger-2018-aper-u-des-besoins-humanitaires-novembre-2017>

Les principaux services auxquels les PDI ont un accès limité selon les IC sont la santé (69/94⁹¹), les marchés (56/94), suivis par l'éducation et l'eau, toutes deux mentionnées dans 49 sur 94 sites. L'accès à l'eau avait d'ailleurs été identifié par les IC comme faisant partie des principaux besoins prioritaires des PDI, mettant en évidence les difficultés des PDI à accéder à cette ressource naturelle.

D'après les IC interrogés, l'accès limité aux services de base serait principalement lié au manque de moyens financiers, rapporté dans 74 des 94 sites concernés, à la non-existence du service (52/94) et à l'éloignement de celui-ci (45/94). Cette dernière raison doit être considérée dans le contexte d'insécurité de la région de Diffa : plus le service est éloigné, plus la population risque d'être réticente à effectuer des longs trajets pour pouvoir accéder aux services de base car les risques encourus sont alors perçus comme trop importants. De plus, en raison du couvre-feu mis en place dans la zone, les horaires d'ouverture des services sont limités, rendant d'autant plus difficile leur accès par la population, surtout s'ils sont éloignés. Comme l'a souligné la *baseline*, les personnes souhaitant bénéficier des services se retrouvent alors face à un dilemme : accéder au service voulu mais prendre des risques parfois considérables pour leur personne, ou ne pas prendre ce risque mais ne pas accéder au service. Cette deuxième solution peut alors avoir un impact important sur la personne et/ou sa famille car ces services de base répondent aux besoins primaires des populations. Il semble également important de souligner qu'en raison du manque de moyens financiers, les populations sont susceptibles d'adopter des comportements à risque afin de se procurer des revenus pour pouvoir accéder aux services de base. De nouveau mentionnés dans la *baseline*, ces comportements à risque, tels que la prostitution et le travail forcé, posent des problématiques importantes en termes de protection en augmentant la vulnérabilité des populations.

Accès à l'information

Les sources d'information apparaissent communes à une grande partie des PDI. Les principales identifiées par les IC sont la radio et la télévision, rapportées dans la quasi-totalité des sites évalués (104/121). Elles sont suivies par le chef de village/communauté ou *Boulama* (66/121) et les lieux de manifestation sociale (36/121). La radio et la télévision avaient également été mentionnées comme principales sources d'information pour les PDI dans la *baseline*. Celles-ci étaient également suivies par le *Boulama* mettant en évidence l'importance de celui-ci. Seule la troisième source d'information diffère: il s'agissait des familles, voisins ou amis lors de la *baseline*. Bien que différentes, ces deux sources d'information soulignent que beaucoup d'informations circulent au sein de la population elle-même et qu'au-delà des nouvelles technologies, les PDI s'appuient beaucoup sur la population locale.

Les moyens de communication apparaissent aussi communs à une grande partie des PDI. Les principaux identifiés par les IC sont le téléphone et le contact direct, mentionnés dans respectivement 115 et 106 des 121 sites, et sont identiques à ceux rapportés au cours de la *baseline*. Ils devancent très largement les autres moyens et ce, sans évolution majeure en six mois, mettant en évidence l'importance de leur utilisation par les PDI. A titre d'exemple, le troisième moyen de communication rapporté par les IC au cours de la *endline* est les réseaux gratuits de messagerie instantanée, mentionnés dans seulement 12 sur 121 sites. Il semblerait donc que malgré le développement de nouvelles technologies, les PDI continuent à utiliser des moyens de communication plus traditionnels.

Sachant que le déplacement est un facteur pouvant rendre davantage problématique l'accès à l'information, les IC ont aussi été interrogés vis-à-vis de la quantité d'information à laquelle les PDI auraient accès sur la situation dans leur zone actuelle et dans leur zone d'origine. L'accès à l'information sur leur zone actuelle ne semble pas être problématique dans une majorité des sites évalués, comme cela était déjà le cas lors de la *baseline*. Lors de la *endline*, les IC ont rapporté que l'ensemble de la population a accès à assez d'information sur leur zone actuelle dans une grande partie des sites (92/121). Cependant, dans cinq sites⁹², personne n'aurait un tel accès.

⁹¹ Parmi les 94 sites où au moins une partie de la population aurait un accès limité aux services de base selon les IC.

⁹² Il s'agit de Boudoum (Mainé-Soroa), Charé (Diffa), Garin Wanzam (Gueskerou), Ngawla (Gueskerou) et Guesere Yarta (Gueskerou).

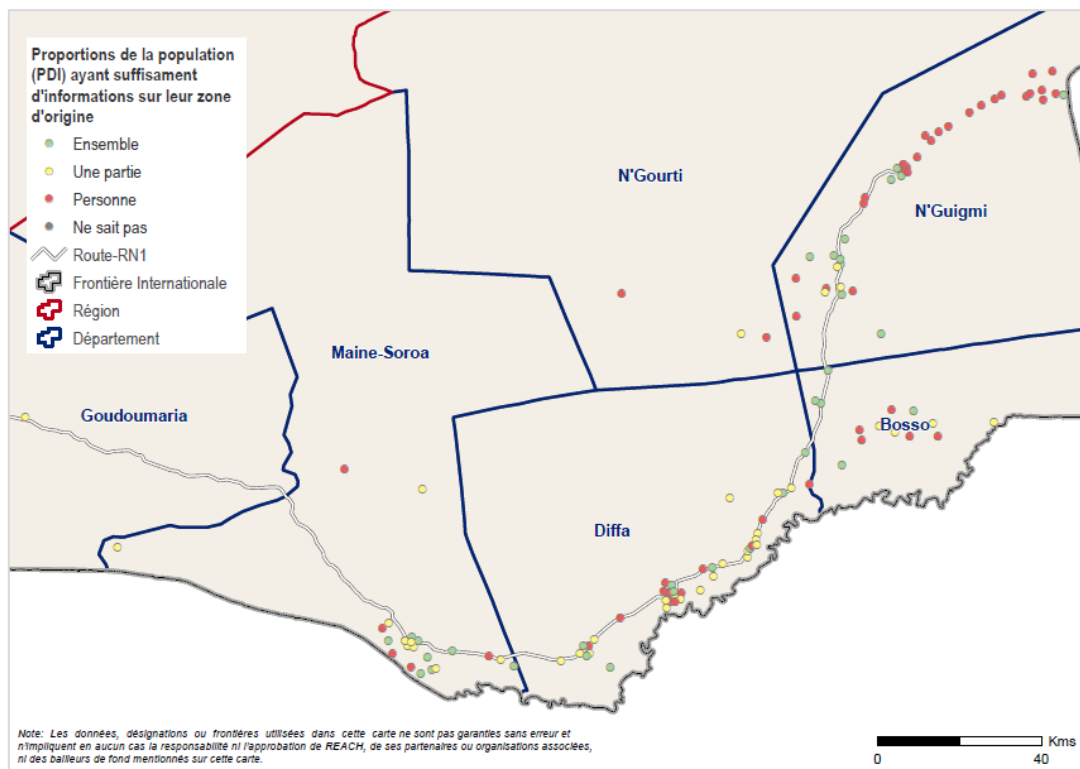
Tableau 10 : Proportions estimées des PDI ayant accès à assez d'information sur la situation dans leur zone actuelle, par nombre de sites

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites	92	22	2	0	5	0	121
Pourcentage de sites	76%	18%	2%	0%	4%	0%	100%

L'accès à l'information sur la zone d'origine semble quant à lui plus limité pour les PDI. Dans une grande partie des sites (87/121), au moins une partie de la population n'aurait pas accès à suffisamment d'information à ce sujet selon les IC, dont 50 sites, soit plus d'un tiers des sites évalués, où ce manque d'information concernerait l'ensemble de la population. Un tel manque d'information avait été rapporté dans une majorité de sites au cours de la *baseline*, soulignant le caractère déjà problématique de cet aspect six mois avant la *endline*.

Ce manque d'information semble principalement concerner la commune de N'Guigmi. Il apparaît donc pertinent de renforcer l'information disponible pour les PDI sur leur zone d'origine et ce, plus particulièrement dans cette commune. Comme mentionné par le GTP lors de la présentation des résultats, ce renforcement pourrait notamment s'effectuer au travers d'une coordination et d'un échange d'information entre les différents acteurs présents dans les communes de la région de Diffa.

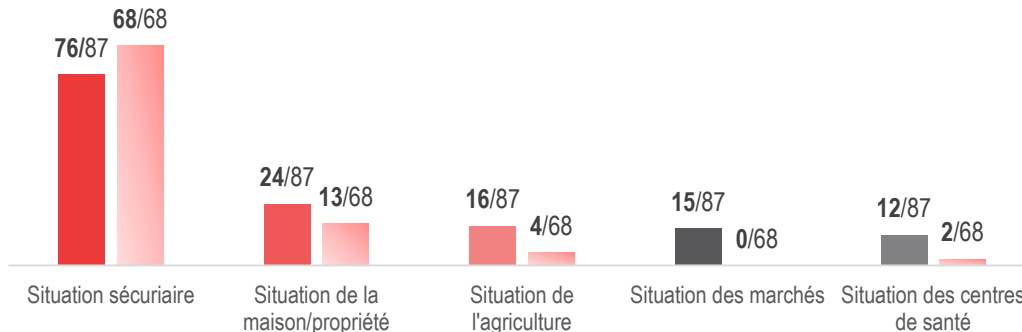
Carte 8 : Proportions estimées des PDI ayant accès à assez d'information sur la situation dans leur zone d'origine



Parmi les sites dans lesquels au moins une partie de la population n'aurait pas accès à suffisamment d'information sur leur zone d'origine (87), les principaux types d'information dont la population aurait besoin sont la situation sécuritaire, mentionnée dans pratiquement la totalité des sites concernés (76), suivie par la situation de leur maison ou propriété (24) et la situation de l'agriculture (16). La situation sécuritaire avait également été mentionnée de façon très majoritaire au cours de la *baseline* : dans tous les sites concernés comme indiqué dans la Figure 15. L'importance de la situation sécuritaire pour les PDI peut notamment être liée à la volonté de certaines d'entre elles de retourner dans leur zone d'origine sachant que, comme évoqué précédemment, la sécurité constitue un facteur clé influençant les décisions de déplacement des PDI. Ce besoin d'information peut

également être lié à la volonté des PDI d'avoir des informations sur les conditions dans lesquelles vivent une partie de leur famille si elles ont dû se séparer d'un ou plusieurs membres au moment de quitter leur village d'origine.

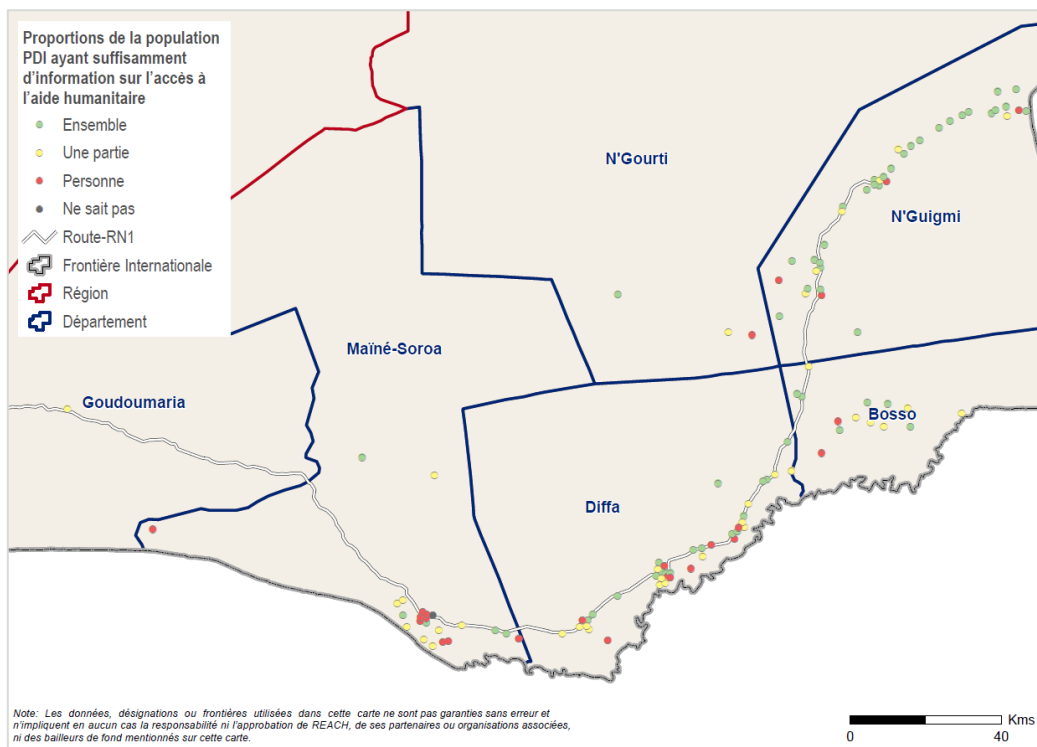
Figure 15 : Principaux types d'information dont les PDI auraient besoin sur la situation dans leur zone d'origine, par nombre de sites⁹³ (comparaison avec les résultats de la *baseline* en rouge clair)



Le manque d'information peut également limiter l'accès à l'aide humanitaire. Selon les IC, au moins une partie des PDI n'a pas accès à suffisamment d'information sur quand, où et comment accéder à cette aide dans un peu plus de la moitié des sites évalués (61/121). Dans 25 sites, ce manque d'accès à l'information concernerait l'ensemble de la population. Comme l'indique la Carte 9, ce manque d'accès semble principalement concerner la commune de Mainé-Soroa.

L'accès à ces informations semblait moins problématique au cours de la *baseline* : les IC avaient alors rapporté que les PDI n'avaient pas accès à suffisamment d'information sur l'accès à l'aide humanitaire dans une minorité de sites (35/127). De plus, ce manque d'accès à l'information semblait principalement concerner la commune de Diffa. Cela met en évidence deux évolutions par rapport à la *baseline*, à la fois en termes de proportions de sites et de zone géographique concernée.

Carte 9 : Proportions estimées des PDI ayant accès à assez d'information sur l'accès à l'aide humanitaire

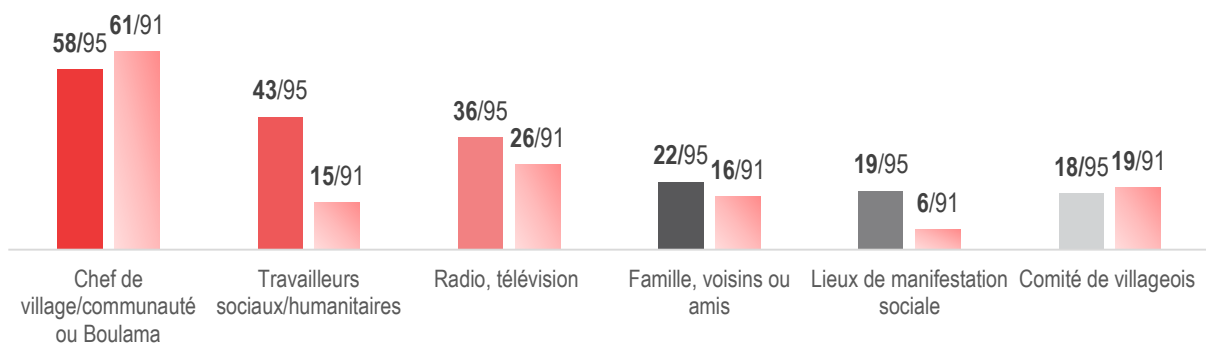


⁹³ Parmi les sites dans lesquels au moins une partie de la population n'aurait pas accès à assez d'information sur la situation dans leur zone d'origine.

Parmi les sites dans lesquels au moins une partie de la population n'a pas accès à assez d'information sur l'accès à l'aide humanitaire (61), les principaux types d'information dont les PDI ont besoin selon les IC sont les procédures de distribution (46), les lieux de distribution (41), suivis par les dates de distribution et les critères de sélection, tous deux mentionnés dans 27 sites.

Vis-à-vis de l'aide humanitaire, les PDI semblent utiliser des sources d'information similaires à celles évoquées précédemment. En effet, il s'agit par ordre d'importance du *Boulama* (58/95⁹⁴), des travailleurs sociaux et/ou humanitaires (43/95) et de la radio et/ou télévision (36/95). Ces résultats diffèrent légèrement par rapport à la *baseline* au cours de laquelle la radio et/ou télévision avaient été rapportées en seconde position suivies par les comités de villageois. Cela suggère une importance accrue des acteurs humanitaires/sociaux en tant que sources d'information vis-à-vis de l'aide humanitaire au cours des six mois précédant l'évaluation auprès des PDI, qui peut être lié à l'augmentation du nombre d'acteurs intervenant dans la région de Diffa au cours de l'année 2017⁹⁵.

Figure 16 : Principales sources d'information utilisées par les PDI concernant l'aide humanitaire, par nombre de sites⁹⁶ (comparaison avec les résultats de la *baseline* en rouge clair)



Ce premier chapitre sur les PDI a permis de mettre en évidence leurs principales vulnérabilités dans la région de Diffa et l'évolution de celles-ci par rapport à la situation six mois auparavant. Les principales vulnérabilités semblent principalement concerner l'accès à la nourriture, avec les biens alimentaires rapportés comme principal besoin prioritaire dans la quasi-totalité des sites évalués ; l'accès aux services de base a également été identifié comme limité dans des proportions similaires. La situation sécuritaire et en termes de protection apparaît également comme étant problématique au regard du nombre relativement élevé de sites dans lesquels des incidents sécuritaires et des atteintes à l'intégrité de la personne ont été rapportés au cours des six mois précédant l'évaluation. Des difficultés pour accéder à la documentation légale et pour enregistrer les nouveaux ont également été identifiées par les IC pour une grande partie des PDI. Ces aspects apparaissent d'autant plus préoccupants qu'ils avaient déjà été rapportés dans des proportions similaires au cours de la *baseline*, soulignant un manque d'amélioration en six mois. Certains aspects semblent même s'être aggravés tels que le caractère insuffisant de l'accès à l'information sur l'accès à l'aide humanitaire et le sentiment d'insécurité.

⁹⁴ Parmi les 95 sites dans lesquels au moins une partie de la population aurait accès à suffisamment d'information sur l'accès à l'aide humanitaire.

⁹⁵ OCHA. Plan de réponse humanitaire- Niger – 2018. Décembre 2017. Accessible via : <https://reliefweb.int/report/niger/niger-2018-plan-de-r-ponse-humanitaire-janvier-d-cembre-2018>

⁹⁶ Ibid.

Chapitre 2 : Réfugiés

Ce second chapitre présente les résultats la *endline* vis-à-vis des réfugiés. Des comparaisons avec les PDI seront effectuées lorsque cela est jugé pertinent, ainsi que des comparaisons avec la *baseline*. Sur les 142 sites et 1 camp évalués au cours de la *endline*, des données vis-à-vis des réfugiés ont été collectées dans 112 sites et 1 camp (le camp Sayam Forage). Un total de 297 IC, dont 51 femmes, appartenant à la communauté de réfugiés du site/camp a été interrogé vis-à-vis des thématiques principales de l'évaluation : dynamiques de déplacement, situation sécuritaire, protection et accès à l'information/services de base.

Ce second chapitre est divisé en quatre parties principales :

- Dynamiques de déplacement
- Situation sécuritaire
- Protection générale
- Accès à l'information et aux services de base

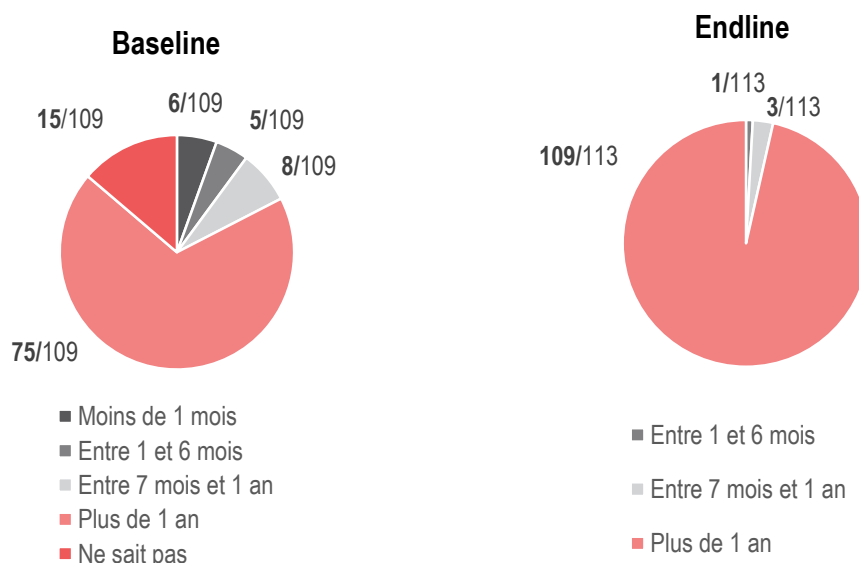
Partie 1 : Dynamiques de déplacement

Cette première partie du chapitre présente les résultats de la *endline* vis-à-vis des dynamiques de déplacement des réfugiés dans la région de Diffa. Les facteurs ayant conduit les réfugiés à quitter leur village d'origine et à choisir leur site actuel sont étudiés, ainsi que leurs intentions de retour et la problématique de la séparation familiale. Un total de 113 IC a été interrogé vis-à-vis de ces différents aspects, dont 24 femmes.

Facteurs de répulsion

De manière similaire aux PDI, la majorité des réfugiés se trouverait en situation de déplacement prolongé dans la région de Diffa. Les IC ont indiqué que la majorité des réfugiés a quitté leur village d'origine depuis plus d'un an dans une grande partie des sites/camp évalués (109/113) et dans des proportions similaires à la *baseline*. Néanmoins, dans de plus grandes proportions de sites/camp, la plupart des réfugiés s'était déplacé pour la première fois entre moins d'un mois et six mois au cours de cette première évaluation : dans 11 sur 109 sites/camp contre seulement 1 sur 113 pour la *endline*. Il semblerait donc que les réfugiés aient plus récemment quitté leur village d'origine au cours de la *baseline*, c'est-à-dire autour du mois d'avril 2017, qu'à la fin de l'année 2017, suggérant une stabilisation des déplacements des réfugiés.

Figure 17 : Durée estimée de déplacement du village d'origine pour la majorité des réfugiés, par nombre de sites/camp

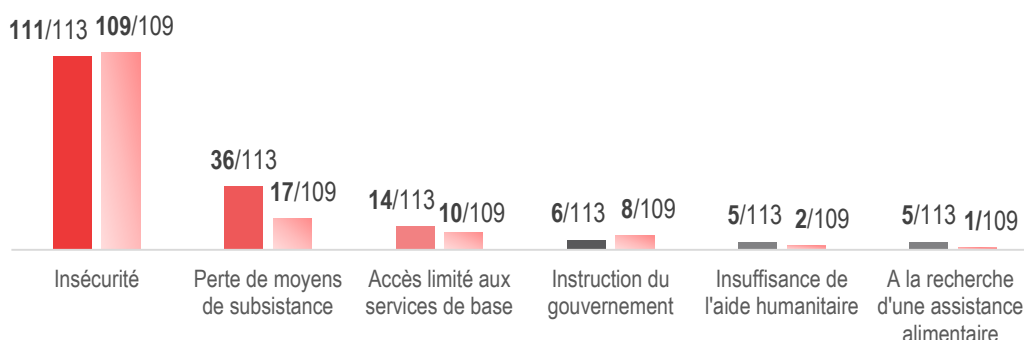


97

⁹⁷ Il s'agit de Boulaharde/Kaoure (Toumour).

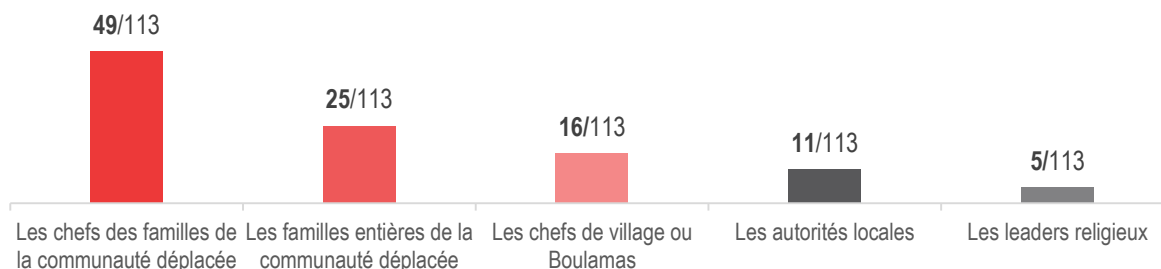
L'importance de la situation sécuritaire dans la décision des populations de se déplacer se confirme au regard des informations fournies par les IC vis-à-vis des réfugiés. Comme pour les PDI, l'insécurité a été identifiée par les IC comme principal facteur ayant conduit les réfugiés à quitter leur village d'origine dans la quasi-totalité des sites/camp évalués (111/113). Ce premier facteur est suivi par la perte de moyens de subsistance et l'accès limité aux services de base, rapporté respectivement dans 36 et 14 sur 113 sites/camp. D'un point de vue géographique, l'accès limité aux services de base semble principalement concerner les populations vivant dans la commune de Gueskerou (6 des 14 sites/camp concernés). Il ne semble pas y avoir de différence significative avec la situation six mois auparavant, avec les trois mêmes principaux facteurs alors identifiés. De plus, ces résultats sont similaires à ceux rapportés pour les PDI, bien que l'instruction du gouvernement ait été mentionnée comme troisième principal facteur pour ce type de population.

Figure 18 : Principaux facteurs ayant conduit les réfugiés à quitter leur village d'origine selon les IC, par nombre de sites/camp (comparaison avec les résultats de la *baseline* en rouge clair)



Au-delà de la situation sécuritaire, la famille semble aussi jouer un rôle important dans la décision par les réfugiés de quitter leur village d'origine. Les IC ont rapporté que les principales personnes à l'origine de la décision d'effectuer ce déplacement sont les chefs des familles et les familles entières de la communauté déplacée, identifiés dans respectivement 49 et 25 sur 113 sites/camp. Ces résultats diffèrent légèrement par rapport aux PDI pour lesquelles les IC avaient principalement identifié les représentants de l'autorité au sein de la population déplacée, tels que les autorités locales et les *Boulamas*. Cela peut mettre en évidence que les déplacements des réfugiés ont été moins coordonnés et moins réalisés de manière collective comme cela a pu être le cas des PDI.

Figure 19 : Principales personnes à l'origine de la prise de décision de quitter le village d'origine d'après IC, par nombre de sites/camp



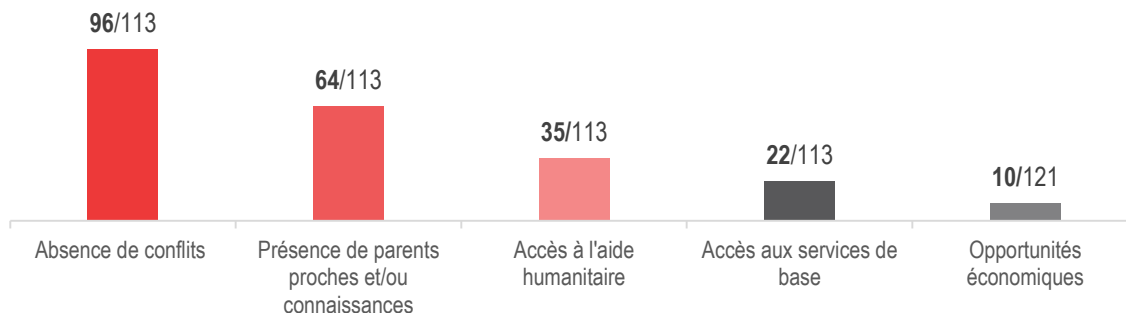
Facteurs d'attraction

En lien avec la durée depuis laquelle ils ont quitté leur village d'origine, la majorité des réfugiés serait présente sur leur site/camp actuel depuis une période relativement longue : depuis plus d'un an pour la quasi-totalité des sites/camp (108/113) selon les IC et ce, de manière similaire aux PDI. Pour autant, les IC ont rapporté dans une proportion légèrement plus importante de sites que la majorité des PDI serait arrivée maximum six mois avant l'évaluation: 5 sites contre seulement 1 pour les réfugiés.

Malgré cette légère différence, les facteurs ayant influencé la décision des réfugiés de choisir ce site et d'y rester (facteurs d'attraction) sont très similaires entre les deux types de population et de nouveau principalement liés à la situation sécuritaire. L'absence de conflits a été mentionnée dans une grande partie des sites/camp évalués (96/113) pour les réfugiés et un nombre comparable pour les PDI. La situation sécuritaire semble donc être un

facteur important pour les deux types de population dans leur déplacement, influençant à la fois leur décision de quitter leur village d'origine et le choix de leur site actuel. Dans les deux cas, ce premier facteur est suivi par la présence de parents proches et/ou connaissances, rapportée dans 64 sur 113 sites/camp pour les réfugiés.

Figure 20 : Principaux facteurs ayant conduit les réfugiés à choisir leur site actuel et à y rester selon les IC, par nombre de sites/camp

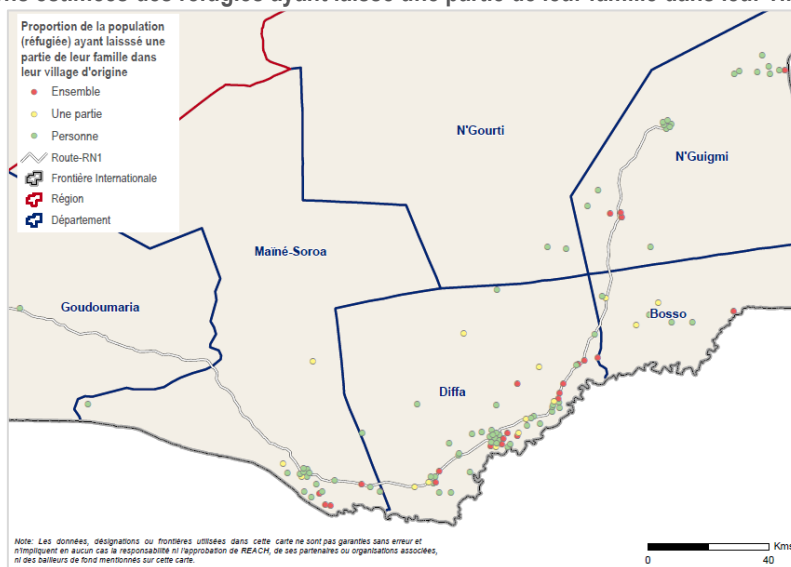


Séparation familiale

De manière similaire aux PDI, la problématique de séparation familiale liée au déplacement semble concerner une part importante de la population réfugiée dans la région de Diffa. Les IC ont rapporté dans 38 sur 113 sites/camp qu'au moins une partie des réfugiés a laissé un ou plusieurs membres de leur famille dans leur village d'origine, dont 23 sites/camp dans lesquels cette séparation concernerait l'ensemble de la population. Ces proportions sont similaires à celles mentionnées au cours de la *baseline*, soulignant la persistance de cette problématique entre les deux évaluations.

Comme l'indique la Carte 10, la séparation familiale semble principalement concerner les réfugiés vivant dans la commune de Gueskerou (10 sur 38⁹⁸ des sites/camp concernés). Cela constitue un changement par rapport à la *baseline* au cours de laquelle les séparations familiales avaient principalement été rapportées dans les communes de Chetimari et de Mainé-Soroa. Cela met en évidence que bien que cette problématique soit relativement stable en termes de proportions de sites concernés, la zone géographique principalement touchée peut varier, soulignant le dynamisme de la situation dans la région. Ce changement peut s'expliquer par le fait que les populations concernées par cette problématique se sont déplacées pendant ces six mois ou que de nouvelles populations ont dû quitter leur village d'origine en se séparant d'un ou plusieurs membres de leur famille.

Carte 10 : Proportions estimées des réfugiés ayant laissé une partie de leur famille dans leur village d'origine



⁹⁸ Parmi les 38 sites/camp dans lesquels les IC ont rapporté qu'au moins une partie des réfugiés a laissé un membre de leur famille dans leur village d'origine.

La séparation familiale est d'autant plus problématique qu'elle serait involontaire dans la plupart des cas : pour au moins une partie de la population réfugiée dans la moitié des sites/camp concernés (19/38) selon les IC. Cette proportion est légèrement plus faible que celle rapportée pour les PDI (19/31) et au cours de la *baseline* (32/45)⁹⁹. Il semblerait donc que le caractère forcé de la séparation familiale soit moins problématique pour les réfugiés et qu'il ait diminué au cours des six mois précédant l'évaluation d'un point de vue géographique. Les IC ont rapporté dans des proportions plus importantes au cours de la *endline* qu'au cours de la *baseline* que les principaux facteurs ayant conduit les PDI et les réfugiés à se déplacer est la recherche d'une assistance alimentaire : dans un seul site pour les deux types de population au cours de la *baseline* contre cinq pour les réfugiés et huit pour les PDI au cours de la *endline*. Ainsi, la baisse du nombre de sites où une séparation familiale involontaire a été rapportée peut être liée au fait qu'un plus grand nombre de personnes ait eu tendance à se déplacer afin d'avoir accès à l'aide humanitaire à la fin de l'année 2017 qu'en raison de l'insécurité comme cela était le cas au début de celle-ci. Comme souligné par le GTP, les séparations familiales peuvent être liées à la volonté des populations dans la région de Diffa de développer des canaux de support intra et interfamiliaux en raison de la couverture de l'assistance alimentaire jugée insuffisante et de la situation économique difficile¹⁰⁰.

Intentions de déplacement

Selon les IC interrogés, il devrait y avoir peu de mouvements des réfugiés dans les sites évalués au cours des trois mois suivant l'évaluation sauf changement majeur de la situation. Dans 84 sur 113 sites/camp, l'ensemble de la population réfugiée aurait l'intention de rester dans le site durant cette période. *A contrario*, dans 16 sites/camp, personne parmi les réfugiés ne souhaiterait rester. Les résultats rapportés pour les PDI diffèrent légèrement : l'ensemble de cette population souhaiterait rester dans environ 84% des sites, contre 74% pour les réfugiés.

Tableau 11 : Proportions estimées des réfugiés ayant l'intention de rester sur le site au cours des trois mois suivant l'évaluation, par nombre de sites/camp¹⁰¹

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites/camp	84	7	0	1	16	5	113
Pourcentage de sites/camp	74%	6%	0%	1%	14%	4%	100%

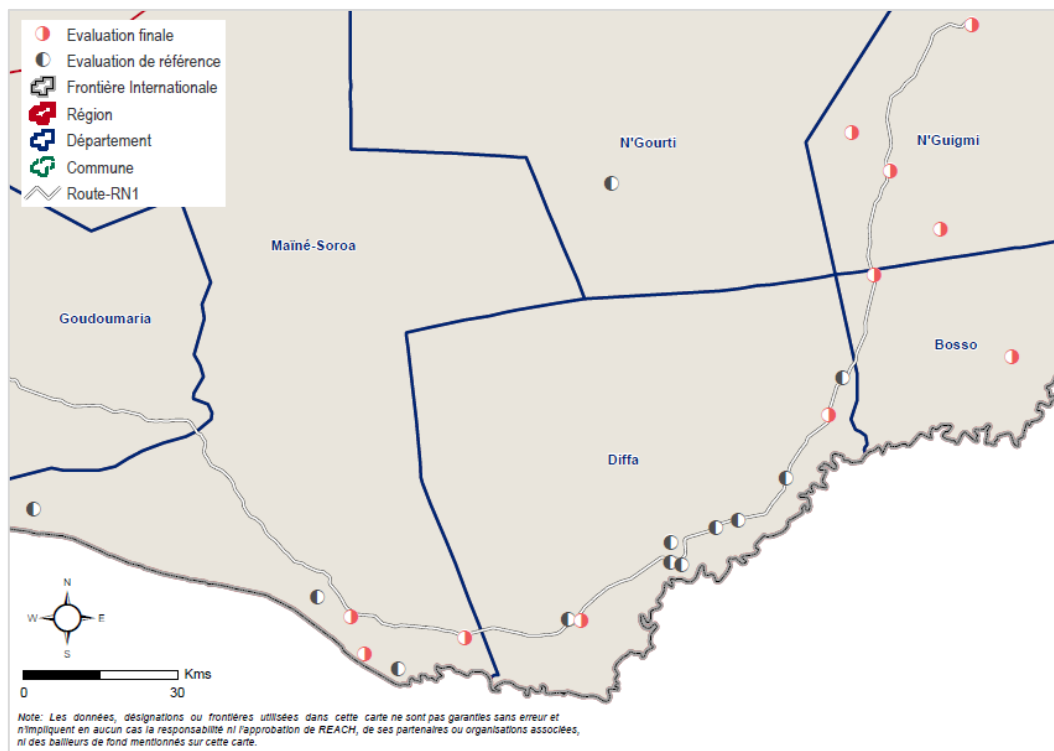
Ces résultats rapportés pour les réfugiés sont similaires à ceux de la *baseline*. Pour autant, et comme ce fut le cas pour les PDI, les communes et les sites/camp concernés par ces intentions de déplacement diffèrent entre les deux évaluations. Alors que les intentions de déplacement semblaient principalement concerner les communes de Gueskerou et Diffa au cours de la *baseline*, elles concernent désormais principalement les communes de Maïné-Soroa, N'Guigmi et Diffa. Cela met de nouveau en évidence le dynamisme de la région de Diffa en termes de déplacement et dans quelles mesures les intentions de déplacement des populations déjà déplacées (PDI et réfugiés) peuvent évoluer en quelques mois.

⁹⁹ Les proportions présentées incluent seulement les sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population aurait laissé un ou plusieurs membres de leur famille dans leur village d'origine.

¹⁰⁰ GTP. Messages clés humanitaires – Protection. Juillet 2017. Disponible via : http://www.globalprotectioncluster.org/assets/files/field_protection_clusters/Niger/files/messages-cles-gtp-18-7-17-diffa.fr.pdf

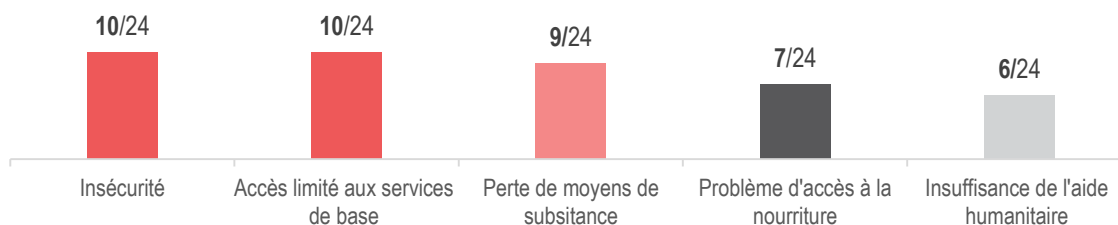
¹⁰¹ Parmi les 31 sites/camp dans lesquels les IC ont rapporté qu'au moins une partie de la population avait laissé une partie de leur famille dans leur village d'origine.

Carte 11 : Evolution des sites au sein desquels les réfugiés n’ont pas l’intention de rester sur le site/camp au cours des trois mois suivants l’évaluation selon les IC



Les réfugiés qui souhaitent quitter leur site actuel auraient principalement l’intention de retourner dans leur village d’origine : rapporté dans 19 sur 24¹⁰² sites/camp concernés. Cette proportion est plus élevée que celle pour les PDI (8/14). Vis-à-vis des intentions de déplacement, la situation sécuritaire apparaît de nouveau comme un facteur important influençant les décisions de déplacement des réfugiés. L’insécurité a été mentionnée par les IC dans presque la moitié des sites/camp concernés (10/24¹⁰³) comme l’une des principales raisons pour ne pas vouloir rester sur le site. Dans une même proportion de sites/camp, l’accès limité aux services de base a été mentionnée comme autre principale raison, suivi par la perte de moyens de subsistance (9/24). Ces résultats diffèrent légèrement par rapport aux PDI pour lesquelles cette intention de mouvement semblait davantage liée à l’insatisfaction de besoins primaires avec comme raisons principales évoquées, l’insuffisance de l’aide humanitaire, l’accès aux limité aux services de base et un accès problématique à la nourriture.

Figure 21 : Principales raisons pour lesquelles les réfugiés ne souhaitent pas rester sur le site au cours des trois mois suivant l’évaluation selon les IC, par nombre de sites/camp^{104,105}



¹⁰² Parmi les 24 sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population n’aurait pas l’intention de rester sur le site au cours des trois mois suivant l’évaluation.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ L’insuffisance de l’aide humanitaire a été rapportée dans les sites/camp suivants : Foulatari (Foulatari), Festival (Diffa), Kablewa (Kablewa), Diffa Koura (Diffa), Kanama Ligari (Mainé-Soroa), Kouble Igre (Mainé-Soroa).

Caractéristiques de déplacement des réfugiés

Une part importante des réfugiés se serait déplacée plusieurs fois selon les IC interrogés. Ces derniers ont rapporté dans 74 sur 113 sites/camp qu'au moins une partie de la population réfugiée se serait déjà déplacée avant leur arrivée sur le site. Pour autant, dans 38 sur 113 sites/camp, cette arrivée constituerait le premier déplacement pour l'ensemble de la population. Cette proportion est similaire aux résultats de la *baseline*, mais légèrement plus élevée que pour les PDI suggérant que les réfugiés se déplaceraient un nombre plus élevé de fois que les PDI.

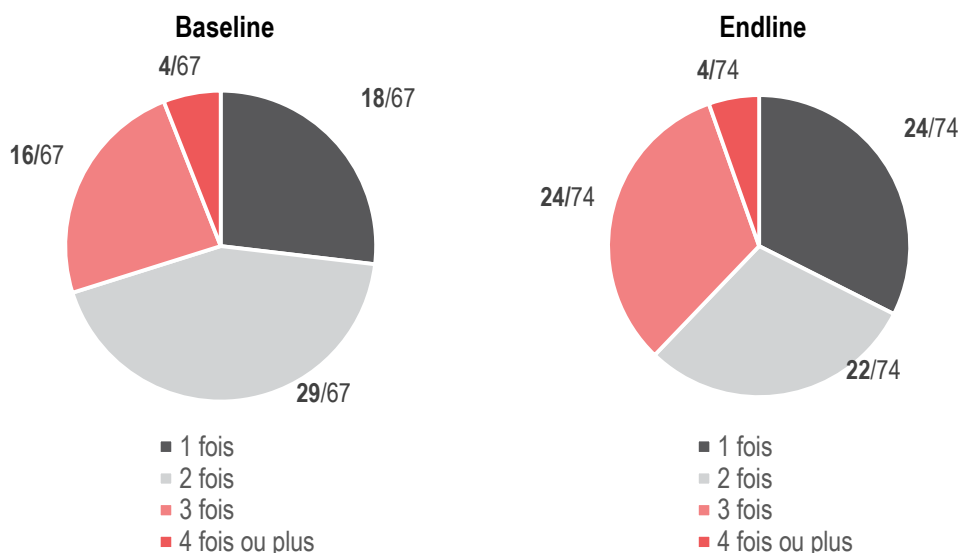
Tableau 12 : Proportions estimées de la population s'étant déjà déplacée avant l'arrivée sur le site, par nombre de sites/camp

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites/camp	44	25	3	2	38	1	113
Pourcentage de sites/camp	39%	22%	3%	2%	34%	1%	100%

Dans la majorité des sites où les réfugiés s'étaient déjà déplacés avant leur arrivée sur leur site actuel se serait déplacée un nombre relativement élevé de fois : entre deux et quatre fois ou plus dans 50 sur 74¹⁰⁶ des sites/camp concernés selon les IC, dont 24 sites/camp où ils ont rapporté trois déplacements. D'un point de vue géographique, les 24 sites/camp sans déplacement multiple se situent principalement dans la commune de Diffa, ce qui signifie que les populations réfugiées se situant dans cette commune au moment de l'évaluation se seraient principalement déplacées de leur village d'origine directement vers cette commune.

Les nombres de déplacement supérieurs à deux ont été rapportés dans un nombre plus élevé de sites que pour les PDI, ce qui semble confirmer que les réfugiés se déplaceraient plus de fois que les PDI. Cela peut être lié aux distances plus importantes entre leur village d'origine et leur site d'accueil actuel. Ces proportions sont également supérieures par rapport à la *baseline*, ce qui peut indiquer que les réfugiés de certains sites se sont déplacés au cours des six mois précédant l'évaluation.

Figure 22 : Nombre de déplacements des réfugiés rapportés par les IC, par nombre de sites/camp¹⁰⁷



¹⁰⁶ Parmi les 74 sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population se serait déjà déplacée avant leur arrivée sur le site/camp.

¹⁰⁷ Parmi les sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population s'était déjà déplacée avant son arrivée sur le site selon les IC.

Au cours de cette même période de temps, le nombre de réfugiés aurait augmenté dans la majorité des sites/camp évalués (54/113), mais serait resté stable dans un nombre similaire de sites/camp (49/113). De plus, ce nombre aurait diminué dans neuf sites/camp¹⁰⁸. Des proportions similaires ont été rapportées pour les PDI mettant en évidence qu'il y a eu à la fois une stabilisation de la population déplacée dans certains sites et une augmentation de celle-ci dans d'autres depuis la *baseline* suggérant que de nouvelles populations se sont déplacées au cours de cette période de temps.

D'un point de vue géographique, les sites/camp dans lesquels la population réfugiée aurait augmenté se situent principalement dans les communes de Gueskerou et de Diffa, alors que les sites/camp où elle serait restée stable sont particulièrement dans les communes de Mainé-Soroa et Diffa. La commune de Gueskerou est également celle avec le nombre le plus important de sites où la population PDI avait augmenté d'après la *endline*.

¹⁰⁸ Il s'agit de Djalori (Gueskerou), Wondori (Chetimari), Château Quartier (Mainé-Soroa), Kablewa (Kablewa), Camp Kablewa (Kablewa), Marché Bétail (Mainé-Soroa), Maina Karder (Chetimari), Elh Mainari (Gueskerou), Malam Boulori (Gueskerou).

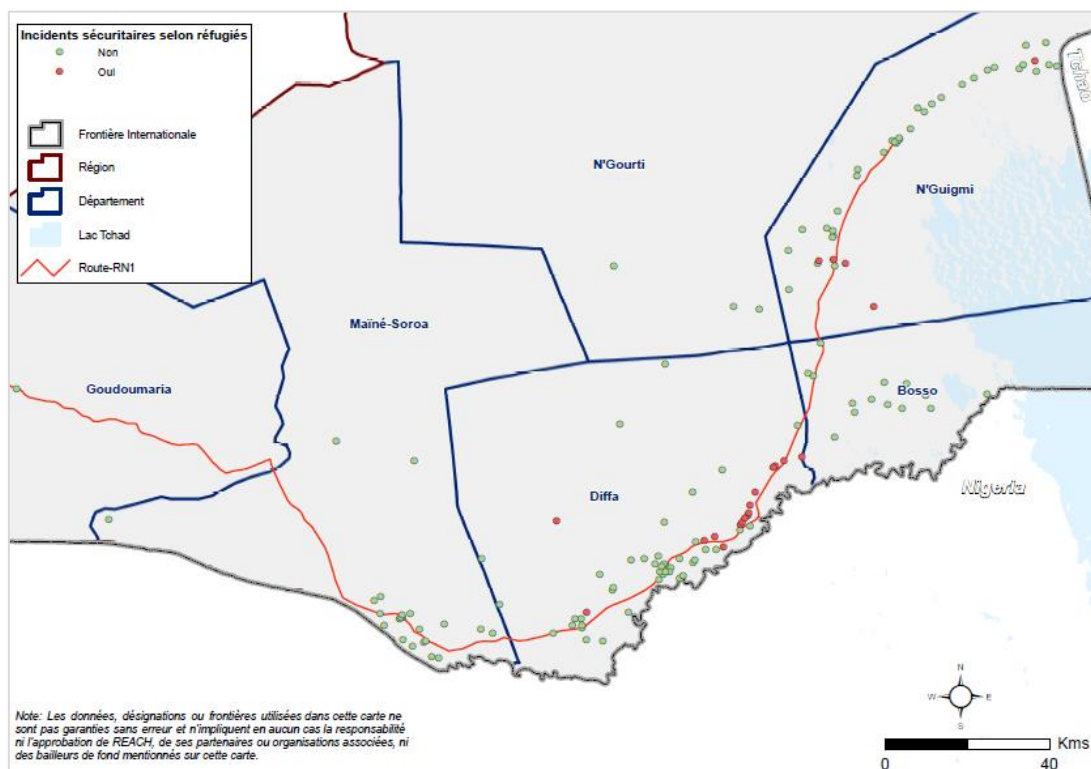
Partie 2 : Situation sécuritaire

Ayant souligné l'importance de la sécurité comme facteur influençant les décisions de déplacement des réfugiés, il semble pertinent de mettre en évidence quelle était la situation sécuritaire pour cette population au moment de l'évaluation, ainsi que son évolution par rapport à la *baseline*. Cette seconde partie présente donc les réponses apportées par les 113 IC, dont 20 femmes, interrogés vis-à-vis de la situation sécuritaire. Les sous-thématiques abordées sont les incidents sécuritaires et les mécanismes visant à les prévenir et réduire, le sentiment de sécurité de la population ainsi que la relation entre la population hôte et les populations déplacées.

Incidents sécuritaires¹⁰⁹

La situation sécuritaire dans la région de Diffa semble problématique au regard des incidents sécuritaires ont été rapportés par les IC au cours des six mois précédant l'enquête dans un nombre relativement élevé de sites/camp : 21 sur 113, soit pratiquement 20%, une proportion similaire à celle rapportée pour les PDI. Il semble intéressant de souligner que ces 21 sites comprennent 8 sites où au moins une partie de la population réfugiée ne se sentait pas en sécurité au moment de l'évaluation. Il semblerait donc que le sentiment de sécurité de la population réfugiée, comme pour les PDI, repose sur des menaces tangibles. D'un point de vue géographique, les incidents sécuritaires semblent principalement se concentrer dans la commune de Gueskerou, comme cela était le cas pour les PDI. Cela peut s'expliquer par le fait que cette zone géographique a été particulièrement affectée par les attaques de Boko Haram au cours des mois précédant l'évaluation¹¹⁰.

Carte 12 : Sites/camp dans lesquels il y a eu des incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC



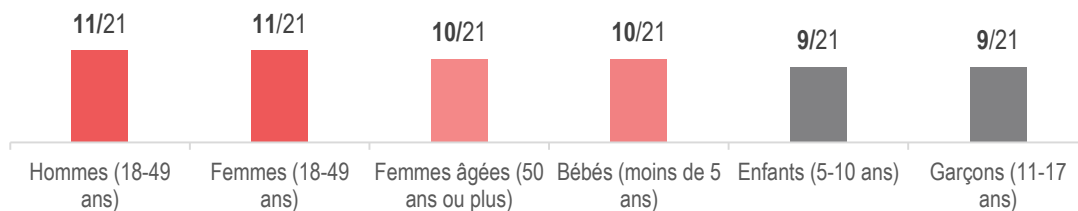
¹⁰⁹ Dans le cadre de cette évaluation, les incidents sécuritaires sont compris comme pouvant être : des combats entre groupes armés, disputes intercommunautaires, des vols/braquages, violences physiques contre les civils, kidnapping/disparitions forcées, exploitations d'enfants, recrutements/associations des enfants dans les groupes armés, attaques contre les écoles et centres de santé, arrestations et détentions arbitraires d'adultes, exécution sommaire ou extra-judiciaire, travail forcé, agressions basées sur le genre, viol, mariages forcé/précoce, refoulements de réfugiés, déplacements forcés de civils.

¹¹⁰ IRC, DRC, HCR. Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring protection. Diffa, Niger. Septembre 2017. Accessible via : http://www.globalprotectioncluster.org/assets/files/field_protection_clusters/Niger/files/rapport-conjointe-pm-septembre-unhcr-irc-drc.fr.pdf

Les principaux types d'incidents sécuritaires rapportés par les IC semblent d'ailleurs liés à ces attaques. Il s'agit des violences physiques contre les civils (attaques, meurtres) et des combats entre groupes armés, rapportés dans respectivement 15 et 8 des 21 sites/camp¹¹¹. Ces derniers sont suivis par les vols et braquages rapportés dans six sites/camp. Bien que dans un ordre légèrement différent, ces principaux types d'incidents ont également été identifiés pour les PDI ainsi qu'au cours de la *baseline*, mettant en évidence la similarité de la situation entre les deux types de population ainsi que par rapport à la situation six mois avant l'évaluation.

Contrairement aux PDI pour lesquelles les hommes avaient été identifiés dans une grande partie des sites concernés, les incidents sécuritaires ne semblent pas avoir affecté un groupe de personnes en particulier au sein de la population réfugiée selon les PDI : en effet, comme le montre la Figure 23, les différents groupes de population ont été mentionnés dans un nombre similaire de sites. Ces résultats sont semblables à ceux rapportés au cours de la *baseline* : l'option 'pas de groupe spécifique' avait alors été mentionnée dans la majorité des sites évalués (57/109). Cela met en évidence d'importantes préoccupations en termes de protection car l'ensemble de la population réfugiée apparaît affectée par les incidents sécuritaires sans évolution particulière en six mois.

Figure 23 : Principaux groupes de personnes affectées par les incidents sécuritaires parmi les réfugiés selon les IC, par nombre de sites/camp¹¹²



La situation sécuritaire pour les réfugiés est d'autant plus préoccupante que les incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation étaient principalement fréquents selon les IC, c'est-à-dire qu'ils ont eu lieu au moins une fois par semaine, dans un nombre important de sites : 10/21¹¹³. Néanmoins, dans un nombre similaire de sites, ces incidents ont été rapportés comme rares¹¹⁴ tel que mis en évidence dans la Figure 24. Ces proportions diffèrent par rapport aux PDI, pour lesquelles les IC avaient rapporté que les incidents sécuritaires avaient été rares dans une majorité de sites.

D'un point de vue géographique, les sites/camp dans lesquels les IC ont rapporté des incidents fréquents se situent principalement dans la commune de Gueskerou, zone particulièrement affectée par les incidents comme mentionné précédemment. Il semble intéressant de souligner que ces dix sites comprennent cinq des neuf sites dans lesquels les IC ont rapporté que l'ensemble de la population réfugiée ne se sentait pas en sécurité, suggérant de nouveau que le sentiment de sécurité de ce type de population, comme pour les PDI, est lié à des menaces tangibles.

Figure 24 : Fréquence des incidents sécuritaires au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC, par nombre de sites/camp¹¹⁵



¹¹¹ Parmi les 21 sites/camp dans lesquels des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des six mois précédant l'évaluation.

¹¹² Ibid.

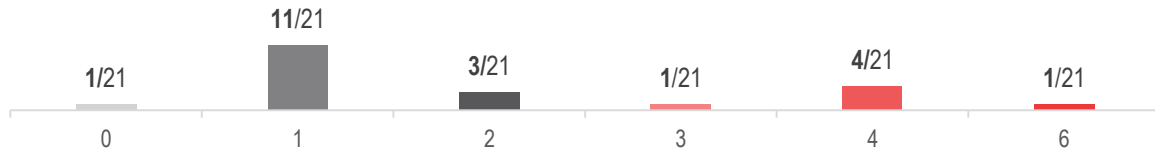
¹¹³ Ibid.

¹¹⁴ Rares = moins d'une fois par mois ; sporadiques = entre une fois par semaine et une fois par mois ; fréquents = au moins une fois par semaine

¹¹⁵ Parmi 21 sites/camp dans lesquels des incidents sécuritaires ont eu lieu au cours des six mois précédant l'enquête selon les IC.

Un seul incident sécuritaire aurait eu lieu au cours du mois précédant l'évaluation dans la majorité des sites concernés: 11 sur 21 sites¹¹⁶. De plus, il y a quatre sites/camp¹¹⁷ dans lesquels quatre incidents auraient eu lieu et un site - Guesere Yarta (Gueskerou) - avec six incidents. Ces proportions sont similaires à celles rapportées pour les PDI, avec notamment une majorité de sites dans lesquels un seul incident sécuritaire aurait eu lieu au cours du mois précédant l'évaluation.

Figure 25 : Nombre d'incidents sécuritaires rapportés par les IC au cours du mois précédant l'évaluation, par nombre de sites/camp¹¹⁸



Au-delà de leur caractère fréquent, le nombre d'incidents sécuritaires auraient également augmenté au cours des six mois précédant l'évaluation dans la majorité des sites/camp concernés (9¹¹⁹/21¹²⁰) et ce, principalement dans la commune de Gueskerou. Il semble intéressant de souligner que ces neuf sites comprennent cinq des neuf sites pour lesquels les IC avaient rapporté que les incidents sécuritaires ont été fréquents pendant cette même période de temps. Il apparait donc que le caractère fréquent des incidents sécuritaires entre les deux évaluations protection soit lié à leur augmentation ; ils n'étaient pas donc forcément fréquents avant la *baseline*. Cela est cohérent avec la reprise des attaques des groupes armés pendant les mois de juillet et septembre 2017 dans la région de Diffa telle que mise en évidence dans le rapport mensuel du monitoring protection publié en septembre 2017¹²¹.

Néanmoins, le nombre d'incidents sécuritaires aurait diminué dans la même proportion de sites que celle dans laquelle a été rapportée leur augmentation et serait resté stable que dans trois sites/camp. De nouveau, ces proportions diffèrent par rapport à celles rapportées pour les PDI avec notamment une diminution des incidents sécuritaires mentionnée dans la majorité des sites concernés (13/27¹²²). Pour autant, une augmentation a été mentionnée dans un nombre similaire de sites par rapport aux réfugiés (10/27) et également principalement dans la commune de Gueskerou mettant tout de même en évidence la similarité de la situation sécuritaire pour ces deux types de population.

Mécanismes de prévention/réduction des incidents sécuritaires¹²³

Au regard de la fréquence et de l'augmentation des incidents sécuritaires dans les mois précédant l'évaluation, la mise en place de mécanismes de prévention ou de réduction apparait d'autant plus pertinente. Les IC ont rapporté que de telles actions ont été entreprises au cours des six mois précédant l'évaluation dans une petite majorité des sites/camp concernés (11/21). Cette proportion de sites est moins élevée que pour les PDI mais similaire à celle rapportée au cours de la *baseline* suggérant peu d'évolution en six mois. D'un point de vue géographique, les dix sites/camp dans lesquels des mécanismes de prévention/réduction n'auraient pas été développés se situent très majoritairement dans la commune de Gueskerou alors qu'il s'agit d'une des zones les plus affectées par les incidents sécuritaires.

¹¹⁶ Ibid.

¹¹⁷ Il s'agit d'Alla Dallamaram (Gueskerou), Elh Mainari (Gueskerou), Garin Dogo (Gueskerou) et Maina Karderri (Chetimari).

¹¹⁸ Parmi 21 sites/camp dans lesquels des incidents sécuritaires ont eu lieu au cours des six mois précédant l'enquête selon les IC.

¹¹⁹ Il s'agit de Dewa Fide (Gueskerou), Elh Mainari (Gueskerou) Kangouri Mamadou (Gueskerou) Koragou (Kablewa) Madou Korodi (Diffa), Kagareye (Gueskerou) Ngagam (Gueskerou), Ngalwa (Gueskerou), Guesere Yarta (Gueskerou).

¹²⁰ Parmi 21 sites/camp dans lesquels des incidents sécuritaires ont eu lieu au cours des six mois précédant l'enquête selon les IC.

¹²¹ IRC, DRC, HCR. Rapport d'analyse mensuelle des données du monitoring protection. Diffa, Niger. Septembre 2017. Accessible via : http://www.globalprotectioncluster.org/assets/files/field_protection_clusters/Niger/files/rapport-conjointe-pm-septembre-unhcr-irc-drc.fr.pdf

¹²² Parmi les sites dans lesquels des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des six mois précédant l'évaluation.

¹²³ Ibid.

Parmi les sites/camp dans lesquels des mécanismes de prévention/réduction ont été mis en place (11), le principal mécanisme identifié par les IC est la sécurisation, rapporté dans tous les sites/camp concernés, suivie par l'aide humanitaire et les patrouilles fréquentes, rapportés dans respectivement 8 et 7 sites/camp. Bien que dans un ordre légèrement différent, ces trois principales actions ont également été identifiées pour les PDI. Les autorités locales semblent avoir un rôle particulièrement important dans la mise en place de ces mécanismes. En effet, l'Etat, les patrouilles FDS et les *Boulamas* ont été rapportés comme étant les trois principaux acteurs mettant en place ces actions et ce, dans 8 sur 11¹²⁴ sites/camp pour chacun des deux premiers acteurs et dans 5 sur 11 sites/camp pour le troisième. L'Etat et les patrouilles FDS ont également été identifiés comme principaux acteurs pour les PDI mais le troisième acteur identifié pour ce groupe est la population.

Bien que mises en place dans une petite majorité des sites concernés, les actions afin de prévenir/réduire les incidents sécuritaires semblent avoir un impact positif sur la population : de façon similaire aux PDI, elles sont jugées efficaces dans la quasi-totalité des sites concernés (10/11¹²⁵). Dans le site - Madou Korodi (Diffa) - dans lequel ces actions n'ont pas été jugées efficaces, c'est-à-dire qu'elles n'auraient pas permis de réduire le nombre d'incidents sécuritaires, les raisons évoquées par l'IC sont le manque de consultation de la population et le manque d'information.

Sentiment de sécurité de la population

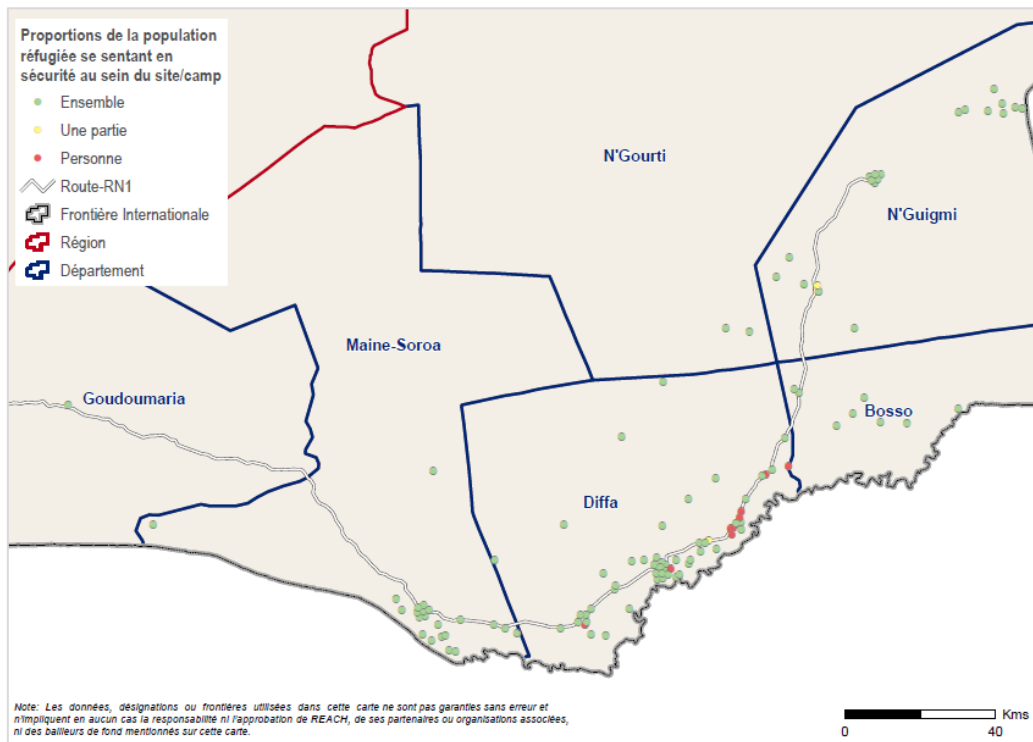
Selon les IC interrogés, les réfugiés se sentaient en sécurité au moment de l'évaluation dans la grande majorité des sites évalués : il s'agirait de l'ensemble de la population dans 102 sur 113 sites/camp. Pour autant, dans 11 sites/camp, au moins une partie de la population ne se sentait en sécurité. Le sentiment d'insécurité a été rapporté dans une proportion légèrement plus importante de sites pour les PDI : ressenti par au moins une partie de la population dans 23 sur 121 sites selon les IC. Bien que rapporté dans un nombre inférieur de sites que pour les PDI, le sentiment d'insécurité semble avoir pris de l'ampleur d'un point de vue géographique au cours des six mois précédant l'enquête : rapporté dans cinq sites par les IC au cours de la *baseline* suggérant que la situation sécuritaire, ou du moins sa perception par la population, s'est détériorée au cours de cette période de temps.

D'un point de vue géographique, les sites/camp dans lesquels les réfugiés ne se sentaient pas en sécurité au cours de l'évaluation se situent principalement dans la commune de Gueskerou, comme cela était également le cas pour les PDI. Cela met en évidence que le sentiment de sécurité apparaît particulièrement problématique dans cette zone pour les populations déplacées et suggère que ce sentiment est lié dans une certaine mesure aux incidents sécuritaires qui ont eu lieu particulièrement dans cette zone au cours des mois précédant l'évaluation.

¹²⁴ Parmi les 11 sites/camp dans lesquels des mécanismes de prévention/réduction des incidents sécuritaires auraient été mis en place selon les IC.

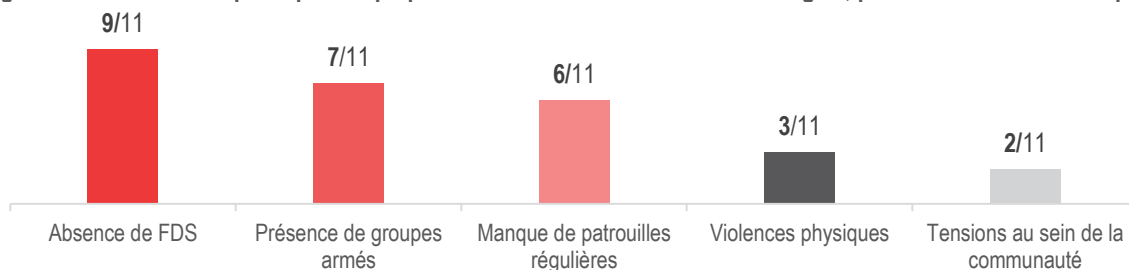
¹²⁵ Ibid.

Carte 13 : Proportions estimées de réfugiés se sentant en sécurité au moment de l'évaluation au sein du site/camp



Le sentiment d'insécurité des réfugiés semble principalement lié à la mise en place d'actions visant à réduire l'occurrence d'incidents sécuritaires. Les IC ont identifié comme principales raisons pour lesquelles les réfugiés ne se sentaient pas en sécurité au moment de l'évaluation l'absence de FDS et le manque de patrouilles régulières, rapportés dans respectivement 9 et 6 sur 11¹²⁶ sites/camp. La présence de groupes armés aurait également un impact négatif important sur ce sentiment de sécurité, rapporté dans 7 sur 11 sites/camp. Les mêmes principales raisons avaient été identifiées pour les PDI, ce qui met de nouveau en évidence la similarité du sentiment d'insécurité pour les deux types de population.

Figure 26 : Raisons évoquées pour expliquer le sentiment d'insécurité des réfugiés, par nombre de sites/camp¹²⁷



Relation entre la population hôte et les réfugiés¹²⁸

Au regard des entretiens effectués avec les IC, la relation entre la population hôte et les réfugiés ne semble pas particulièrement problématique dans les sites/camp évalués. En effet, dans la quasi-totalité des sites/camp concernés (86/89), les IC ont rapporté que la population hôte est prête à accueillir les déplacés aussi longtemps que nécessaire et ce, dans des proportions similaires aux PDI. Dans trois sites/camp - Bagara (Diffa), Djambourou (Mainé-Soroa) et Kolo Manga (Mainé-Soroa) -, la population hôte serait prête à le faire seulement pour une durée limitée. Cette dernière proportion apparaît avoir considérablement diminué par rapport à la *baseline* : les IC avaient alors rapporté que la population hôte était prête à accueillir les déplacés pour une

¹²⁶ Parmi les 11 sites/camp où au moins une partie de la population ne se sentait pas en sécurité au moment de l'évaluation.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Parmi les 89 sites/camp accueillant des populations déplacées et une population hôte.

période limitée dans environ 20% des sites concernés. Cette diminution pourrait indiquer une amélioration de la relation entre la population hôte et les réfugiés, ou du moins de leur perception par les IC réfugiés. Cela pourrait notamment être lié au fait que les réfugiés se trouvent dans leurs sites actuels depuis une période de temps plus longue que lors de la *baseline* et donc, qu'ils aient eu le temps de s'intégrer davantage au sein de la population hôte ou de développer des relations avec celle-ci.

Comme ce fut le cas pour les PDI et au cours de la *baseline*, des tensions entre la population hôte et les populations déplacées n'ont été rapportées dans aucun site. Cela ne signifie pas forcément que de telles tensions entre les deux types de population n'existent pas: elles peuvent être sous-jacentes et/ou ont pu être sous rapportées, que ce soit par les IC ou par la population locale, en raison du caractère sensible du sujet. De plus, le contexte sécuritaire volatile caractérisant la région de Diffa et les préoccupations sécuritaires qui y sont associées pourraient également expliquer que les populations réfugiées soient plus concernées par ces préoccupations que par les possibles tensions avec la population hôte. Comme mentionné dans la partie sur les PDI, des tensions entre population hôte et populations déplacées ont été mises en évidence dans le rapport *Conflict Scan* réalisé par *Search for Common Ground* en octobre 2017. Cela souligne la pertinence d'analyser plus en profondeur cette thématique, par exemple à travers des groupes de discussion.

Partie 3 : Protection générale

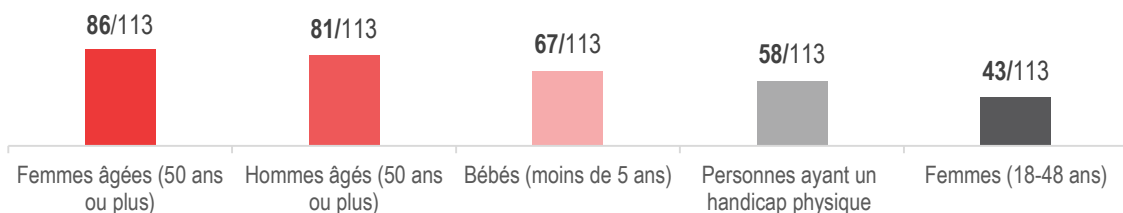
La situation sécuritaire problématique pour les réfugiés dans la région de Diffa pose d'importantes préoccupations en termes de protection. La troisième partie de ce chapitre s'attache donc à mettre en évidence les principaux groupes de personnes vulnérables, dans quelles mesures les réfugiés ont été confrontés à des atteintes à l'intégrité de la personne ainsi que leur accès et utilisation des voies de référencement comme mécanisme de résilience. Sont également présentés les difficultés rencontrées par la population en termes de documentation légale et d'enregistrement des nouveau-nés, ainsi que le phénomène de travail forcé. Un total de 113 IC dont 20 femmes a été interrogé afin de fournir des informations sur ces différents aspects.

Groupes de personnes vulnérables

Les principaux groupes de personnes vulnérables parmi la population réfugiée de la région de Diffa semblent principalement se situer aux extrémités en termes d'âge, c'est-à-dire les personnes les plus âgées et les plus jeunes au sein de la population. Les trois principaux groupes de personnes vulnérables identifiés par les IC sont les femmes âgées et les hommes âgés (50 ans ou plus), mentionnés dans 86 et 81 sur 113 sites/camp, respectivement, suivis par les bébés (moins de 5 ans) rapportés dans 67 sur 113 sites/camp. Ces résultats diffèrent légèrement par rapport aux PDI, pour lesquelles les personnes âgées étaient suivies par les femmes et les personnes ayant un handicap physique.

Au cours de la *baseline*, la question a été posée de manière plus spécifique par rapport aux atteintes à l'intégrité de la personne : comme pour les PDI, l'option alors choisie dans une majorité de sites/camp était 'toute la population'.

Figure 27 : Principaux groupes de personnes vulnérables identifiés par les IC parmi les réfugiés, par nombre de sites/camp



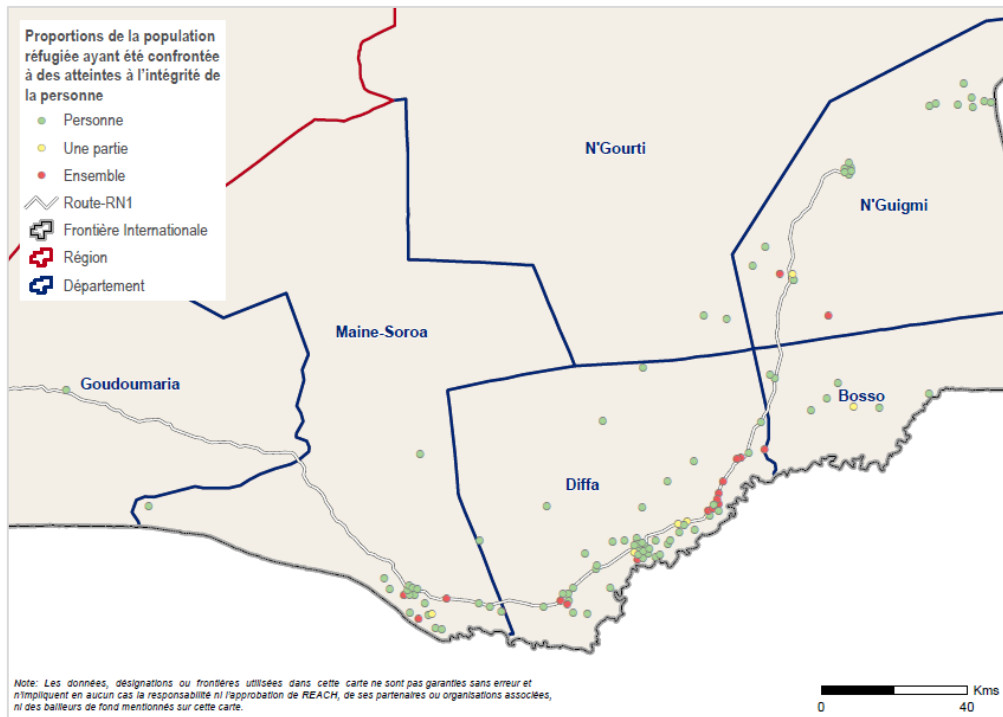
Atteintes à l'intégrité de la personne¹²⁹

Il semblerait que la situation en termes de protection soit problématique dans un nombre relativement élevé de sites/camp. Les IC ont rapporté que des atteintes à l'intégrité de la personne ont eu lieu au cours des six mois précédant l'évaluation dans 23 sur 113 sites/camp, soit environ 20%. Dans presque les trois quarts de ces sites (17), l'ensemble de la population aurait été confrontée à de telles atteintes. Ces proportions sont similaires à celles rapportées pour les PDI, mettant en évidence que les deux types de population sont confrontés de manière semblable à ces atteintes dans la région de Diffa.

D'un point de vue géographique et comme le montre la Carte 14, les atteintes à l'intégrité de la personne aurait principalement eu lieu dans la commune de Gueskerou comme cela est également le cas pour les PDI. Il est donc possible de considérer que ces atteintes soient liées pour les deux types de population aux attaques de Boko Haram qui sévit principalement dans cette zone.

¹²⁹ Dans le cadre de cette évaluation, le terme 'atteinte à l'intégrité de la personne' est compris comme incluant les aspects suivants : kidnapping/disparitions forcées, violences physiques (attaques, meurtres), arrestations et détentions arbitraires, travail forcé, menace, agressions basées sur le genre, viol, mariage forcé/précoce, discrimination en termes d'accès aux services de base.

Carte 14: Proportions estimées des réfugiés ayant été confrontés à des atteintes à l'intégrité de la personne au cours des six mois précédant l'évaluation



Les principaux types d'atteinte rapportés par les IC semblent d'ailleurs confirmer cette hypothèse : il s'agit des violences physiques (attaques, meurtres) et des menaces mentionnées dans 17 et 14 sur 23¹³⁰ des sites/camp concernés, respectivement. Ces deux principaux types d'atteinte à l'intégrité de la personne ont également été identifiés pour les PDI, mettant en évidence que les populations déplacées dans la région de Diffa sont confrontées à des atteintes à la fois physiques et psychologiques. Celles-ci sont suivies par la discrimination en termes d'accès aux services de base, rapportés dans 8 sur 23 sites/camp pour les réfugiés. Ces principaux types d'atteinte diffèrent par rapport à ceux rapportés au cours de la *baseline* : bien que les violences physiques aient également été mentionnées en première position, le travail forcé et les kidnapping/disparitions forcées arrivaient respectivement en deuxième et troisième positions suggérant une évolution de la situation en termes de protection pour ce type de population au cours des six mois précédant l'évaluation.

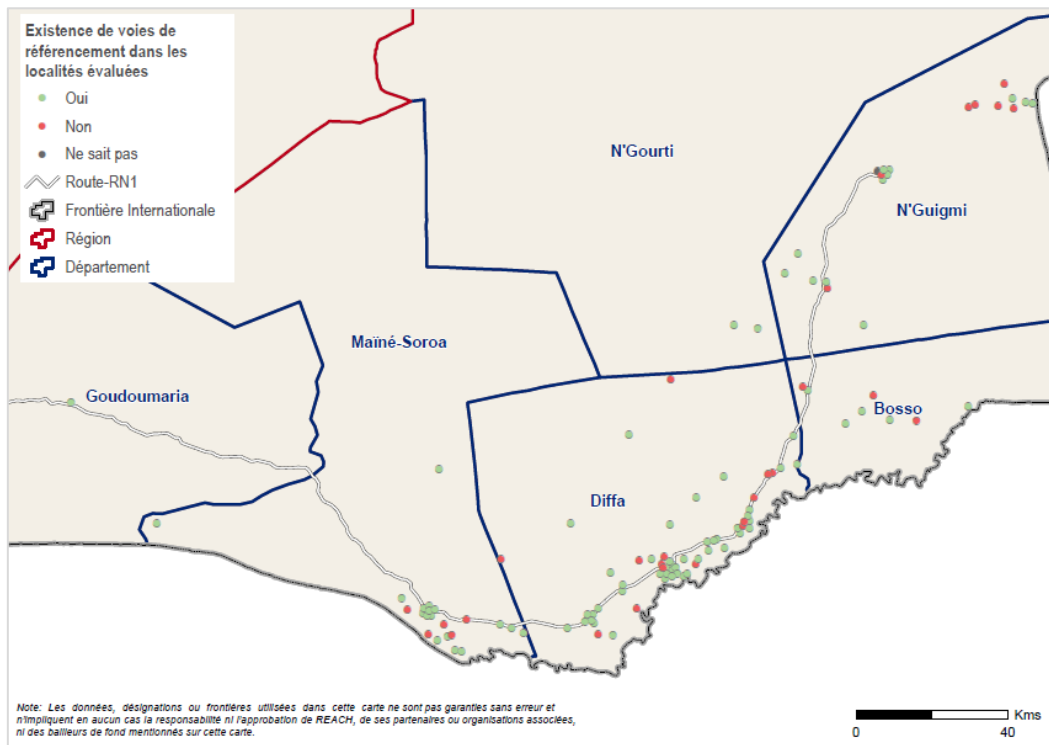
Voies de référencement¹³¹

Afin de faire face aux problématiques de protection mentionnées ci-dessus, la population réfugiée peut avoir recours à des mécanismes de résilience. L'un de ces mécanismes mis en place par les acteurs protection dans la région de Diffa est les voies de référencement qui, comme pour les PDI, existeraient dans la majorité des sites/camp évalués selon les IC : 83 sur 113. Pour autant, dans 29 sur 113 sites/camp, il n'y aurait aucune voie de référencement. Comme le montre la Carte 15, cette absence ne semble pas être localisée dans une commune en particulier mais être dispersée à travers la région de Diffa, contrairement aux PDI pour lesquelles cette absence a principalement été rapportée dans la commune de N'Guigmi.

¹³⁰ Parmi les 23 sites/camp dans lesquels des atteintes à l'intégrité de la personne ont été rapportées au cours des six derniers mois par les IC.

¹³¹ Si une personne est affectée ou elle est à risque, si elle connaît les voies de référencement implique qu'elle sait à qui s'adresser pour le problème qu'elle a afin qu'elle soit aidée. Par exemple : le chef du village/*Boulama*, le comité de protection etc.

Carte 15 : Existence de voies de référencement dans les sites/camp évalués selon les IC



Au-delà de l'existence, la connaissance, l'accès, l'utilisation et l'efficacité de ces voies ne semblent pas non plus être problématiques pour les réfugiés comme l'indique le Tableau 13 ci-dessous. Dans environ 70% des sites/camp concernés, l'ensemble de la population aurait connaissance et accès, utiliserait et jugerait efficace les voies de référencement. Ces proportions sont plus élevées que celles rapportées pour les PDI qui tournaient plutôt autour des 60%. La situation semble similaire à celle rapportée au cours de la *baseline*.

Parmi les sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population réfugiée n'aurait pas accès aux voies de référencement (26), les principales raisons évoquées par les IC sont le manque d'information (16), suivis par la non-fonctionnalité des voies (14). Ces deux principales raisons avaient également été évoquées pour les PDI, mettant en évidence la nécessité de développer des activités de sensibilisation auprès de la population locale.

Les principales voies de référencement utilisées par la population réfugiée ne semblent pas avoir particulièrement évoluées en six mois. Bien que l'ordre diffère légèrement entre la *baseline* et la *endline*, les trois principales voies sont restées les mêmes : les services de santé, les services éducatifs et les services délivrant les documents légaux, rapportés dans, respectivement, 64, 55 et 23 sur 75¹³² sites/camp respectivement au cours de la *endline*. Ces types de voies de référencement sont également les principaux identifiés pour les PDI suggérant que les populations déplacées utilisent les mêmes voies dans la région de Diffa.

Lorsqu'elles sont accessibles et utilisées, les voies de référencement semblent avoir un impact positif sur la population déplacée, que ce soit pour les réfugiés ou les PDI. Pour les deux types de population, les IC ont rapporté dans quasiment la totalité des sites/camp concernés qu'au moins une partie de la population les considèrerait comme efficaces – 74 sur 75¹³³ sites/camp pour les réfugiés et 88 sur 88 pour les PDI. Parmi ces sites/camp, les principales raisons évoquées sont l'amélioration des perspectives futures et le fait que les voies répondent aux besoins de la population, rapportées dans 66 sur 74¹³⁴ et 62 sur 74 sites/camp respectivement

¹³² Parmi les 75 sites/camp dans lesquels il a été rapporté qu'au moins une partie de la population utilise les voies de référencement.

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Parmi les 74 sites/camp dans lesquels il a été rapporté qu'au moins une partie de la population considère les voies de référencement comme étant efficaces.

pour les réfugiés et dans des proportions similaires pour les PDI. Le fait que les voies de référencement permettent d'obtenir des conseils a également été rapporté dans un peu moins de la moitié des sites concernés pour les réfugiés et les PDI.

Tableau 13 : Proportions estimées des réfugiés ayant connaissance, accès, utilisant et jugeant efficace les voies de référencement, par nombre de sites/camp

Aspects des voies de référencement	Proportions	Ensemble	Majorité	Moitié	Minorité	Personne	Ne sait pas	Total
Connaissance	# de sites/camp	58	20	3	1	0	1	83 ¹³⁵
	Pourcentage de sites/camp	70%	24%	4%	1%	0%	1%	100%
Accessibilité	# de sites/camp	56	14	5	1	6	0	82 ¹³⁶
	Pourcentage de sites/camp	68%	17%	6%	1%	7%	0%	100%
Utilisation	# de sites/camp	54	16	3	2	1	0	76 ¹³⁷
	Pourcentage de sites/camp	71%	21%	4%	3%	1%	0%	100%
Efficacité	# de sites/camp	51	16	7	0	1	0	75 ¹³⁸
	Pourcentage de sites/camp	68%	21%	9%	0%	1%	0%	100%

Documentation légale

Contrairement à l'accès aux voies de référencement, l'accès à la documentation légale apparaît problématique pour une grande partie de la population réfugiée dans la région de Diffa. Dans la grande majorité des sites/camp évalués (94/113), les IC ont rapporté qu'au moins une partie de la population n'a pas de documents d'état civil, d'acte ou extrait de naissance. Ces proportions sont plus importantes que celles rapportées pour les PDI, bien que l'accès à la documentation légale soit également problématique pour ce type de population : à titre d'exemple, personne n'aurait de documentation légale dans 5 sites, contre 31 sites/camp pour les réfugiés. L'accès à la documentation légale apparaissait déjà comme problématique pour les réfugiés au cours de la *baseline* avec notamment la perte de documentation légale rapportée dans un peu plus de la moitié des sites/camp alors évalués (62/109).

Tableau 14 : Proportions estimées des réfugiés ayant des documents d'état civil/acte ou extrait de naissance, par nombre de sites/camp

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites/camp	17	34	9	20	31	2	113
Pourcentage de sites/camp	15%	30%	8%	18%	27%	2%	100%

¹³⁵ Parmi les 83 sites/camp dans lesquels il existe au moins une voie de référencement.

¹³⁶ Parmi les 82 sites/camp dans lesquels il a été rapporté qu'au moins une partie de la population a connaissance des voies de référencement.

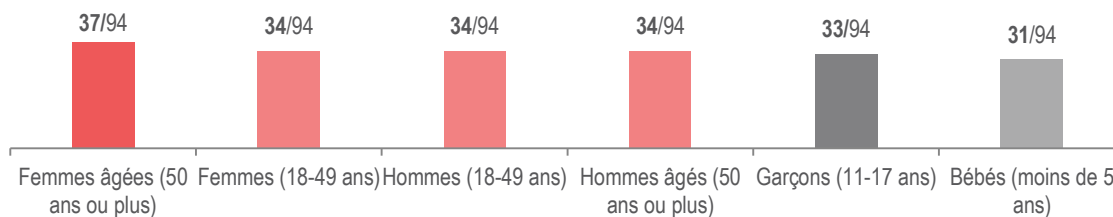
¹³⁷ Parmi les 76 sites/camp dans lesquels il a été rapporté qu'au moins une partie de la population a accès aux voies de référencement.

¹³⁸ Parmi les 75 sites/camp dans lesquels il a été rapporté qu'au moins une partie de la population utilise les voies de référencement.

D'un point de vue géographique, les sites/camp dans lesquels personne au sein de la population réfugiée n'a de documentation légale se situent principalement dans la commune de Gueskerou. Cela pose d'importantes préoccupations en termes de protection notamment parce que cette zone a également été identifiée comme celle où les réfugiés sont le plus confrontés à des atteintes à l'intégrité de la personne et à des incidents sécuritaires. Le manque de documentation légale entraîne d'importantes difficultés à la population, surtout en termes de mouvement/circulation et d'accès aux services de base. Celles-ci ont été mentionnées dans 88 sur 94¹³⁹ et 62 sur 94 sites/camp respectivement, et sont suivies par des difficultés pour accéder au travail (49/94 sites/camp). Bien que dans un ordre légèrement différent, ces trois difficultés avaient également été rapportées pour les PDI suggérant que le manque de documentation pose des difficultés similaires aux populations déplacées dans la région de Diffa. Au-delà de ces difficultés et comme mentionné au cours de la *baseline*, il est possible que le manque de documentation légale entraîne un risque d'assimilation aux groupes armés présents dans la région et constitue un frein dans la détermination du statut de réfugié.

De façon similaire aux PDI, le manque de documentation légale ne semble pas concerner un groupe de personnes en particulier puisque que chaque groupe a été identifié dans un nombre similaire de sites par les IC comme manquant le plus souvent de tels documents (Figure 28). Cela suggère que cette problématique touche l'ensemble des différentes catégories des populations déplacées dans la région de Diffa, mettant en évidence l'ampleur de la problématique.

Figure 28 : Principaux groupes de personnes parmi les réfugiés manquant le plus souvent de documents d'état civil/acte ou extrait de naissance selon les IC, par nombre de sites/camp¹⁴⁰



Enregistrement des nouveau-nés

L'enregistrement des nouveau-nés apparaît moins problématique pour les réfugiés que l'accès à la documentation légale, mais des difficultés ont néanmoins été rapportées pour au moins une partie de la population dans presque la moitié des sites/camp évalués (55/113). Ces difficultés concerneraient l'ensemble des réfugiés dans 33 sites/camp selon les IC et ce, particulièrement dans la commune de Gueskerou. Des proportions similaires avaient été rapportées au cours de la *baseline* pour les réfugiés et ce, principalement dans les communes de Gueskerou et Diffa, indiquant un manque d'amélioration de la situation.

Tableau 15 : Proportions estimées de réfugiés ayant rapporté rencontrer des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés, par nombre de sites/camp

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites/camp	33	14	4	4	56	2	113
Pourcentage de sites/camp	29%	12%	4%	4%	50%	2%	100%

Comme ce fut le cas pour l'accès à la documentation légale, les difficultés pour enregistrer les nouveau-nés semble moins concerner les PDI que les réfugiés : rapportées par au moins une partie de la population dans 55 sur 113 sites/camp pour les réfugiés contre 44 sur 121 pour les PDI. Cette différence entre les deux types de

¹³⁹ Parmi les 94 sites/camp dans lesquels il a été rapporté qu'au moins une partie de la population n'a pas de documentation légale.

¹⁴⁰ Ibid.

population pourrait s'expliquer par le fait que les réfugiés ne connaissent pas forcément les procédures pour effectuer un tel enregistrement dans le pays dans lequel ils se trouvent. D'ailleurs, le fait que les réfugiés ne savent pas où effectuer ces démarches a été identifié comme principale raison par les IC expliquant les difficultés pour enregistrer les nouveau-nés dans 26 sur 55¹⁴¹ sites/camp. La différence de langue et de culture peut également constituer des barrières à l'accès à ce service. Les autres principales raisons identifiées par les IC sont le manque de moyens financiers et le fait que le service est trop éloigné, mentionnés dans 36 et 25 sur 55 sites/camp respectivement. Le manque de moyens financiers peut notamment être lié au fait que l'enregistrement des nouveau-nés devient payant après un délai d'environ dix jours dans la région de Diffa. Il est également possible de faire un lien entre l'éloignement du service et l'insécurité caractérisant la zone et ce, d'autant plus que les difficultés pour enregistrer les nouveau-nés concernent principalement la commune de Gueskerou, zone particulièrement affectée par les incidents sécuritaires. En effet, dans un contexte d'insécurité, les populations ont tendance à être plus réticentes à effectuer des longs trajets pour accéder à un service. Le non-enregistrement des nouveau-nés peut poser d'importantes difficultés à la population réfugiée, notamment en empêchant l'accès à certains services de base ou en entraînant des risques d'apatridie.

Travail forcé¹⁴²

Au regard des entretiens effectués avec les IC au cours de l'évaluation, le phénomène de travail forcé ne semble pas concerner un nombre élevé de sites dans la région de Diffa pour la population réfugiée. En effet, les IC ont rapporté avoir connaissance de personne au sein des réfugiés se trouvant en situation de travail forcé dans deux sites - Cheri (Mainé-Soroa) et Embranchement Tarn (Mainé-Soroa). Dans aucun site, les IC ont rapporté une telle information pour les PDI. Bien que n'ayant pas été rapporté dans un nombre élevé de sites, les IC concernés ont estimé qu'un nombre élevé de personnes se trouvait dans une telle situation, respectivement 20 et 80 personnes. Cela constitue d'importantes préoccupations en termes de protection.

Le fait que le phénomène de travail forcé n'ait été rapporté que dans deux sites ne signifie pas que ce phénomène n'a pas une ampleur plus importante en réalité. En effet, il est possible que ce phénomène ait été sous-rapporté que ce soit par les IC ou par la population elle-même en raison du caractère sensible du sujet. Ainsi, il apparaîtrait pertinent d'analyser plus en profondeur cette thématique à travers notamment des groupes de discussion.

¹⁴¹ Parmi les 55 sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population a rapporté des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés selon les IC.

¹⁴² Selon l'Organisation Internationale du Travail, le travail forcé peut être défini comme un travail accompli contre son gré et sous la menace d'une peine quelconque. Source : <http://www.ilo.org/global/topics/forced-labour/definition/lang--fr/index.htm>

Partie 4 : Accès à l'information et aux services de base

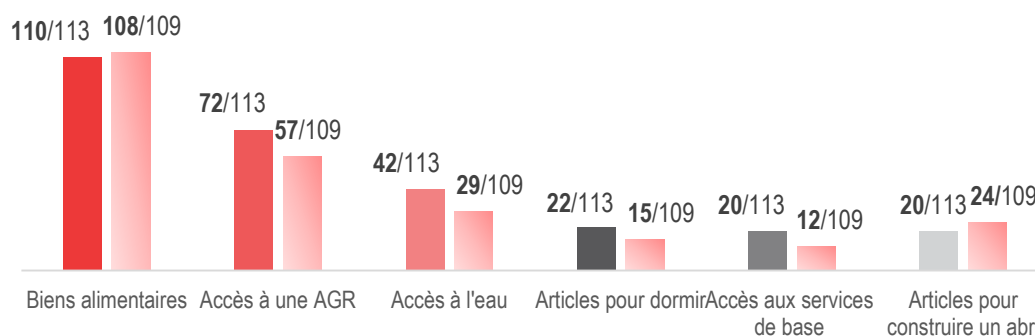
Cette quatrième et dernière partie du chapitre sur les réfugiés a pour objectif de présenter les résultats vis-à-vis de l'accès à l'information et aux services de base. En effet, un manque d'accès aux services de base peut poser d'importants problèmes en termes de protection pour la population. De plus, un manque d'information peut constituer une barrière d'accès à ces services. Un total de 113 IC dont 24 femmes a été interrogé afin de répondre aux questions liées à cette thématique, qui couvre les aspects suivants : besoins prioritaires et accès aux services de base, accès à l'information (sources et moyens de communication, quantités d'information sur la zone actuelle, sur la zone d'origine et sur l'accès à l'aide humanitaire).

Besoins prioritaires et accès aux services de base

L'accès à la nourriture semble particulièrement problématique pour les réfugiés dans la région de Diffa. En effet, les biens alimentaires ont été identifiés comme l'un des besoins prioritaires de cette population dans la quasi-totalité des sites/camp évalués (110/113). Une proportion similaire a été rapportée pour les PDI, mettant en évidence qu'une part importante de la population déplacée dans la région de Diffa manquerait de nourriture. Cette situation est d'autant plus problématique qu'elle ne semble pas s'être améliorée au cours des six mois précédant l'évaluation : les biens alimentaires avaient déjà été identifiés comme l'un des principaux besoins prioritaires au cours de la *baseline* pour les deux types de population.

Au-delà des biens alimentaires, les IC ont également identifié comme principaux besoins prioritaires pour les réfugiés l'accès à une AGR et l'accès à l'eau, rapportés dans respectivement 72 et 42 sur 113 sites/camp (Figure 29). Ces deux principaux besoins prioritaires avaient également été rapportés en seconde et troisième position pour les PDI et au cours de la *baseline* suggérant que les besoins prioritaires des réfugiés sont très semblables à ceux des PDI et qu'ils n'ont pas évolué en six mois.

Figure 29 : Principaux besoins prioritaires identifiés par les IC pour les réfugiés, par nombre de sites/camp (comparaison avec les résultats de la *baseline* en rouge clair)



Bien que dans des proportions légèrement moins élevées que l'accès à la nourriture, l'accès aux services de base semble également problématique pour une grande partie de la population réfugiée. Les IC ont rapporté dans 84 sur 113 sites/camp qu'au moins une partie de la population a un accès limité aux services de base, dont 41 sites/camp où cet accès limité concernerait l'ensemble de la population. Des proportions similaires ont été rapportées pour les PDI, mettant en évidence que l'accès limité aux services de base est une problématique concernant une grande partie de la population déplacée dans la région.

Tableau 16 : Proportions estimées de réfugiés ayant un accès limité aux services de base, par nombre de sites/camp

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites/camp	41	24	11	8	29	0	113
Pourcentage de sites/camp	36%	21%	10%	7%	26%	0%	100%

Parmi les 84 sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population n'a pas accès aux services de base, les principaux services concernés sont la santé (63), les marchés (49) et l'eau (36). Il semble intéressant de souligner que l'eau a été identifiée comme troisième principal besoin prioritaire pour les réfugiés, confirmant le caractère problématique de l'accès à cette ressource naturelle pour ce type de population. Ces trois principaux services ont également été identifiés pour les PDI, avec l'éducation ayant aussi été citée dans un nombre identique de sites que l'eau. Cela souligne la similarité de la situation des PDI et des réfugiés, que ce soit en termes de besoins prioritaires ou d'accès aux services de base. D'ailleurs, les principales raisons à cet accès limité sont également similaires entre les deux types de population : il s'agit du manque de moyens financiers, de l'éloignement du service et de la non-existence de celui-ci, rapporté dans respectivement 71, 50 et 35 sur 84¹⁴³ sites/camp pour les réfugiés.

L'accès limité aux services de base pose d'importantes préoccupations en termes de protection. Comme mis en évidence par la *baseline*, afin de faire face au manque de moyens financiers, la population est susceptible de recourir à des stratégies d'adaptation telles que la prostitution et le travail forcé qui risquent d'augmenter la vulnérabilité des populations. Quant à l'éloignement du service, dans un contexte d'insécurité instable comme celui de la région de Diffa, la population peut être réticente à effectuer de longs trajets afin d'accéder aux services de base, surtout étant donné qu'un couvre-feu a été mis en place dans la zone, limitant les horaires d'ouverture de ces services.

L'accès limité des PDI et des réfugiés aux services de base peut également être lié à la pression exercée par l'arrivée de nouvelles populations dans les sites, les services n'ayant pas toujours les capacités de prendre en charge ce nouvel afflux de personnes. Cette pression peut alors créer des tensions entre les populations car elle limite également l'accès de la population hôte à ces services. L'existence de conflits autour de points d'eau dans les villages où il y a une forte densité de population a d'ailleurs été mise en évidence dans une note publiée en novembre 2017 par le *Danish Refugee Council* (DRC), l'*International Rescue Committee* (IRC) et le HCR sur les conflits intercommunautaires dans la région de Diffa¹⁴⁴.

Accès à l'information

Au-delà de barrières telles que l'insécurité ou l'éloignement, le manque d'accès à l'information peut également limiter l'accès des populations aux services de base. A ce titre, il apparaît pertinent d'étudier les sources et moyens de communication utilisés par les réfugiés, ainsi que les quantités d'information disponibles sur leur zone actuelle, leur zone d'origine et sur l'accès à l'aide humanitaire.

Les principales sources d'information et moyens de communication utilisés par les réfugiés semblent être communs à une grande partie de la population réfugiée mais également aux PDI. Les principales sources d'information identifiées par les IC sont la radio et la télévision, rapportées dans une grande majorité des sites pour les deux types de population – 103 sur 113 sites/camp pour les réfugiés et 104 sur 121 sites pour les PDI. Ces principales sources d'information sont suivies par le *Boulama* et les lieux de manifestation sociale, rapportés dans respectivement 48 et 30 des 113 sites/camp pour les réfugiés. Ces mêmes sources d'information avaient été identifiées par les IC au cours de la *baseline* avec seulement un changement au niveau de la troisième source principale : il s'agissait de la famille, des voisins ou amis. Cela met en évidence que la population déplacée dans la région de Diffa s'appuie à la fois sur les nouvelles technologies mais également sur la population locale comme source d'information, sans évolution notable en six mois.

Les principaux moyens de communication sont le téléphone et le contact direct, rapportés dans respectivement 103 et 98 sur 113 sites/camp pour les réfugiés et de façon similaire au PDI et à la *baseline*. Dans les trois cas de figure (réfugiés, PDI et *baseline*), ces deux moyens de communication ont été identifiés dans un nombre de sites/camp bien plus élevé que tout autre type de communication. A titre d'exemple, les réseaux gratuits de messagerie instantanée n'ont été identifiés que dans quatre sites pour les réfugiés. Malgré le développement de nouvelles technologies, les populations déplacées dans la région de Diffa continuent donc à utiliser des moyens de communication plus traditionnels.

¹⁴³ Parmi les 84 sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population aurait un accès limité aux services de base.

¹⁴⁴ DRC, IRC, HCR. Note sur les conflits intercommunautaires dans la région de Diffa de janvier à octobre 2017 – Diffa. 24 novembre 2017.

Le déplacement pouvant constituer une barrière à l'accès à l'information, les IC ont également été interrogés vis-à-vis de l'accès à l'information des réfugiés sur leur zone actuelle, zone d'origine et l'accès à l'aide humanitaire. Vis-à-vis de leur zone actuelle, les réfugiés auraient accès à suffisamment d'information dans une grande proportion de sites/camp : au moins une partie de la population dans 102 sur 113 sites/camp soit pratiquement 90%, dont 87 sites où ce serait l'ensemble de la population. Des proportions similaires ont été rapportées pour les PDI et au cours de la *baseline*.

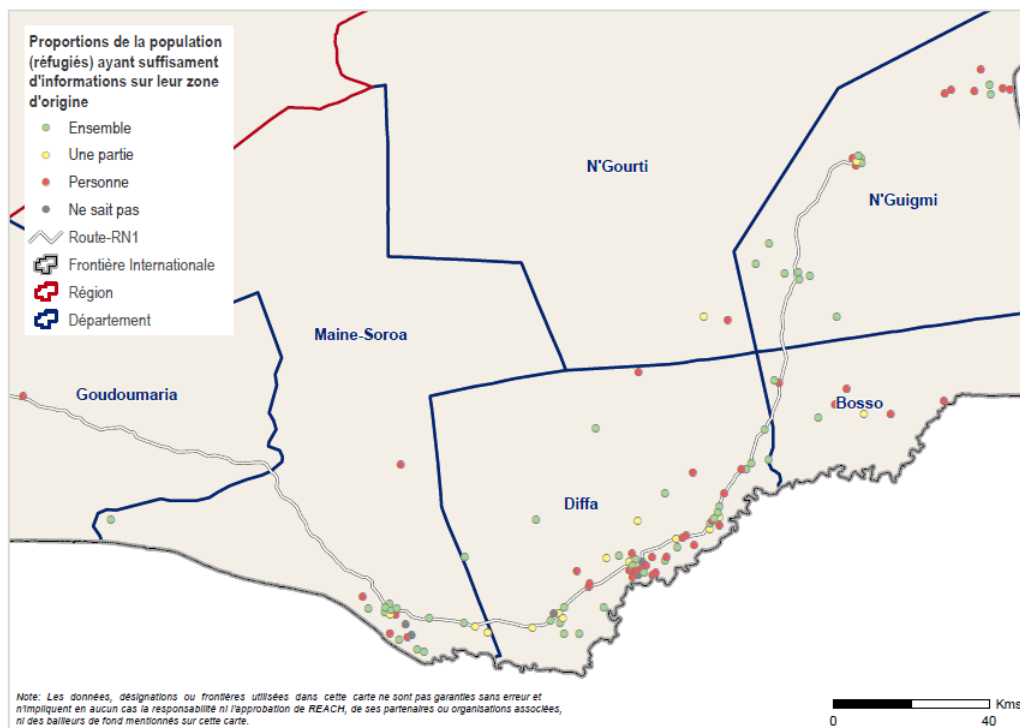
Tableau 17 : Proportions estimées des réfugiés ayant accès à assez d'information sur leur zone actuelle, par nombre de sites/camp

Proportions	La totalité	La majorité	La moitié	Une minorité	Personne	Ne sait pas	Total
# de sites/camp	87	12	1	2	10	1	113
Pourcentage de sites/camp	77%	11%	1%	2%	9%	1%	100%

L'accès à l'information des réfugiés sur leur zone d'origine apparaît quant à elle davantage problématique. Les IC ont rapporté dans un peu plus de la moitié des sites/camp évalués (58/113) qu'au moins une partie de la population n'aurait pas accès à assez d'information sur la situation dans leur zone d'origine, sachant que dans 42 sites/camp, ce manque d'accès concernerait l'ensemble de la population. Ces proportions sont assez similaires à celles rapportées pour les PDI mais légèrement plus élevées que celles rapportées au cours de la *baseline* au cours de laquelle un manque d'accès à l'information sur la zone d'origine avait été identifié dans 38 sur 109 sites/camp pour les réfugiés. Il semblerait donc que l'accès à l'information sur la zone d'origine soit une problématique commune aux réfugiés et aux PDI, avec une possible détérioration au cours des six mois précédant l'évaluation pour les réfugiés.

D'un point de vue géographique, le manque d'accès à l'information sur la zone d'origine a été principalement rapporté dans les sites/camp se situant dans les communes de Gueskerou et Diffa (Carte 16), alors qu'il s'agissait de la commune de N'Guigmi pour les PDI. Cela suggère que bien qu'il s'agisse d'une problématique commune aux deux types de population, les zones géographiques principalement concernées diffèrent.

Carte 16 : Proportions des réfugiés ayant accès à suffisamment d'information sur leur zone d'origine selon les IC



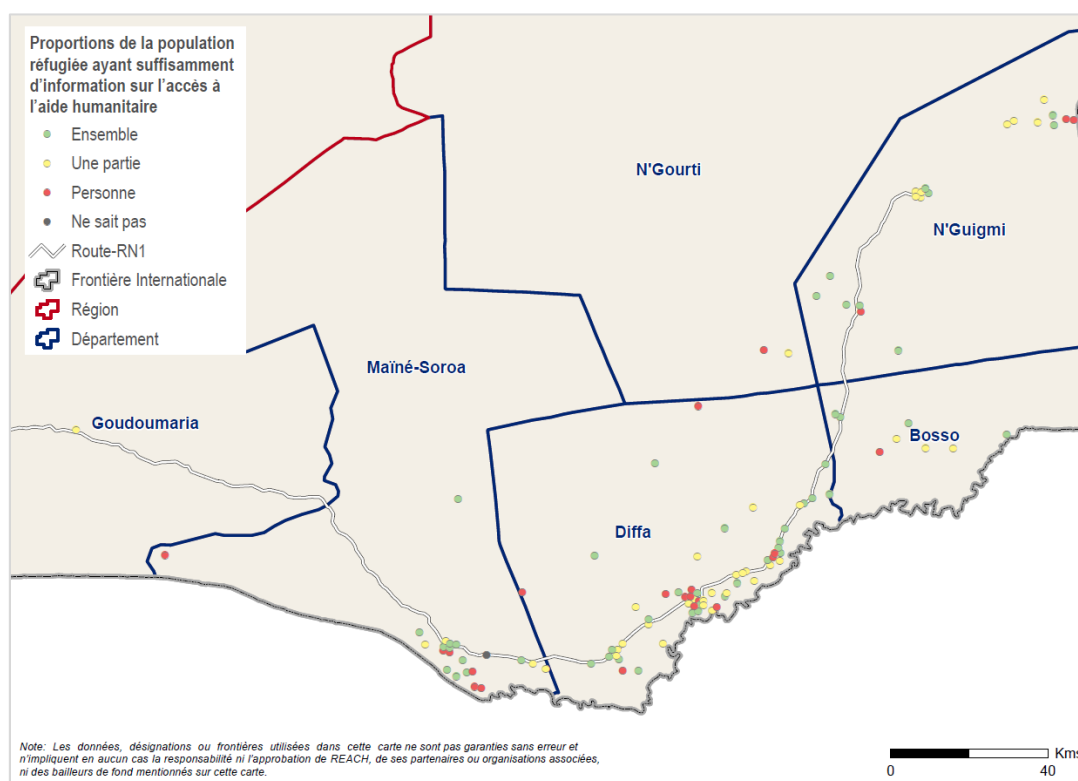
De manière plus détaillée, ce manque d'accès à l'information pour les populations déplacées concernerait principalement la situation sécuritaire (55/58 sites/camp concernés¹⁴⁵ pour les réfugiés), suivie par la situation de leur maison ou propriété (24/58) et la situation des marchés (17/55). Ces principaux types d'information ont également été identifiés au cours de la *baseline*.

Il est possible de lier le besoin d'information sur la situation sécuritaire dans la zone d'origine à l'importance de la sécurité comme facteur influençant les déplacements des PDI et des réfugiés, comme souligné précédemment. En effet, une partie d'entre eux pourraient souhaiter retourner dans leur village d'origine, sachant que ce retour est généralement conditionné par l'amélioration de la situation sécuritaire dans la zone. Afin de palier à ce manque d'information, et comme mentionné par le GTP lors de la présentation des résultats, une coordination à la fois aux niveaux régional (pour les PDI) et transnational (pour les réfugiés) entre les différents acteurs humanitaires pourrait être envisagée afin de pouvoir obtenir des informations sur leur zone d'origine et les communiquer aux personnes en ayant besoin.

L'accès à l'information sur l'aide humanitaire semble également problématique pour les réfugiés. Les IC ont rapporté dans 63 sur 113 sites/camp qu'au moins une partie de la population n'a pas assez d'information sur quand, où et comment accéder à l'aide humanitaire. Dans 23 sites/camp, ce manque d'information concernerait l'ensemble de la population (Carte 17). Ces proportions sont similaires à celles rapportées pour les PDI mais plus élevées que celles rapportées au cours de la *baseline* avec le manque d'information alors rapporté dans 39 sur 109 sites/camp. Cela met en évidence que ce manque d'information sur l'accès à l'aide humanitaire est une problématique commune aux populations déplacées dans la région de Diffa, avec une potentielle aggravation de ce manque au cours des six mois précédant l'évaluation pour les réfugiés.

D'un point de vue géographique et comme l'indique la Carte 17, les sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population manque d'information sur l'accès à l'aide humanitaire se situent principalement dans les communes de Diffa, Mainé-Soroa et N'Guigmi, sachant que la commune de Mainé-Soroa a également été identifiée pour les PDI.

Carte 17 : Proportions estimées des réfugiés ayant assez d'information sur l'accès à l'aide humanitaire



¹⁴⁵ Parmi les 58 sites/camp dans lesquels au moins une partie de la population n'aurait pas accès à assez d'information sur la situation dans leur zone d'origine.

Les principaux types d'information dont les réfugiés auraient besoin concernent les lieux de distribution (46/63¹⁴⁶) et les procédures de distribution (45/63), suivis par les dates des distributions (35/63). Ces trois types d'information ont également été identifiés pour les PDI mettant de nouveau en évidence la similarité de cette problématique pour les deux types de population. Il pourrait donc apparaître pertinent de développer des campagnes de communication autour de ces aspects pour les populations déplacées dans la région de Diffa. Ces campagnes d'information pourraient d'ailleurs s'appuyer sur principales sources d'information utilisées par les populations déplacées pour l'aide humanitaire. Selon les IC interrogés, ces sources d'information diffèrent légèrement entre les réfugiés et les PDI : pour les premiers, il s'agit principalement de la radio et/ou télévision (59/89), des *Boulamas* (58/89), et des comités de villageois (28/89). Ces trois principales sources d'information avaient également été identifiées au cours de la *baseline* et ce, dans le même ordre d'importance. En ce qui concerne les PDI, les principales sources d'information rapportées par les IC sont par ordre d'importance les chefs de village/communauté ou *Boulamas*, les travailleurs sociaux/humanitaires, suivis par la radio et/ou télévision.

Ce second chapitre a permis de mettre en évidence les principaux besoins en termes de protection des réfugiés et leur similarité à la fois avec ceux des PDI et avec ceux identifiés au cours de la *baseline*. Ces besoins concernent principalement l'accès à la nourriture, aux services de base, à la documentation légale et, dans une moindre mesure, à l'enregistrement des nouveau-nés. La situation sécuritaire et en termes de protection apparaît également problématique, avec des incidents sécuritaires et des atteintes à l'intégrité de la personne rapportés dans un nombre relativement élevé de sites/camp. Les principales distinctions avec les PDI concernent l'accès à la documentation légale et à l'enregistrement des nouveau-nés, qui semblent plus problématiques pour les réfugiés. De plus, dans une proportion plus importante de sites, les réfugiés auraient l'intention de quitter leur site au cours des trois mois suivant l'évaluation et pour des raisons légèrement différentes que les PDI. En ce qui concerne la *baseline*, les principales évolutions concernent une relative dégradation de l'accès à une quantité suffisante d'information sur la zone d'origine et sur l'accès à l'aide humanitaire.

¹⁴⁶ Parmi les 63 sites/camp dans lesquels les réfugiés n'auraient pas accès à assez d'informations sur l'accès à l'aide humanitaire.

Etude de cas : Camp Sayam Forage

Cette partie a pour objectif de se focaliser sur le Camp Sayam Forage situé dans la commune de Chetimari. Ce camp était le seul existant dans la région de Diffa au moment de la collecte de données, les populations ayant quitté le Camp de Kablewa suite aux attaques de juin 2017¹⁴⁷. En raison de sa configuration différente par rapport aux autres sites de déplacés¹⁴⁸, il est possible que les réfugiés présents dans ce camp présente des besoins particulier en termes de protection.

Cette partie présente les résultats rapportés par trois IC vis-à-vis de la situation des réfugiés dans le camp, chacun interrogé vis-à-vis d'une des trois principales thématiques de la *endline* : situation sécuritaire, protection et accès à l'information et aux services de base sachant que cette dernière partie comprend également des informations sur les dynamiques de déplacement. Ces trois IC étaient des hommes, dont deux étaient présidents du comité de protection et un membre du comité de protection.

Partie 1 : Dynamiques de déplacement

Facteurs de répulsion et d'attraction

Selon l'IC interrogé, la majorité des réfugiés dans le Camp de Sayam Forage serait en situation de déplacement prolongé car ils auraient quitté leur village d'origine depuis une période relativement longue : plus d'un an. La décision d'effectuer ce déplacement serait principalement lié à l'insécurité et la perte de moyens de subsistance, et aurait été généralement prise par les familles entières de réfugiés. Ces informations correspondent à celles rapportées par les IC au cours de la *baseline*. La durée d'arrivée de la majorité des réfugiés dans le camp apparait également longue - depuis plus d'un an – et ce déplacement aurait aussi été principalement influencé par la situation sécuritaire. L'absence de conflits a été rapportée par l'IC comme l'une des principales raisons pour lesquelles la majorité des réfugiés a choisi ce camp et d'y rester, suivi par l'accès aux services de base et l'accès à l'aide humanitaire.

Séparation familiale

La problématique de la séparation familiale, mis en avant par les résultats de la *endline*, avait déjà été soulignée dans le camp Sayam Forage lors de la *baseline*. En effet, la majorité des réfugiés aurait laissé une partie de leur famille lorsqu'ils ont quitté leur village d'origine au moment de la *endline* et de manière similaire à ce qui avait été rapporté par les IC dans le camp lors de la *baseline*. Pour autant, les caractéristiques de ces séparations familiales semblent avoir évolué entre les deux évaluations : en effet, le fait de se séparer d'un ou plusieurs membres de leur famille a été mentionnée comme étant volontaire au cours de la *baseline*, contrairement à la *endline* où cette séparation aurait été involontaire pour l'ensemble des réfugiés du camp. Cette évolution peut être liée au fait que la séparation d'un ou plusieurs membres de leur famille était dans un premier temps volontaire afin notamment d'accéder à une assistance humanitaire. Il est possible qu'au cours des six mois précédant l'évaluation certaines personnes aient tenté de se réunifier avec leur famille, soit en retournant dans leur zone d'origine ou en souhaitant que ses membres se déplacent dans le camp, mais que cela n'ait pas abouti rendant la séparation désormais involontaire.

Intentions de déplacement

Les intentions de déplacement de la population réfugiée au sein du camp semblent avoir évolué en six mois. La majorité des réfugiés avait été rapportée comme souhaitant rester dans le camp au cours des trois mois suivant l'évaluation pendant la *baseline*, contre personne lors de la *endline*. Au contraire, l'ensemble de la population du camp aurait l'intention quitter le camp au cours des trois mois suivant l'évaluation et ce, principalement pour retourner dans leur village d'origine selon l'IC interrogé. Il est possible que ce changement d'intention soit lié au

¹⁴⁷ Pour plus d'information à ce sujet, il est possible de consulter : <http://unhcniger.tumblr.com/post/162824645374/kablewa-idp-camp-empty-of-population-and-preparing>

¹⁴⁸ La différence avec un site de déplacés est que la gestion d'un camp est assurée par une organisation. Dans le cas du Camp Sayam Forage, il jouit d'une organisation communautaire dont la coordination est assurée par 12 comités. Source : HCR. Camp Sayam Forage. 16 Juillet 2017. Accessible via : <https://reliefweb.int/report/niger/unhcr-niger-profil-du-camp-de-sayam-forage-au-16-juillet-2017-diffa>

fait qu'une grande partie de la population du camp soit originaire de Damasak au Nigeria¹⁴⁹ et que la situation se soit améliorée dans ce village au cours des quatre mois précédant l'évaluation¹⁵⁰. Des retours dans la zone peuvent donc être envisagés au cours des prochains mois.

Caractéristiques de déplacement des PDI

La majorité des réfugiés du Camp Sayam Forage se serait déjà déplacée plusieurs fois avant leur arrivée dans le camp et ce, principalement trois fois. Le nombre de déplacement avait été rapporté comme étant de deux au cours de la *baseline* pouvant indiquer des mouvements de population entre les deux évaluations au sein du camp. Confirme cette hypothèse, la population du camp aurait augmenté au cours des six mois précédant l'évaluation selon l'IC en novembre 2017.

Partie 2 : Situation sécuritaire

Au regard des informations communiquées par l'IC au cours de la *endline*, la situation sécuritaire dans le Camp Sayam Forage n'apparaît pas comme étant particulièrement problématique. En effet, l'ensemble de la population réfugiée se sentirait en sécurité sur le camp et ce, de manière similaire à la *baseline*. De plus, aucun incident sécuritaire n'a été rapporté par l'IC au cours des six mois précédant l'évaluation. Cela est confirmé par les résultats de la cartographie des infrastructures sociocommunitaires réalisée par REACH en septembre 2017 qui n'indique aucun incident sécuritaire au cours des trois mois précédant l'évaluation dans le Camp Sayam Forage¹⁵¹.

Partie 3 : Protection générale

Groupes de personnes vulnérables et atteintes à l'intégrité de la personne

Les principaux groupes de personnes vulnérables dans le Camp Sayam Forage seraient les bébés, les femmes et les personnes avec un handicap mental. De plus, la situation en termes de protection n'apparaît pas comme étant particulièrement problématique puisqu'aucune atteinte à l'intégrité de la personne n'aurait eu lieu au cours des six mois précédant l'évaluation.

Voies de référencement

Au moins une voie de référencement existerait dans le Camp Sayam Forage. L'ensemble de la population la ou les connaîtrait, y aurait accès et la ou les utiliserait et ce de manière similaire à lors de la *baseline*. Ces aspects ne semblent donc pas problématiques pour la population réfugiée de ce camp. Les principales voies utilisées par la population du camp sont les services éducatifs, les services de santé et les services délivrant des documents légaux. Seule la troisième voie diffère par rapport à celle rapportée lors de la *baseline* : il s'agissait de l'appui psychosocial. Elles sont considérées comme efficaces par l'ensemble de la population et ce, principalement car elles permettraient une amélioration des perspectives futures, répondraient aux besoins de la population et permettraient aux membres de la population de négocier entre eux. Le fait que les voies de référencement répondent aux besoins de la population avait également été mentionné au cours de la *baseline*.

Documentation légale

Une minorité des réfugiés du Camp Sayam Forage n'aurait pas de documents d'état civil, d'acte ou extrait de naissance. Ce manque de documentation légale serait principalement lié à la perte de ces documents, la non-connaissance des procédures pour les obtenir et au manque de moyens financiers. La situation semble avoir évolué au cours des six mois précédant l'évaluation puisque la population réfugiée avait été rapportée comme n'ayant pas perdu leur documentation légale au cours de la *baseline*. Cette évolution peut être liée à l'arrivée de nouvelles populations telle que mise en évidence précédemment.

¹⁴⁹ HCR. Camp Sayam Forage. 16 juillet 2017. Disponible via : <https://data2.unhcr.org/fr/documents/download/58739>

¹⁵⁰ La Dépêche. 'La paix est revenue à Damasak dans le nord du Nigeria. Pas ses enfants'. Avril 2017. Disponible via : <https://www.ladepeche.fr/article/2017/04/27/2564196-paix-est-revenue-damasak-nord-nigeria-enfants.html>

¹⁵¹ REACH. Camp Sayam Forage. Septembre 2017. Accessible via: <http://bit.ly/2gO8qd9>

Le manque de documentation légale concernerait principalement le genre féminin et les mineurs: l'IC a identifié les filles (11-17 ans), les femmes (18-49 ans) et les enfants (5-10 ans) comme manquant le plus souvent de documents légaux. Les principales conséquences de ce manque de documentation légale seraient des difficultés pour accéder aux services de base, à un emploi et des difficultés en termes de circulation/mouvement. De plus, et comme mentionné précédemment, le manque de documentation légale peut également entraîner un risque d'assimilation à des groupes armés et constituer un obstacle à la détermination du statut de réfugié.

Enregistrement des nouveau-nés

Personne au sein du Camp Sayam Forage n'aurait rapporté des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés selon l'IC comme cela était déjà le cas au cours de la *baseline*.

Travail forcé

L'IC interrogé au cours de la *endline* n'avait pas connaissance de personnes au sein du camp se trouvant en situation de travail forcé. Comme indiqué pour les PDI et les réfugiés, cela ne signifie pas pour autant que ce phénomène n'existe pas dans le camp. Il est possible qu'il ait été sous-rapporté à la fois par l'IC concerné et la population réfugiée en raison du caractère sensible de cette problématique.

Partie 4 : Accès à l'information et aux services de base

Besoins prioritaires et accès aux services de base

L'accès aux biens non-alimentaires de base et à une activité de subsistance semble être particulièrement problématique pour la population réfugiée du Camp Sayam Forage. En effet, l'IC interrogé a identifié comme principaux besoins prioritaires dans le camp les articles pour réparer les abris, l'accès à une AGR et les articles pour dormir. Ces besoins prioritaires apparaissent comme ayant évolué par rapport à la *baseline* : au cours de celle-ci, les biens alimentaires et l'accès à une AGR avaient été identifiés. Cela met notamment en évidence l'importance de l'accès à une AGR qui ne se serait pas amélioré au cours de cette période de temps. L'accès aux services de base ne serait pas quant à lui problématique : personne au sein du camp n'y aurait un accès limité selon l'IC interrogé.

Accès à l'information

Les principales sources d'information et moyens de communication de la population du Camp Sayam Forage semblent avoir peu évolué au cours des six mois précédant l'évaluation. Les principales sources d'information utilisées par les réfugiés telles que rapportées par l'IC au cours de la *endline* sont la radio et/ou télévision, le chef de village/communauté ou *Boulama* et les travailleurs sociaux et humanitaires. Seule la troisième source diffère par rapport à la *baseline* : il s'agissait alors des comités de villageois. Les principaux moyens de communication sont le contact direct et le téléphone, comme cela était déjà le cas six mois auparavant. Cela met en évidence que la population réfugiée de ce camp a tendance à s'appuyer à la fois sur des nouvelles technologies et des moyens plus traditionnels en termes de partage et d'accès à l'information.

En termes de quantité d'informations accessibles, l'ensemble de la population réfugiée aurait accès à assez d'information sur leur zone actuelle, sur leur zone d'origine, et également sur l'accès à l'aide humanitaire. L'accès à ces informations n'avait pas non plus été rapporté comme étant problématique au cours de la *baseline*. Les principales sources d'information utilisées vis-à-vis de l'aide humanitaire sont similaires à celles rapportées précédemment mais différent légèrement par rapport à la *baseline* : il s'agit du *Boulama*, des travailleurs sociaux et humanitaires ainsi que de la famille, les voisins ou amis. Les sources identifiées il y a six mois étaient la radio et/ou télévision, le *Boulama* et les groupements de femmes.

Cette étude de cas du camp Sayam Forage a permis de mettre en évidence les principaux besoins en termes de protection de sa population et leur évolution par rapport à la *baseline*. Ces besoins semblent principalement concerner le manque de documentation légale avec une minorité de la population n'en ayant pas, et l'accès à des biens non alimentaires et à une AGR. Pour autant, la situation sécuritaire et en termes de protection ne

semble pas être particulièrement préoccupante dans le camp : aucune atteinte à l'intégrité de la personne ni d'incident sécuritaire n'a été rapporté au cours des six mois précédant l'évaluation. De plus, l'ensemble de la population se sentirait en sécurité au sein du camp. Malgré ces aspects, l'ensemble de la population réfugiée n'aurait pas l'intention de rester dans le camp au cours des trois mois suivant l'évaluation et souhaiterait retourner dans leur village d'origine.

CONCLUSION

La *endline* avait pour objectif de mettre en évidence l'évolution des besoins prioritaires en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa, ainsi que les lacunes de la réponse humanitaire vis-à-vis de ces derniers en étudiant la population déplacée interne et la population réfugiée de manière distincte.

Cette évaluation a permis de mettre en évidence la similarité de la situation en termes de protection des PDI et des réfugiés dans la région de Diffa vis-à-vis des principales thématiques de l'évaluation : dynamiques de déplacement, accès à l'information et aux services de base, protection, situation sécuritaire. Par exemple, des incidents sécuritaires ont été rapportés dans un nombre relativement élevé de sites/camp pour les deux types de population, ainsi que des atteintes à l'intégrité de la personne. Pour autant, certaines distinctions ont été relevées entre les deux types de population. Tout d'abord, ces différences se situent au niveau de l'accès à la documentation légale et à l'enregistrement des nouveau-nés qui apparaissent comme étant plus problématiques pour les réfugiés que pour les PDI. Une autre distinction concerne le sentiment d'insécurité, identifié dans des proportions légèrement plus importantes pour les PDI que pour les réfugiés. De plus, certaines caractéristiques de déplacement diffèrent aussi légèrement entre les deux types de population. En effet, dans une plus grande proportion de sites, les réfugiés souhaiteraient quitter leur site actuel au cours des trois mois suivant l'évaluation selon les IC. Enfin, les réfugiés auraient tendance à s'être déplacés un nombre de fois plus élevé que les PDI, avec un nombre de déplacements supérieurs à deux rapportés dans un nombre plus élevé de sites/camp pour les réfugiés que pour les PDI.

Au-delà des différences entre ces deux types de population, la *endline* a aussi permis de mettre en évidence des évolutions par rapport à la *baseline* et donc au cours d'une période de six mois. Ces évolutions sont principalement mineures et ne concernent que certains aspects de la situation en termes de protection des populations déplacées. En effet, des résultats similaires ont été rapportés par les IC au cours de deux évaluations, notamment en ce qui concerne l'accès à la nourriture qui apparaît problématique dans une grande partie des sites/camp évalués sans évolution notable en six mois ou encore l'accès aux services de base qui reste limité dans des proportions similaires de sites/camp. Néanmoins, les évolutions entre les évaluations à prendre en considération car elles semblent mettre en évidence certaines lacunes de l'aide humanitaire. L'une de ces principales évolutions concerne le sentiment d'insécurité qui a été rapporté pour les PDI et les réfugiés dans un nombre plus élevé de sites/camp au cours de la *endline* qu'au cours de la *baseline*. Cette augmentation peut être liée aux différentes attaques de groupes armés qui ont eu lieu dans la zone au cours de l'année 2017, dont l'attaque du Camp Kablewa en juin 2017¹⁵². Une autre évolution par rapport à la *baseline* concerne les caractéristiques de déplacement des populations : leurs durées de déplacement de leur village d'origine et depuis leur arrivée sur le site ont été rapportées comme étant plus récente au début de l'année 2017 qu'à la fin de celle-ci, suggérant une stabilisation des déplacements. Enfin, le manque d'information sur l'aide humanitaire aurait empiré au cours des six mois précédant l'évaluation à la fois pour les réfugiés et pour les PDI, en ayant été rapporté dans des proportions plus élevées de sites/camp au cours de la *endline* qu'au cours de la *baseline*.

¹⁵² IRIN News. Boko Haram accroît la pression sur le Niger. 6 juillet 2017. Accessible via : <https://www.irinnews.org/fr/reportage/2017/07/06/boko-haram-accroit-la-pression-sur-le-niger>

ANNEXES

Annexe 1: Rapports du Groupe de Travail Protection

Organisation	Domaine	Titre du rapport	Date de publication	Zone(s) couverte(s)
DRC	RRM	Rapport MSA Ngagala peulh	11/10/2016	Ngagala peulh (N'Guigmi)
DRC	Protection	Rapport d'Evaluation Rapide de Protection (ERP)	octobre 2016	Région de Diffa
DRC	RRM	Rapport d'évaluation post-distribution (PDM)	janvier 2017	Ngagala peulh (N'Guigmi)
DRC	RRM	Rapport d'évaluation post-distribution (PDM)	fevrier 2017	Ngalewa, Tchétchéno
DRC	RRM	Monitoring Cartographie des risques de protection	fevrier 2017	Région de Diffa
DRC	Protection	Rapport de Protection	decembre 2016	Mainé/Diffa/N'Guigmi
DRC	RRM	Rapport MSA Baram Koura	09/11/2016	Baram Koura (Diffa)
DRC	RRM	Rapport MSA Boudouri	decembre 2016	Bouduri
DRC	RRM	Rapport MSA Tchétchéno	fevrier 2017	Tchétchéno
DRC	RRM	Rapport d'évaluation des gaps en Abri et NFI	octobre 2016	Région de Diffa
DRC	RRM	Rapport d'évaluation post-distribution (PDM)	janvier 2017	Baram Koura (Diffa)
DRC	RRM	Rapport d'évaluation post-distribution (PDM)	fevrier 2017	Gagamari, Boudouri
DRC	Protection	Rapport de Protection	septembre 2017	Mainé/Diffa/N'Guigmi
DRC	Protection	Rapport de Protection	mars 2017	Mainé/Diffa/N'Guigmi
DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	avril 2017	Moumbio

DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	mai 2017	Ngagala peulh (N'Guigmi)
DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	mai 2017	Moumbio
DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	juillet 2017	Djakimé, Ballé
DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	juillet 2017	Ndjoutouma
DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	juillet 2017	Tchéchéno
DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	juillet 2017	Ngalewa
DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	juillet 2017	Mounbio 1
DRC	Protection	Evaluation rapide de protection	juillet 2017	Ngarana
UNHCR	Protection	Rapport de Monitoring de Protection	10/07/2017	Kindjandi et Gari Wazam
UNHCR	Protection	Rapport conjoint de Monitoring de Protection	30/06/2017	Kablewa, Ngalewa, Maine et Gagamari
UNHCR	Protection	Rapport de Monitoring de Protection	15/07/2017	Ngalewa et Krimari
SFCG	Protection	Rapport analyse conflit inter communautaire peul boudouma dans le lit du Lac Tchad	13/07/2016	Goudoumari, mainé, Diffa, Bosso, Kablewa, N'Guigmi
SFCG	Protection	mission d'evaluation des VBG a N'Guigmi	22/06/2017	N'Guigmi
IRC	RRM / IRC	IRC NIGER MSA Chanel - Toumour	janvier 2017	Chanel-Toumour
IRC	RRM / IRC	IRC NIGER MSA Koublé Igré	mars 2017	Kouble Igré
IRC	RRM / IRC	IRC NIGER MSA Kindjandi	juillet 2017	Kindjandi
IRC	RRM / IRC	IRC NIGER MSA Boudouri Foulatari	janvier 2017	Boudouri - Foulatari
REACH	Protection	Evaluation rapide sur les comités de protection dans la région de Diffa	janvier 2017	Région de Diffa

REACH	Protection	Evaluation de la Situation en termes de protection des personnes déplacées à Diffa	juin 2017	Région de Diffa
GTP	Protection	Mission conjointe	Juillet 2017	Kinchandi
Lasdel	Protection	Analyse	Juillet 2017	Region de Diffa
DRC/ IRC/ UNHCR	Rapport mensuel monitoring protection	Monitoring protection-rapport mensuel	Mai 2017	Région de Diffa
DRC/ IRC/ UNHCR	Rapport mensuel monitoring protection	Monitoring protection-rapport mensuel	Juin 2017	Région de Diffa
DRC/ IRC/ UNHCR	Rapport mensuel monitoring protection	Monitoring protection-rapport mensuel	Juillet 2017	Région de Diffa
Handicap International	Personnes avec handicap	Evaluation des besoins des personnes avec handicap	Aout 2017	Region de Diffa
DRC	EPR	Evaluation rapide de protection	Aout 2017	Rimi/ N'Guigmi
DRC	EPR	Evaluation rapide de protection	Aout 2017	N'Guigmi
DRC	RRM	MSA	Aout 2017	Ngortol/ N'Guigmi
REACH	Protection	Evaluation des mécanismes de redevabilité	Septembre 2017	Region de Diffa
DRC	EPR	Evaluation rapide de protection	Aout 2017	Glarie Koutou/ N'Guigmi
SGTPE	Protection de l'enfance	Evaluation rapide	Aout 2018	Nguelewa, Kablewa, Kirimiran
MAG/GC	Gestion de sites	Evaluation projet pilote	mai 2017	Assaga, Kindjandi, Boudouri
DRC	EPR	Evaluation rapide de protection	Septembre 2017	Foulatari/ N'Guigmi
SGT-VBG	VBG	Evaluation sur les VBG à N'Guigmi	22/06/2017	N'Guigmi

Annexe 2: Termes de Référence et outils de collectes de données

Termes de Référence :

Questionnaire pour les Informateurs Clés : <http://bit.ly/2AUV4UG>

Présentation des résultats finaux : <http://bit.ly/2zBVJc1>

Fiches d'information :

- Dynamiques de déplacement :
 - o PDI : <http://bit.ly/2lhckwo>
 - o Réfugiés : <http://bit.ly/2zBSdOG>
- Situation sécuritaire :
 - o PDI : <http://bit.ly/2DnCAwB>
 - o Réfugiés : <http://bit.ly/2lh7dMW>
- Protection générale :
 - o PDI : <http://bit.ly/2Cea8xU>
 - o Réfugiés : <http://bit.ly/2l8dFqI>
- Accès à l'information et aux services de base :
 - o PDI : <http://bit.ly/2l6WXra>
 - o Réfugiés : <http://bit.ly/2pJSm2Y>

Annexe 3: Liste des sites/camp évalués

N°	Département	Commune	Site / Camp évalué
1	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Abbasari
2	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Abdouri
3	Diffa	Diffa	Adjimeri
4	Diffa	Chetimari	Gremadi
5	Diffa	Diffa	Administratif (Quartier)
6	Diffa	Diffa	Affounori (Quartier)
7	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Alaouri
8	Diffa	Chetimari	Kouble Damaram
9	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Ambouram
10	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Ambouram Ali
11	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Angoual Yamma (Quartier)
12	Diffa	Diffa	Ariguirguidi
13	Diffa	Diffa	Lada
14	Diffa	Chetimari	Chetimari
15	Diffa	Diffa	Awaridi
16	N'Guigmi	N'Guigmi	Badarmdawe
17	Diffa	Diffa	Bagara
18	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Baredi
19	Mainé-Soroa	Foulatari	Beyinga Malam Abdourou
20	Diffa	Diffa	Maloumdi
21	N'Guigmi	N'Guigmi	Blabrine
22	N'Guigmi	N'Guigmi	Dilerem
23	Bosso	Bosso	Bosso Ville
24	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Boudoum
25	Diffa	Chetimari	Boudouri
26	Diffa	Gueskerou	Kagouri Ngoui (Ngoni Foulani)
27	Diffa	Diffa	Boulangou Yakou
28	Diffa	Diffa	Château (Quartier)
29	Diffa	Diffa	Boulangouri
30	Bosso	Toumour	Bourbourwa
31	N'Guigmi	N'Guigmi	Cameroun
32	N'Guigmi	N'Guigmi	Adjiri
33	Diffa	Diffa	Charé
34	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Château (Quartier)
35	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Kaoumaram
36	Bosso	Toumour	Chenal
37	N'Guigmi	N'Guigmi	Ferewa
38	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Cheri
39	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Katiellari
40	N'Guigmi	N'Guigmi	Kirtchoua
41	Diffa	Chetimari	Dabagoun Kayawa
42	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Dekouram (Quartier)
43	Bosso	Toumour	N'Djaba/Kacharcho
44	N'Guigmi	N'Guigmi	Oudi Kanouri
45	Diffa	Diffa	Diffa Koura
46	Diffa	Gueskerou	Alla Dallamaram
47	Diffa	Gueskerou	Dewa Fide
48	Diffa	Gueskerou	Djalori
49	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Djambourou

50	Bosso	Toumour	Djariho
51	Diffa	Diffa	Dubai
52	Diffa	Gueskerou	Elh Mainari
53	Diffa	Gueskerou	Korillam
54	N'Guigmi	N'Guigmi	Djakimeya I
55	N'Guigmi	N'Guigmi	Djakimeya II
56	N'Guigmi	N'Guigmi	Fantakaleram
57	N'Guigmi	N'Guigmi	Faya
58	Diffa	Diffa	Festival
59	Diffa	Gueskerou	Fiego
60	Diffa	Gueskerou	Fougouri
61	Mainé-Soroa	Foulatari	Foulatari
62	Bosso	Toumour	Fourdi
63	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Gadori
64	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Djatkori
65	N'Guigmi	N'Guigmi	Gagala
66	Diffa	Chetimari	Gagamari
67	Diffa	Gueskerou	Garin Dogo (Guessere)
68	N'Guigmi	N'Guigmi	Garin Dole
69	Bosso	Toumour	Gouworso
70	Bosso	Toumour	Kacharcho
71	Goudoumaria	Goudoumaria	Goudoumaria
72	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Goussougourniram
73	N'Guigmi	N'Guigmi	Kalboukra
74	Diffa	Diffa	GremaArtori
75	Diffa	Gueskerou	Assaga
76	Diffa	Gueskerou	Zeinam Kellouri
77	N'Guigmi	N'Guigmi	Bidjouram
78	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Issari Bagara
79	N'Guigmi	Kablewa	Kablewa
80	Bosso	Toumour	Kakarwa
81	N'Guigmi	Kablewa	Kadjidja
82	N'Guigmi	N'Guigmi	Kangouri
83	Diffa	Gueskerou	Kindjandi Arabe
84	N'Guigmi	N'Guigmi	Rimmi
85	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Kanama Ligari
86	N'Guigmi	N'Guigmi	Kanenbori
87	Diffa	Gueskerou	Garin Wanzam
88	Diffa	Gueskerou	Kangouri Mamadou
89	N'Guigmi	Kablewa	Kaoua
90	N'Guigmi	N'Guigmi	Kassoua Dare
91	Diffa	Diffa	Kayawa
92	Diffa	Gueskerou	Kindjandi
93	N'Guigmi	N'Guigmi	Koudokindilla
94	N'Guigmi	N'Guigmi	Koutou I
95	N'Guigmi	N'Guigmi	Quartier PADEL
96	N'Guigmi	Kablewa	Kolo Manga
97	N'Guigmi	Kablewa	Koragou
98	N'Guigmi	Kablewa	Camp Kablewa
99	Bosso	Toumour	Boulaharde/Kaoure
100	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Kouble Igre
101	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Marché Bétail (Suite Guidan Kadji)

102	N'Guigmi	Kablewa	Kournawa
103	Diffa	Gueskerou	Kagareye
104	N'Guigmi	N'Guigmi	Koutou II
105	N'Guigmi	N'Guigmi	Lari-Kanori
106	Diffa	Diffa	Ligaridi
107	Diffa	Chetimari	Loumbouram
108	Diffa	Diffa	Madou Korodi
109	Diffa	Diffa	Madou Kaouri
110	Diffa	Chetimari	Maina Karder
111	Diffa	Gueskerou	Malam Boulori
112	Bosso	Toumour	Ngadado
113	N'Guigmi	N'Guigmi	Malyari
114	Diffa	Chetimari	Mourimadi
115	Diffa	Chetimari	Mamari Kabi
116	N'Guigmi	N'Guigmi	Gagala Peulh
117	Diffa	Gueskerou	Massa
118	Diffa	Diffa	Mataou
119	N'Guigmi	N'Guigmi	Meleram
120	Diffa	Chetimari	Morweye
121	N'Guigmi	N'Guigmi	Klakoumana
122	N'Guigmi	N'Guigmi	Nguitchima
123	Diffa	Gueskerou	Ngagam
124	Diffa	Gueskerou	Ngalwa
125	N'Guigmi	Kablewa	Ngarana
126	Bosso	Toumour	Ngouba
127	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Embranchement Tam
128	Diffa	Gueskerou	Ngoui Koura (Ngoui Foulitari)
129	Diffa	Chetimari	Ngourtoua
130	N'Guigmi	Kablewa	Nguel Djappé
131	N'Guigmi	Kablewa	Nguelbaourou
132	Diffa	Chetimari	Nguelkolo
133	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Nguibia
134	Diffa	Gueskerou	Guesere Yarta
135	Diffa	Gueskerou	Nguelkiari
136	Diffa	Chetimari	Camp Sayam Forage
137	Diffa	Diffa	Sabon Carré
138	Bosso	Toumour	Tchoungoua
139	Bosso	Toumour	Toumour
140	Diffa	Gueskerou	Waragou
141	Diffa	Chetimari	Wondori
142	N'Guigmi	N'Guigmi	Wouye Kalboukoura
143	Mainé-Soroa	Mainé-Soroa	Yabal